

GROUPE IRD

Société anonyme au capital de 44 274 913,25 €
Siège social : 40, rue Eugène Jacquet
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
RCS Lille Métropole n°456 504 877
Euronext Paris – Compartiment C
Code Isin FR 0000124232

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2022

A l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2022.

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et de ses filiales consolidées durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice et l'affectation du résultat de la Société.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des différents rapports prévus par les textes et des rapports des Commissaires aux comptes.

1 - ACTIVITE ET RESULTAT DU GROUPE

Nous vous présentons, conformément à l'article L 233-26 du Code de commerce, l'activité de l'ensemble des sociétés du Groupe comprises dans le périmètre de consolidation.

GROUPE IRD est une Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 44.274.913,25 €. Son siège social est situé 40, rue Eugène Jacquet, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL. Elle est inscrite sur Euronext Paris, compartiment C (Code Isin FR0000124232).

GROUPE IRD SA développe ses activités autour de trois pôles : le capital investissement, l'immobilier, le conseil.

La Société est à prépondérance immobilière.

Ses titres sont éligibles au PEA « classique ».

1 - 1 PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'ANNEE 2021 AU SEIN DE LA SOCIETE

Evènements :

Au cours de l'exercice 2021, on peut noter qu'ont été notamment prises les décisions suivantes :

- Investissements au sein de nouveaux fonds :
 - o FE2T, fonds de capital transformation sous gestion d'IRD Gestion et dont le premier closing a été réalisé le 2 décembre 2021 à hauteur de 63,5M€
 - o FINOVAM 2, fonds d'amorçage sous gestion de la SGP Finovam Gestion, dont le Groupe IRD est actionnaire, et créé en association avec le Conseil Régional des Hauts de France, Finorpa et Picardie Avenir
 - o CATHAY CAPITAL Small Cap 4, fonds Franco-Chinois géré par la SGP CATHAY CAPITAL PRIVATE EQUITY, que le Groupe IRD a accompagné sur deux autres fonds antérieurs
 - o GEI 3, fonds successeur de GEI 2 et géré par la SGP Poincaré Gestion – A noter que le Groupe IRD a cédé sa participation au sein de la SGP Poincaré Gestion à l'équipe de gestion
- Accord pour participer l'augmentation du capital du Fonds Régional de Garantie pour en accompagner le développement notamment au regard des dispositifs de garantie des interventions en fonds propres
- Lancement de plusieurs chantiers pour renforcer l'esprit d'entreprise, les synergies avec les autres structures d'Entreprises et Cités ainsi que les dynamiques RH et managériales (Projet « Raison de faire », nouveau contrat d'intéressement)
- Réorganisation du capital avec la sortie du Crédit Coopératif et l'entrée de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS DE FRANCE à hauteur de 12,84%, dans le cadre d'un reclassement au sein du Groupe BPCE
- Renouvellement des lignes de tirages pour 40 M€ auprès de 5 banques

- Poursuite des partenariats opérationnels notamment avec PICARDIE INVESTISSEMENTS GESTION, avec en particulier la participation conjointe au groupement « Territoires de Croissance » dans le cadre du programme national « Obligations Relance »
- Lancement d'une nouvelle offre de services RSE INSIDE à destination des TPE/PME/ETI en vue de les accompagner dans le diagnostic de leur maturité RSE et la définition de leur trajectoire de déploiement.

Mandats sociaux :

- Ratification des cooptations de **Madame Blandine PESSIN – BAZIL** et de **Madame Caroline POISSONNIER – BRYLA**, en qualité d'administratrices en remplacement de **Monsieur Yann ORPIN** et de **BTP-BANQUE**, démissionnaires.
- Renouvellement des mandats de :
 - **Madame Isabelle HOTTEBART – DE GRAEVE**
 - **Madame ODILE MAUDENS**
 - L'Association **GIPEL**, représentée par **Monsieur Patrick MALBRANQUE**
 - L'Association **GPI – CITE DES ENTREPRISES**, représentée par **Monsieur Gérard MEAUXSOONE**
 - La société **HOLDING MALAKOFF HUMANIS**, représentée par **Monsieur Philippe BORDE**
 - L'Association **UITH**, représentée par **Monsieur Bernard VANDERSHOOTEN**.

1 – 2 – GROUPE IRD

Souscripteur de fonds			
	Engagement brut	Montant non libéré	Juste Valeur
<i>CAP CROISSANCE</i>	700 000 €	280 000 €	1 281 740 €
<i>CAP ENTREPRENEURS 2</i>	3 000 000 €	1 650 000 €	3 000 000 €
<i>CATHAY CAPITAL 1</i>	902 910 €	161 700 €	382 886 €
<i>CATHAY CAPITAL 3</i>	2 767 100 €	354 991 €	5 004 300 €
<i>CATHAY CAPITAL 4</i>	5 000 000 €	3 630 749 €	5 000 000 €
<i>FE2T</i>	10 000 000 €	9 700 000 €	10 000 000 €
<i>FINOVAM 2</i>	4 000 000 €	3 400 000 €	4 000 000 €
<i>GEI</i>	0 €	0 €	7 660 400 €
<i>GEI 2</i>	3 700 000 €	0 €	8 599 500 €
<i>GEI 3</i>	5 000 000 €	3 900 000 €	5 000 000 €
<i>HUMANIS CROISSANCE HAUTS-DE-France</i>	4 660 000 €	2 664 000 €	4 660 000 €
<i>REBOOST</i>	1 000 000 €	900 000 €	1 000 000 €
<i>VIVES II</i>	1 677 014 €	200 000 €	3 323 600 €
TOTAL	42 407 024 €	26 841 440 €	58 912 426 €

Les fonds en fin de période d'investissement sont surlignés en gris
CAP CROISSANCE (géré par UI GESTION) -millésime 2013

La période d'investissement du fonds est terminée. Le FPCI a investi dans 11 sociétés pour un montant total de 15,3 M€.

Au cours de l'année 2021, le FPCI a procédé à 2 cessions totales et une cession partielle conduisant à une distribution totale de 5,5 M€. GROUPE IRD a perçu 600 k€ pour sa quote-part. 75 % des montants souscrits ont été reversés.

Il reste 6 lignes en portefeuille pour un montant investi de 9,3 M€

CAP ENTREPRENEURS 2 (géré par UI GESTION) – millésime 2021

Fonds successeur de CAP CROISSANCE dont IRD Gestion est l'animateur en région Hauts de France. Engagements 33 M€. Le closing final du fonds a eu lieu fin juillet 2021 - L'engagement du Groupe IRD est de 3 M€ (9,09 % du fonds), dont 440 k€ versés sur l'année 2021. L'Actif Net au 31/12/2021 est de 14,1 M€.

Le fonds poursuit son déploiement et a réalisé 7 investissements au 31/12/21 dont 4 sur l'année. 3 de ces investissements sont accompagnés par IRD GESTION (à travers IRD ENTREPRENEURS ou NORD CROISSANCE).

CATHAY CAPITAL 1 (géré par CATHAY CAPITAL PRIVATE EQUITY) – millésime 2007

Montant du fonds : 67 M€. Ce fonds est en cours de remboursement.

Le GROUPE IRD n'a plus qu'un engagement brut de 903 k€. Sur les 17 lignes de participations que comportait ce fonds, 15 ont été cédées avec un multiple de 2,2. L'équipe de gestion cherche des solutions de sortie concernant les 2 lignes restantes.

CATHAY CAPITAL 3 (géré par CATHAY CAPITAL PRIVATE EQUITY) – millésime 2015

Montant du fonds 227 M€. Au 31 décembre 2021, le Fonds avait réalisé 17 investissements pour 204,4 M€.

Ce fonds est désormais en cours de remboursement suite à la clôture de la période d'investissement. L'engagement brut résiduel de GROUPE IRD n'est plus que de 2,767 M€ sur les 5 M€ initialement investis. En effet, 4 cessions, avec de belles performances, ont déjà eu lieu, dont 3 en 2021, ce qui a abouti à un remboursement partiel des souscriptions.

Deux introductions en bourse ont été réalisées, l'une en Chine et l'autre aux États-Unis sur le NASDAQ, avec des plus-values importantes attendues en 2022 (close de lock up).

CATHAY CAPITAL 4 (géré par CATHAY CAPITAL PRIVATE EQUITY) – millésime 2021

Montant du fonds 191,3 M€ à fin décembre 2021.

Cathay Smallcap IV investit dans des PME en Europe, en Asie (Chine et Asie du Sud-Est) et en Amérique du Nord. Le fonds investit principalement dans des opérations de capital développement. Les tickets d'investissement sont de 15 à 20 millions d'euros dans des entreprises dont la valorisation est généralement inférieure à 120 millions d'euros.

Le fonds se concentre sur les soins de santé et le bien-être, les services et technologies B2B (par exemple, les logiciels SaaS / la transformation numérique) et les consommateurs (biens, services et éducation).

Le rythme d'investissement de Cathay Smallcap IV est satisfaisant avec déjà quatre sociétés en portefeuille (1 en France et 3 en Chine) pour un montant investi de 46,3 M€ à fin décembre 2021, et un pipeline très solide pour les mois à venir.

L'investissement de GROUPE IRD dans ce fonds est de 5 M€, 1,37 M€ ont été versés.

FE2T (géré par IRD GESTION) – millésime 2021

Fonds de capital transformation à destination des PME/ETI régionales, le FE2T a été créé par IRD Gestion regroupant des familles entrepreneuriales et des investisseurs bancaires et institutionnels. L'originalité de son positionnement repose sur l'association de deux sociétés de gestion régionales (IRD Gestion et Picardie Investissement Gestion), d'entrepreneurs engagés sur le territoire et prêts à mettre à disposition leurs ressources et leur réseau et une équipe d'expertise en transformation d'entreprises et des business modèles. L'objectif est de déployer des compétences de transformation et des capacités d'investissement significatives.

Le 1^{er} closing est intervenu le 02 décembre 2021 pour un montant total souscrit de 63,5 M€ par 20 souscripteurs.

Ce fonds permet au Groupe IRD de renforcer son positionnement régional sur le segment des ETI avec un projet original tant par le potentiel d'investissement que l'approche intégrant des expertises très en amont de diagnostics mais surtout d'accompagnement à la transformation.

LE GROUPE IRD a souscrit à ce fonds géré par IRD GESTION à hauteur de 10 M€.

FINOVAM 2 (géré par FINOVAM GESTION, dont le GROUPE IRD est actionnaire à hauteur de 32 %) – millésime 2021

FINOVAM 2 est un fonds d'amorçage doté, lors du premier closing en mars 2021, de 14 M€. Fonds successeur de FINOVAM, ses souscripteurs sont, outre le GROUPE IRD, le Conseil Régional Hauts de France, Finorpa et Picardie Avenir (filiale de Picardie Investissement). Il intervient sur l'ensemble de la région des Hauts de France, sur des tickets d'au maximum 300 K€ en premier tour de table. Depuis sa création, FINOVAM 2 a étudié 39 projets et agréé huit dossiers. FINOVAM 2 a réalisé deux premiers investissements pour 600 K€ sur le 4^{ème} trimestre 2021.

GEI 1 (géré par POINCARE GESTION) – millésime 2012

Le fonds a levé 55,5 M€. La phase d'investissement est clôturée depuis juin 2016. – Les 10 M€ engagés par l'IRD ont été d'ores et déjà remboursés. Aucun réinvestissement n'est intervenu dans des lignes existantes. Depuis sa création, GEI 1 a investi dans 9 sociétés représentant 50,9 M€.

Au 31 décembre, le portefeuille comportait 4 lignes de participation représentant un investissement initial de 23 M€. Une participation a été cédée en juillet 2021. D'autres cessions sont prévues en 2022 (dont deux sont intervenues depuis le début de l'année), avec une perspective de liquidation finale du fonds au cours du premier semestre 2023.

GEI 2 (géré par POINCARE GESTION) – millésime 2016

Le fonds a levé 104,9 M€. La phase d'investissement est clôturée depuis le 30 juin 2021. Depuis sa création, GEI 2 est intervenu auprès de 13 sociétés pour un montant investi de 94 M€. Un nouvel investissement est intervenu en 2021 et un réinvestissement pour un montant cumulé de 7,5 M€. Trois cessions ont été réalisées sur le 2^{ème} semestre 2021 permettant à Groupe IRD de recevoir 6,3 M€ de remboursement de nominal.

A fin décembre, le portefeuille comporte 10 lignes avec de belles perspectives de sortie en 2022.

GEI 3 (géré par POINCARE GESTION) – millésime 2021

Le fonds a levé 122,2 M€. Depuis le lancement de GEI 3 en juillet 2021, 4 investissements ont été réalisés pour 19,3 M€, dont l'un concerne une société en Hauts de France, en co-investissement avec le FPCI IRD Entrepreneurs géré par IRD Gestion.

HUMANIS CROISSANCE HDF (géré par HGA) – millésime 2016

L'engagement global du Fonds est de 50 M€ - Montant Global versé : 23 M€ sur 10 opérations - Montant non appelé : 27 M€ - Montant versé par IRD : 2,3 M€. La période d'investissement est clôturée depuis le 23 août 2021. Une première distribution est intervenue en fin d'année pour 340 k€ pour Groupe IRD.

REBOOST (géré par FRI Gestion – GROUPE SIPAREX) – millésime 2020

REBOOST est un fonds de consolidation, qui vise à accompagner le repositionnement ou le développement de PME régionales ayant rencontré des difficultés conjoncturelles.

Sur un objectif final de fonds sous gestion de 30 M€, l'équipe de gestion a collecté à fin novembre 2021 24,2 M€, avec, outre le GROUPE IRD, des investisseurs institutionnels (Conseil Régional, BPI France), bancaires (Crédit Mutuel Nord Europe, Caisse d'Epargne, Crédits Agricoles), assureurs ou mutualistes (Harmonie Mutuelle, Groupama) et des syndicats professionnels (UIMM, UITH).

Quatre dossiers font l'objet d'une étude avancée par l'équipe de gestion. Un dossier a été validé le 30 novembre 2021.

VIVES II (géré par SOPARTEC) – millésime 2015

Au 31 décembre 2021, le montant appelé est de 38,52 M€, soit 90 % de l'engagement total de souscription pour 42,8 M€

Le fonds a investi dans 17 lignes pour un montant cumulé de 29,51 M€. 11 lignes sont toujours en portefeuille après 5 sorties (dont une sortie partielle) et deux dépréciations totales. Ces 11 lignes représentent un montant d'acquisition de 22,7 M€ pour une juste valeur de 66,9 M€.

Immobilier		
	Engagement brut	Juste Valeur
<i>Immeuble Entreprises et Cités</i>	24 139 849 €	22 935 000 €
TOTAL	24 139 849 €	22 935 000 €

Une évaluation par un expert indépendant a été réalisée en décembre 2021.

1 – 3 – SYNTHESE ACTIVITES DE CAPITAL INVESTISSEMENT

Le GROUPE IRD est présent sur l'ensemble des segments du capital investissement (capital amorçage, capital-risque, capital développement et capital transformation) au travers de structures filialisées ou de FPCI sous gestion et de partenariats opérationnels ou stratégiques.

Structures filialisées ou FPCI sous gestion :

- Sous gestion d'IRD Gestion : Nord Création (capital risque), Nord Croissance, IRD Entrepreneurs (capital développement) et le FE2T (capital transformation)
- Sous gestion de Finovam Gestion (dont le GROUPE IRD est actionnaire) : Finovam 1 et Finovam 2 (capital amorçage)

Partenariats opérationnels ou stratégiques que le Groupe IRD accompagne en tant que souscripteur, avec pour objectif de compléter ses capacités d'intervention :

- Sous gestion de Poincaré Gestion : GEI 1, GEI 2 et désormais GEI 3 (capital développement)
- Sous gestion d'UI Investissements : Cap Croissance et Cap Entrepreneurs 2 (capital développement)
- Sous gestion de Siparex : Reboost (fonds de consolidation)

La société de gestion en capital investissement du GROUPE IRD est IRD GESTION

La SGP IRD GESTION (GROUPE IRD 55 % - RESALLIANCE 45 %), sous agrément AMF, gère depuis 2017 NORD CREATION et NORD CROISSANCE. En 2019, elle a levé le fonds IRD Entrepreneurs et a réalisé un 1^{er} closing, en 2021, du FE2T (FONDS ENTREPRENEURIAL TERRITORIAL DE TRANSFORMATION).

Elle réalise également des prestations de conseil en investissement auprès des sociétés locales et territoriales d'investissement et des prestations d'accompagnement et d'animation de FPCI.

Les produits de la SGP IRD GESTION sont constitués de commissions de gestion, de prestations de conseil, de frais de montage et d'accompagnements d'entreprises, et de prestations auprès des fonds.

1 – 3 – 1 Principaux événements marquants

L'année 2021 a été marquée par :

- La levée du fonds FE2T dont le premier closing a été réalisé en décembre pour 63,5 M€.
- La sélection d'IRD GESTION pour la gestion d'une enveloppe d'Obligations Relance à hauteur de 20 M€ dans le cadre du plan relance et d'un groupement national comprenant notamment SIPAREX et PICARDIE INVESTISSEMENT GESTION.
- Une excellente tenue des résultats des résultats de Nord Création et de Nord Croissance grâce à une bonne rotation du portefeuille.
- Un segment création toujours très dynamique.
- Le déploiement du FPCI IRD ENTREPRENEURS avec 3 nouvelles opérations pour 6 M€ portant l'actif de ce fonds à 6 investissements pour 9,9 M€.
- La poursuite de l'animation d'IRD CONNECT, communauté composée des 148 dirigeants des participations, des souscripteurs et les membres des comités consultatifs afin de les alimenter en informations et animer des ateliers d'échange d'expérience.

En 2021, le Groupe IRD a accompagné 29 sociétés en Hauts de France pour 17,1 M€, dont 22 sociétés pour 10,1 M€ au titre des fonds sous gestion d'IRD Gestion, 6 sociétés pour 1,1 M€ au titre de Finovam 1 et Finovam 2, souscrits par le Groupe IRD et sous gestion de Finovam Gestion, et 1 société pour 5,9 M€, en co-investissement avec IRD Entrepreneurs, au titre de GEI 3, dont le Groupe IRD est souscripteur.

Depuis l'origine, les sociétés développant une activité de capital investissement ont accompagné **1.017 entreprises**, à savoir :

Société	Entreprises accompagnées	Société	Entreprises accompagnées
ADER	51	GRAND LILLE EXPANSION	27
ARTOIS EXPANSION	17	IDEF	21
CONSTRUIRE DEMAIN	31	INOVAM	27
COTE D'OPALE EXPANSION	16	IRD ENTREPRENEURS	6
FINOVAM	36	NORD CREATION	418
GRAND HAINAUT EXPANSION	38	NORD CROISSANCE	329

1 – 3 – 2 Activité des fonds sous mandat de gestion ou conseillés par IRD Gestion

(*) Les données 2020 sont retraités des chiffres de l'activité FINOVAM qui n'est pas géré par IRD GESTION

ACTIVITE			
	Cumul		% de variation
	2021	2020*	
<i>Dossiers étudiés</i>	40	36	11%
<i>Dossiers comités</i>	33	21	57%
<i>Dossiers agréés</i>	28	20	40%
<i>Concours versés</i>	22	22	-

Cette synthèse concerne :

- NORD CROISSANCE
- NORD CREATION
- CONSTRUIRE DEMAIN
- IDEF
- ADER INVESTISSEMENTS
- COTE D'OPALE EXPANSION
- GRAND HAINAUT EXPANSION
- GRAND LILLE EXPANSION
- ARTOIS EXPANSION
- IRD ENTREPRENEURS
- FE2T

EXPLOITATION

	Cumul		% de variation
	2021	2020*	
<i>Participations</i>	7 479 094 €	4 237 741 €	76%
<i>Comptes courants</i>	55 014 €	200 000 €	-72%
<i>Obligations convertibles</i>	2 645 604 €	3 134 204 €	-16%
Total versements	10 179 712 €	7 571 945 €	34%

Sorties (nombre)	20	30	-33%
<i>Montants d'acquisition</i>	4 003 833 €	5 206 662 €	-23%
<i>+/- Value brute globale</i>	3 917 728 €	1 065 915 €	268%
<i>Produits de cessions</i>	7 921 561 €	6 272 577 €	26%
<i>Reprise de provisions et garanties</i>	221 229 €	685 638 €	-68%

Les montants décaissés s'établissent à 10,18 M€ contre 7,5 M€ (auxquels il faut ajouter 1,6 M€ d'obligations simples d'HUMANIS Croissance Hauts de France) en 2020.

20 sorties ont été enregistrées contre 30 l'exercice précédent, dégageant 3,9 M€ de plus-values (contre 1,1 M€ en 2020).

PORTEFEUILLE					
	Nombre		Montants		% de variation
	2021	2020*	2021	2020*	
<i>Participations</i>	218	237	37 464 102 €	33 143 007 €	13%
<i>Comptes courants</i>	62	76	2 925 047 €	3 587 605 €	-18 %
<i>Obligations convertibles</i>	88	86	16 343 091 €	16 026 510 €	2%
Montant total			56 732 240 €	52 757 122 €	8%

Valorisation du portefeuille au 31.12.2021	59 806 951 €
---	---------------------

Au 31 décembre 2021, le groupe IRD était présent au capital de 176 participations actives pour 56,7 M€ investis auxquelles il faut ajouter les participations au travers des FPCI dont le GROUPE IRD est souscripteur, et généralement animateur en région Hauts de France.

1 – 3 – 2 – 1 NORD CROISSANCE – sous mandat de délégation de gestion de la SGP IRD GESTION PME - DEVELOPPEMENT/TRANSMISSION/REORGANISATION DE CAPITAL

- 48 contacts, 4 dossiers agréés, 4 versements.
- 5 sorties totales et 3 sorties partielles pour une plus-value de 2 604 k€.
- En termes de versements, 1 671 k€ ont été versés pour un objectif de 3 500 k€. Le début d'année 2022 est bien lancé pour atteindre l'objectif de versements fixé à 3 000 k€.
- Au 31 décembre 2021, NORD CROISSANCE était présente au capital de 51 participations (sociétés) pour 31 M€ investis.

1 – 3 – 2 – 2 NORD CREATION - sous mandat de délégation de gestion de la SGP IRD GESTION TPE/PME – CREATION/DEVELOPPEMENT/TRANSMISSION/REORGANISATION DE CAPITAL

- 177 contacts, 20 dossiers agréés, 15 versements pour 2 517 k€.
- 3 sorties totales et 2 sorties partielles pour une plus-value de 1 030 k€.
- Le segment de la création reste un segment très actif avec déjà près de 1 M€ versés au 1^{er} trimestre 2022.
- A fin 2021, NORD CREATION était présent au capital de 83 participations actives pour 12,8 M€ investis.

1 – 3 – 2 – 3 IRD ENTREPRENEURS – géré par la SCP IRD GESTION

Le FPCI a réalisé 3 versements sur l'année 2021 pour 6 M€. Son actif est composé de 6 participations pour un engagement de 9,9 M€. A fin 2021, le fonds a été appelé à hauteur de 57 %. En ce début d'année 2022, 2 opérations ont fait l'objet de comités consultatifs.

1 – 3 – 2 – 4 FE2T – géré par la SCP IRD GESTION

Le FE2T est un nouveau fonds de capital transformation qui adresse les entreprises de plus de 20 M€ de CA.

L'objectif est de déployer 100 M€ sur 5 ans dans une dizaine d'entreprises situées principalement sur les Hauts de France mais aussi sur les régions limitrophes.

Le FPCI a été lancé officiellement le 02 décembre 2021 pour un montant engagé de 63,5 M€.

Aucun versement sur 2021 mais 1 dossier a été agréé par le comité consultatif

1 – 3 – 2 – 5 SOCIETES LOCALES D'INVESTISSEMENT créées en collaboration avec les CCI - ARTOIS EXPANSION, COTE D'OPALE EXPANSION, GRAND HAINAUT EXPANSION, GRAND LILLE EXPANSION

Ces sociétés sont en gestion extinctive.

Sur le plan des sorties, 8 opérations ont été réalisées pour des produits de cession de 579 k€, permettant de dégager 238 k€ de plus-values.

A fin 2021, les sociétés locales d'investissement étaient encore présentes au capital de 21 participations actives pour 1,28 M€ investis après avoir investi dans 98 entreprises depuis l'origine.

1 – 3 – 2 – 6 SGP IRD GESTION

IRD GESTION a démarré son activité au 1^{er} juillet 2017 par prise sous mandat de délégation de gestion des FIA NORD CROISSANCE et NORD CREATION, complété par le Fonds IRD ENTREPRENEURS depuis juillet 2019 et le fonds FE2T depuis décembre 2021.

IRD GESTION poursuit sa stratégie de croissance et développe ses compétences, avec des embauches complémentaires sur les différents segments.

1 – 4 ACTIVITES IMMOBILIERES

Le Groupe IRD intervient dans trois domaines, l'immobilier d'entreprises, l'aménagement de zones d'activités et l'immobilier d'habitat :

- L'immobilier d'entreprises avec BATIXIS et ses filiales ou sociétés liées dont IMMOBILIERE ET TERRITOIRES, AVENIR ET TERRITOIRES, A&T COMMERCES et A&T ACTIVITES,
- L'aménagement de zones d'activités avec AMENAGEMENT ET TERRITOIRES,
- L'immobilier d'habitat avec FORELOG qui gère un patrimoine d'appartements et maisons individuelles.

1 – 4 – 1 PÔLE IMMOBILIER

ACTIVITE			
	Cumul		% de variation
	2021	2020	
<i>Dossiers comités</i>	11	14	-21%
<i>Dossiers agréés</i>	10	8	25%
<i>Dossiers mis en œuvre</i>	2	2	0%

EXPLOITATION			
	Cumul		% de réalisation
	2021	2020	
Versements	11 823 944 €	29 811 814 €	-60%
<i>Terrains et Constructions</i>	11 651 857 €	28 722 447 €	-59%
<i>Capital</i>	0 €	606 416 €	
<i>Comptes courants et obligations convertibles</i>	172 087 €	482 951 €	-64%
Sorties (en prix de vente)	6 176 191 €	718 538 €	-100%
<i>Terrains et Constructions</i>	6 176 190 €	1 115 679 €	454%
<i>Capital, C/C et O/C</i>	1 €	1 091 530 €	
<i>+/- Value brute globale</i>	2 444 453 €	683 464 €	258%

	INFORMATIONS						
	Nbre	Montant BRUTE	Montant JV	Quote-part IRD	Loyers annuels*	Rentabilité locative	Vacance locative
	2021				2021		
Montant global opérations immobilières	66	298 907 350 €	242 466 481 €	137 429 845 €	18 884 600 €	6,70%	1 592 013 €
Sur SCI	20	79 479 936 €		15 573 500 €	5 468 932 €	6,88%	430 546 €
Sur immeubles construits	36	197 287 662 €	214 313 104 €	95 566 906 €	13 067 639 €	6,62%	1 161 467 €
Sur terrains et immo en cours de construction	10	22 139 752 €	28 153 378 €	26 289 439 €	348 030 €	0,00%	0 €

* Hors franchise de loyers

GRUPE BATIXIS / IMMOBILIERES ET TERRITOIRES

- La perception d'un dividende de 714 K€ par AVENIR ET TERRITOIRES,
- La vente d'un bâtiment sur la zone de la Pilaterie dégageant une plus-value de 3M€
- Réception et mise en location d'un bâtiment sur le parc NAPOLEON à HELLEMMES, parc réhabilité par le pôle immobilier du Groupe IRD.
- Renforcement de la participation de BATIXIS dans le capital d'AVENIR & TERRITOIRES pour un montant 2M€, portant sa participation à 41,43%, suite à une bourse d'échanges d'actions entre actionnaires.

GRUPE AVENIR ET TERRITOIRES

- Arrêt de la période d'investissement

AVENIR ET TERRITOIRES 2

- Acquisition d'un bâtiment sur le parc de la Haute Borne, abritant notamment l'enseigne « LA FAMILLE »
- Par voie de conséquence, clôture des investissements sur cette foncière

AVENIR ET TERRITOIRES 3

- Signature d'une promesse pour un immeuble de bureaux au 4^{ème} trimestre (1^{er} investissement)

A&T COMMERCES

- Acquisition d'un retail commercial à CUCQ
- Le patrimoine d'A&T COMMERCES est constitué de 9 immeubles

A&T ACTIVITE

- Poursuite de la commercialisation des locaux.
- Le patrimoine d'A&T ACTIVITE est constitué de 4 ensembles immobiliers
- Deux dossiers d'investissement ont été validés en Comité et pourraient faire l'objet d'une confirmation d'investissement en 2022

A fin 2021, Le Groupe IRD était investi dans 66 opérations représentant un actif brut de 299 M€, dont quote-part IRD 137 M€, et avec une rentabilité locative moyenne de 6,70 % dont :

- 20 SCI représentant un actif brut de 79 M€ dont quote-part IRD 16 M€
- 36 immeubles en direct ou au travers de foncières pour un actif brut de 197 M€ et une quote-part IRD de 96 M€.

1 – 4 – 2 GROUPE BATIXIS

EXPLOITATION			
	Cumul		% de réalisation
	2021	2020	
Versements	2 475 596 €	6 142 319 €	-60%
<i>Terrains et Constructions</i>	2 303 508 €	5 052 952 €	-54%
<i>Capital</i>	0 €	606 416 €	-100%
<i>Comptes courants et obligations convertibles</i>	172 087 €	482 951 €	-64%
Sorties (en prix de vente)	6 176 191 €	1 954 209 €	216%

BATIXIS exerce une triple activité :

- Investisseur, en direct ou via des SCI ou des foncières, dans des opérations immobilières. A ce titre, BATIXIS a perçu en 2021 251 K€ de loyers et 761 K€ de dividendes.
- Gestion locative (Chiffre d’Affaires 476 K€ en 2021)
- Prestataires de services techniques (115 K€ facturés en 2021), notamment pour le compte de foncières dont le Groupe IRD est actionnaire

Dans la continuité, BATIXIS a poursuivi et accéléré ses interventions en requalification de sites et dans son rôle en prestations techniques en appui et en sécurisation des projets d’investissements (Acquisition de terrains, travaux d’aménagements ou de restructuration de sites, ...) des foncières dont le Groupe IRD est actionnaire.

Au cours de l’exercice 2021, BATIXIS et ses filiales ont réalisé un certain nombre d’opérations dont :

- La cession d’un bâtiment et d’une participation dans une foncière.
- Rachat de titres d’une SCI, dont le locataire était défaillant, et revente de l’ensemble fin 2021.

1 – 4 – 3 GROUPE AVENIR ET TERRITOIRES 1

AVENIR ET TERRITOIRES n’a pas réalisé de nouvel investissement, le dernier étant celui de l’Etablissement Français du Sang.

	INFORMATIONS						
	Nombre	Montant BRUTE	Montant JV	Quote-part IRD	Loyers annuels*	Rentabilité locative	Vacance locative
	2021				2021		
<i>Montant global opérations immobilières</i>	13	109 656 391 €	123 131 933 €	45 425 452 €	6 832 181 €	6,23%	874 151 €
<i>Sur immeubles construits</i>	13	109 646 391 €	123 131 933 €	45 421 310 €	6 832 181 €	6,23%	874 151 €
<i>Sur terrains et immo en cours de construction</i>	0	10 000 €		4 143 €	0 €	0,00%	0 €

AVENIR ET TERRITOIRES participe à 13 opérations immobilières représentant un actif de 109,6M€ avec un rendement locatif de 6,23 %

1 – 4 – 4 GROUPE A&T COMMERCE

INFORMATIONS							
	Nombre	Montant BRUTE	Montant JV	Quote-part IRD	Loyers annuels*	Rentabilité locative	Vacance locative
	2eme semestre 2021			2eme semestre 2021			
<i>Montant global opérations immobilières</i>	11	44 754 312 €	48 062 145 €	12 521 308 €	3 046 822 €	6,82%	200 826 €
<i>Sur immeubles construits</i>	10	44 642 486 €	47 950 320 €	12 481 455 €	3 046 822 €	6,82%	200 826 €
<i>Sur terrains et immo en cours de construction</i>	1	111 826 €	111 826 €	39 853 €	0 €	0,00%	0 €

* Hors franchise de loyers

1 – 4 – 5 IMMOBILIER D'AMENAGEMENT

Suite à la fusion entre BATIXIS et AMENAGEMENT ET TERRITOIRES, les 3 filiales d'aménagement, Croisette, Halluin et Herlies sont détenues directement par BATIXIS.

Le pôle aménagement est en phase de clôture de ses projets ci-dessus mentionnés.

1 – 4 – 6 IMMOBILIER D'HABITAT - FORELOG

L'année 2021 a été marquée par :

- La vente de 2 actifs pour un prix de cession global de 2 304 K€ et 206 K€ de moins-values brutes (liées à l'arrêt de bail du locataire)
- 1 achat de foncier pour valorisation d'un actif existant

Au 31 décembre 2021, l'actif se composait de 48 logements disponibles dont 43 occupés, 5 vacants à la location.

FORELOG ne projette pas d'investissements particuliers au cours de l'année 2021, mais reste à l'écoute d'opportunités sur la Métropole Lilloise, d'éventuelles demandes d'acquisition de la part de nos locataires et elle arbitrera, à la vente ou à la location, pour les logements suivant préavis de départs.

1 – 5 PÔLE CONSEIL / ACCOMPAGNEMENT

1 – 5 - 1 IRD CONSEIL

IRD CONSEIL regroupe les activités d'intermédiation et de conseil et intervient en :

- Conseil en Acquisition et Cession d'Entreprises (NORD TRANSMISSION)
- Evaluation
- Opérations de rapprochement
- Diagnostic stratégique
- Levée de fonds et recherche de financements structurés (NORD FINANCEMENT)
- Négociations immobilières (SOREX)

NORD TRANSMISSION a réalisé 9 opérations sur l'exercice 2021. Ces 9 entreprises transmises emploient au total 110 personnes pour un CA de 40 M€.

Depuis 1985, NORD TRANSMISSION a réalisé 364 opérations de transmission d'entreprises ayant permis le transfert de 10.462 emplois et d'un chiffre d'affaires global de 1,2 Md €.

NORD FINANCEMENT a concrétisé 4 opérations sur l'exercice 2021 pour un montant global de 10 M€ de financements obtenus.

SOREX a concrétisé 5 opérations de locations et de ventes au cours de l'exercice 2021.

1 – 5 – 2 COBOOST

COBOOST est une société de prestations de services qui, en sa qualité d'activateur de croissance, a développé une activité d'accompagnement de dirigeants de TPE/PME du territoire dans leur réflexion stratégique et la mise en œuvre de leur plan de développement.

Le Groupe IRD a également créé en novembre 2021 une nouvelle offre de service dénommée RSE INSIDE afin d'accompagner les TPE/PME et ETI dans leur démarche RSE.

L'ACCELERATEUR COBOOST

COBOOST continue à accompagner notamment les lignes de participations de Nord Croissance et de Nord Création, mais propose également ses interventions à des sociétés dont le Groupe IRD n'est pas actionnaire.

Son équipe, composée de 3 personnes de profils et expériences différentes et complémentaires, s'appuie sur des experts externes ou internes, dans les domaines notamment de :

- L'accompagnement en stratégie,
- Le développement commercial,
- Le développement à l'international,
- L'innovation,
- Le management,
- Le digital.

Par la maîtrise de différentes méthodes comme :

- Le diagnostic 360,
- Intelligence collective (Co-dev, Co-design)
- Le coaching

COBOOST a accompagné 7 sociétés et a réalisé un CAHT de 403 K€ au cours de l'exercice 2021 contre 476 K€ en 2020 dont

- 5 entreprises accompagnées par Nord Création et Nord Croissance
- 2 entreprises externes

3 nouveaux contrats ont été signés en 2021, en complément des missions qui se poursuivent.

COBOOST a développé également ses activités de co-design et co-développement tant au sein des structures du campus E&C que pour des clients externes. Enfin, COBOOST est partenaire de dispositifs tels que Booster PME, initiative lancée il y a cinq ans par l'ITEEM (Formation développée par l'Ecole Centrale de Lille et Skema), pour développer l'innovation entrepreneuriale, ou encore la « Fabrique du changement » avec également

- L'animation d'ateliers de managers : Cycle 2 du parcours apprenant à destination des managers du Campus Entreprises & Cités, utilisant les techniques d'intelligence collective. (Au 31/12/2021 : 3 groupes soit 22 managers)
- Du Coaching individuel : Activité de coaching professionnel proposé en interne aux collaborateurs d'Entreprises & Cités ;
- La conception et l'animation d'ateliers de travail pour l'interne ou l'externe.
- L'engagement dans la 2ème « Fabrique du changement » de Lille en novembre 2021, 1er évènement national sur l'innovation managériale.

COBOOST a par ailleurs démarré fin 2020 une activité de consulting en RH, dans le cadre du dispositif Prestation Conseil en Ressources Humaines mis en place par la DREETS. La première phase s'est terminée en décembre 2021. Fort des résultats obtenus, le DREETS a reconduit cette prestation jusque juin 2023.

RSE Inside

En 2021, portée à la fois par la dynamique stratégique interne et par les urgences climatiques, sociales et sociétales qui poussent les entreprises à accélérer leur transformation vers plus de sobriété énergétique, ressources/matières et vers de nouveaux modèles économiques ; une nouvelle offre de service « RSE Inside » a été créée. Cette activité est hébergée au sein de la société COBOOST.

Une des particularités de cette offre, est la création d'un réseau de « partenaires référencés » par RSE Inside, regroupant l'ensemble des compétences et expertises issues de diverses structures, de tailles variées, majoritairement régionales, qui pourront être mobilisées en fonction du ou des besoins des entreprises qui seront accompagnées dans leur démarche RSE. La création de ce collectif est constitutive de cette nouvelle offre qui se veut agile et collaborative afin d'apporter aux entreprises cibles ; PME, PMI et ETI principalement, de tous secteurs d'activités ; le conseil adapté à leur situation en structurant, engageant et mettant en œuvre une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Cette offre de services s'appuie sur un diagnostic de la maturité RSE de l'entreprise, mais aussi sur l'ambition du dirigeant afin d'élaborer une trajectoire RSE qui lui sera propre et séquencée dans le temps. Suite à la définition de la trajectoire RSE et de ses priorités, le Client Bénéficiaire aura déterminé avec RSE Inside ses actions prioritaires.

Ces accompagnements sur-mesure sont donc menés par des experts référencés préalablement en fonction des différentes thématiques.

Virginie CREDOZ, ancienne directrice d'un programme de transformation énergétique, écologique et favorisant les nouveaux modèles économiques de la Région Hauts-de-France, arrivée au sein de COBOOST en mai 2021, a modélisé cette nouvelle offre de services qui a été lancée en novembre 2021 ce qui s'est concrétisé par la signature de 3 contrats d'accompagnement.

1- 6 – PERSPECTIVES ET OBJECTIFS 2022

1- 6 -1 CAPITAL DEVELOPPEMENT

- Concrétisation de missions « Appui à l'acquisition » pour accompagner notamment les projets de croissance externe
- Finalisation de la levée du FE2T entre 80 M€ et 100 M€ avec l'arrivée de nouveaux souscripteurs institutionnels après le premier closing et déploiement du fonds avec la concrétisation de premiers investissements qui devrait intervenir au 1^{er} semestre 2022
- Déploiement des Obligations Relance
- Poursuite de la dynamique de Nord Création qui a déjà réalisé plusieurs investissements et qui maintient une forte activité
- Confirmation du positionnement de Nord Croissance en tant qu'acteur de place pour l'investissement des PME avec de belles perspectives de cession et la relance des investissements notamment en co-investissement
- Objectifs d'investissement :
 - IRD GESTION : 33 M€ dont Nord Croissance : 3 M€ / Nord Création : 2,2 M€ / IRD Entrepreneurs : 3,3 M€ / FE2T : 15 M€ / OR : 10 M€

1 – 6 – 2 IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Après une année 2021 plus faible en termes de nouveaux investissements, le flux de dossiers à l'étude repart avec néanmoins des valeurs de rendement locatif qui restent faibles ne tenant pas encore compte des phénomènes inflationnistes. Le sujet des retards de délivrance des permis de construire reste prégnant.

Les objectifs 2002 sont les suivants :

- Consolider et renforcer l'activité immobilière du Groupe IRD
 - En prestations de services techniques
 - En capacité d'investissement (directement ou indirectement)
- Conforter l'expertise technique immobilière des équipes du Groupe IRD (savoir-faire des équipes immobilière)
 - Développement des activités de prestations de services techniques pour compte propre et pour le compte de sociétés liées
 - Accroissement du Chiffre d'affaires en prestations de services techniques
- Renforcer la capacité d'investissement du Groupe sur les projets régionaux structurants
 - Consolider le positionnement de BATIXIS en co-financement de projets de développement de dirigeants d'entreprises
 - Développer le rôle de BATIXIS en « maturation » d'opérations, notamment en reconfiguration de sites
 - Accroître les capacités d'investissement du Groupe au travers de sociétés d'investissement thématiques avec des actionnaires qualifiés

1 – 6 – 3 PÔLE CONSEIL/ACCOMPAGNEMENT

L'année 2021 a été de qualité sur la transmission mais en berne sur la recherche de financement notamment du fait de la dépendance de cette activité avec le secteur immobilier. Portefeuille bien constitué au 1^{er} semestre 2022 mais projections de réalisations plutôt au second semestre.

Coboost a constaté une faible activité et reconstitue son portefeuille au premier semestre sur les missions classiques. Les équipes de capital investissement du Groupe IRD ont été sensibilisées pour renforcer une motivation « plus amont » de Coboost en particulier lors du process d'instruction du dossier.

Les objectifs 2022 sont les suivants :

- Poursuivre l'élargissement de nos activités de conseil/accompagnement, en particulier en liaison avec nos activités d'investissement
 - En diagnostics d'entreprises
 - En accompagnement de projets de croissance externe
 - En accompagnement de projets de développement
 - En formation
 - En co-dev ou co-design
- Développer une offre en innovation managériale
- Développer d'une offre à destination des managers et des salariés des structures d'Entreprises et Cités mais aussi accompagnement de missions PCRH en collaboration avec le MEDEF
- Poursuivre l'extension des activités de conseil à l'ensemble des Hauts de France avec notamment le développement des missions de conseil sur la Picardie en liaison avec PICARDIE INVESTISSEMENT dans le cadre du partenariat
- Développer l'offre RSE Inside (site internet, évènement, communication écrite) qui vise une vingtaine d'accompagnements pour l'année (plusieurs missions signées à ce jour dont une mission pluriannuelle dans le cadre de la réponse à un appel d'offre). Un chargé d'affaire arrive en mai 2022.
- Participer à l'animation de l'accélérateur BPI HdF et promouvoir les services de l'IRD et d'E&C au travers des sessions de formation.
- Renforcer la visibilité de ces offres de services

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

Les comptes consolidés annuels sont présentés conformément aux normes IFRS. Les méthodes retenues par le Groupe pour l'application de ce référentiel sont précisées en annexe.

Il faut rappeler que les comptes consolidés reflètent la valeur patrimoniale du GROUPE IRD.

Ils prennent en compte les résultats sociaux de chaque société consolidée (par intégration globale, ou pour une quote-part pour les sociétés consolidées par mise en équivalence), corrigés des dividendes et autres produits ou charges intra-groupe, ainsi que la valorisation des actifs en portefeuille (titres de participation, titres de placement, immeubles, ...).

Le résultat consolidé correspond donc à la variation de la valeur patrimoniale entre deux périodes comptables.

Les actifs en portefeuille sont évalués de façon semestrielle, selon des méthodes conformes aux normes IFRS et à la réglementation (ex EVCA pour le capital investissement). Le patrimoine immobilier du GROUPE IRD, de ses filiales ou des sociétés qu'il anime, est valorisé, pour les immeubles loués, sur la base de valeurs des rendement attendus par le marché et des investisseurs tiers, par types de biens.

Pour information, concernant l'activité immobilière, une augmentation de 0,25 % des taux de rendement attendus par le marché ou par les investisseurs, aurait un impact négatif d'environ 5 M€ sur le patrimoine immobilier consolidé du Groupe influençant d'autant le résultat consolidé.

Il faut également rappeler que les comptes consolidés, comme les comptes sociaux, ont été établis sur la base des éléments connus au 31 décembre 2021, éventuellement corrigés d'éléments post-clôture dans certains cas spécifiques.

Ces comptes, conformément aux préconisations des organes réglementaires, n'intègrent pas les éventuels impacts postérieurs à cette date, notamment liés à la situation géopolitique des premiers mois 2022.

Le Groupe IRD et ses organes de contrôle sont bien évidemment attentifs aux impacts que les événements intervenus début 2022 pourraient générer notamment sur les actifs immobiliers et financiers.

Ces impacts éventuels feront l'objet d'une analyse spécifique lors des travaux de révision des actifs pour l'établissement des comptes au 30 juin 2022

2 – 1 COMPTE DE RESULTAT (normes IFRS/IAS)

Compte de Résultat en K€	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	13 943	16 642
Résultat de l'activité de portefeuille	19 726	7 549
Autres Produits opérationnels	916	2 304
TOTAL PRODUITS OPERATIONNELS	34 585	26 495
Autres achats et charges externes	- 4 826	- 5 233
Charges de personnel	- 5 690	- 5 316
Impôts, taxes et versements assimilés	- 1 949	- 1 981
Dotations aux Provisions	101	80
Dotations aux Amortissements	- 30	- 60
Autres Charges opérationnelles	- 597	- 704
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES	- 12 991	- 13 214
RESULTAT OPERATIONNEL	21 594	13 281
Produits Financiers	36	3
Charges Financières	- 1 857	2 076
RESULTAT FINANCIER	- 1 821	- 2 073
RESULTAT COURANT	19 773	11 208
Part dans le résultat net des MEE	684	1 194
RESULTAT AVANT IMPOT	20 457	12 402
Impôts	- 159	- 2 101
Résultat des activités destinées à être cédées	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE	20 298	10 301
Participations ne donnant pas le contrôle	4 751	3 891
Résultat des propriétaires de la société	15 547	6 410

PRODUITS OPERATIONNELS : 34.585 K€

Les produits opérationnels sont composés :

- Du chiffre d'affaires s'élevant à 13,9M€ en 2021. Il est constitué essentiellement de :
 - Facturations de loyers et charges locatives, ainsi que cession de terrains nus à hauteur de 11, 8 M€ pour le pôle immobilier
 - Facturations de prestations par l'IRD pour 0,55 M€
 - Prestations de services pour 1,1M€ pour le pôle Conseil
 - Prestations de services et accompagnement pour 1M€ pour le capital investissement

La baisse du Chiffre d'Affaires provient essentiellement :

- De la déconsolidation de la SCI du 36 -0.9 M€
- De la cession d'un immeuble chez Batixis -0.3 M€
- De la faible activité de cession des terrains -0.7 M€
- Des résultats de l'activité de portefeuille de 19.7 M€ qui se répartissent de la manière suivante :

▪ Capital Investissement	18.4 M€	
▪ Plus-value de cession		4.2 M€ (prix de cession de 18.3 M€)
▪ Variation de JV		12.6 M€
▪ Revenus de créances		1.7 M€
▪ IRD	1.3 M€	
▪ Variation de JV		1.3 M€
▪ Immobilier	néant	

CHARGES OPERATIONNELLES : 12.991 K€

Les charges opérationnelles se décomposent de la façon suivante :

- Le poste « autres achats et charges externes » passe de 5.2 M€ à 4.8 M€, soit -0.4 M€. Cette baisse provient du non-déstockage de terrains nus sur l'année 2021.
- Les frais de personnel passent de 5.3 M€ à 5.7 M€, soit +0.4 M€. Cette hausse de la masse salariale provient essentiellement de renforts dans les équipes Capital Développement et Conseils avec notamment la création de l'activité RSE Inside ainsi qu'à une embauche au sein d'IRD Conseil, suite à la nomination de son président au poste de Directeur Général Adjoint de l'IRD.
- Le poste « Impôts et taxes » concerne essentiellement les taxes foncières qui font l'objet de refacturation aux locataires.

RESULTAT OPERATIONNEL + 21.594 k€

Le résultat opérationnel consolidé s'élève à 21.6 M€. Pour rappel, les résultats opérationnels des dernières années :

○ 2021	+ 21.6 M€
○ 2020	+ 13.2 M€
○ 2019	+ 14.5 M€

RESULTAT FINANCIER - 1.821 k€

Les charges financières s'élèvent à 1.857 k€ contre 2.076 k€ en 2020. Cette diminution provient du remboursement des dettes et du faible niveau de souscriptions de nouveaux emprunts.

RESULTAT DES STRUCTURES MISES EN EQUIVALENCES + 684 k€

Les résultats des sociétés Mises En Equivalence sont essentiellement composés par :

- A&T Commerces +780 k€
- Batixia +185 k€
- Finovam -130 k€
- Sci du 36 -116 k€

RESULTAT NET + 20,298 k€

La charge d'impôt comprend :

- L'impôt sur les sociétés dû par les entités du groupe sur la période
- La charge d'impôt latente sur les justes valeurs immobilières

Le groupe IRD bénéficie d'une convention intégration fiscale entre la société mère et ses principales filiales. L'impact positif de cette intégration est traité en consolidation en tant que réduction de la charge fiscale de l'exercice.

Le résultat net consolidé 2021 s'élève donc à + 20.298 k€ (dont part du Groupe 15.547 k€), contre 10.301 k€ en 2020 (dont part du groupe 6.410 k€)

Le résultat part du Groupe représente 77% du résultat consolidé. La revalorisation d'actifs financiers détenus en direct par le holding ou détenus par des filiales explique cette forte contribution pour les actionnaires du Groupe.

2 – 2 COMPTES DE BILAN (normes IFRS/IAS)

ACTIF en K€	31/12/2021	31/12/2020
Goodwill	391	391
Autres Immobilisations incorporelles	152	166
Immeubles de placement	183 201	185 242
Autres Immobilisations corporelles	144	153
Titres évalués par mise en équivalence	16 719	16 282
Actifs financiers évalués à la juste valeur	127 940	98 376
Impôts différés actifs	172	176
Autres actifs non courants	1 719	2 049
ACTIF NON COURANT	330 438	302 835
Stock, produits et services en cours	16 947	14 384
Clients et comptes rattachés	3 847	4 389
Autres actifs courants	5 154	6 211
Impôts Courants	115	293
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8 054	9 485
Actifs destinés à être cédés	2 767	10 867
ACTIF COURANT	36 884	45 629
TOTAL ACTIF	367 322	348 462

PASSIF en K€	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit	44 275	44 275
Primes d'émission	13 185	13 185
Réserves	51 578	47 853
Résultat	15 547	6 410
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	124 585	111 723
Réserves Minoritaires Instruments dérivés	71 689	68 874
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle	4 751	3 891
Capitaux Propres	201 025	184 488
Emprunts long-terme	63 304	74 631
Provisions non courantes	571	856
Produits dérivés ayant une juste valeur négative	639	1 284
Impôts différés passifs	12 845	12 919
Autres passifs non courants	21 502	8 388
Passif non courant	98 861	98 078
Fournisseurs et comptes rattachés	2 474	3 211
Impôts Courants	-	138
Dettes financières courantes	40 288	39 907
Provisions courantes	-	-
Autres passifs courants	24 674	22 640
Passif Courant	67 436	65 896
TOTAL PASSIF	367 322	348 462

Le total du bilan passe de 348,5 M€ à 367,3 M€ soit +5,4 %, reflétant ainsi la poursuite du développement du Groupe IRD

ACTIF

- *Les Goodwill* (391 k€) concernent en totalité IRD Conseil.
- *Les autres immobilisations incorporelles* (152 k€) sont principalement constituées de logiciels.
- Le poste « *Immeubles de placement* » a diminué de 2 M€ (183.2 M€ en 2019 pour 185.2 M€ en 2020). Ce poste a enregistré au cours de l'exercice les principaux mouvements suivants :
 - Variation de Juste Valeur - 2.2 M€
 - Investissements +0.5 M€
 - Cessions - 0.3 M€
- Les Titres évalués par mise en équivalence augmentent de près de 0.4 M€. Les principaux mouvements :
 - Variation de Juste Valeur +0.4 M€
- *Les Actifs financiers évalués à la juste valeur* sont passés de 98.4 M€ à 127.9 M€ sur l'année. Cette augmentation s'explique principalement par les événements suivants :
 - Investissements +30.5 M€
 - Cessions - 16.9 M€
 - Variation de Juste Valeur +16.0 M€
- *Les autres actifs non courants* concernent l'avance preneur versée au pool de crédit-bail constitué dans le cadre du refinancement du site de la Cité des Échanges et des travaux d'extension ainsi que les titres de participation non consolidés.
- Le poste *stocks* est en forte augmentation passant de 14.4 M€ à 16.9 M€. Cette augmentation est liée à des investissements à hauteur de 2.5 M€ sur les programmes immobiliers.
- La trésorerie s'élève à 8 M€.
- Le montant des actifs destinés à être cédés est de 2.8 M€. Il se compose de :
 - De titres immobiliers en cours de cession pour 2.8 M€

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

- Les fonds propres consolidés s'établissent à 201 M€ (contre 184.5 M€ en 2020) dont part du Groupe 124.6 M€ (soit 41.90 € par action)
- L'augmentation de 16.5 M€ des capitaux propres au cours de l'exercice 2021 s'analyse essentiellement par les flux suivants :
 - Résultat consolidé + 20.2 M€
 - Échéance du put sur minoritaire + 1.8 M€
 - Variation couverture de taux + 0.5 M€
 - Distributions de dividendes - 4.2 M€
 - Variation de Périmètre - 1.8 M€
- *Les emprunts et dettes financières (emprunts, crédit-baux, et dettes financières courantes)* ont diminué de presque 11 M€ en raison principalement :
 - Souscription de dettes +2.5 M€
 - Remboursement de dettes -13.4 M€
- Les « autres passifs non courants » (passifs à + 1 an), sont principalement composés de :
 - Titres non libérés d'investissements 18.8 M€
 - Compte courant 1.5 M€
 - Dépôts et Cautionnements 1.0 M€
 - Garantie BPI 0.3 M€
- Le poste *autres passifs courants* (passifs à - 1 an), s'élèvent à 24.7 M€ ; il est composé essentiellement :
 - Titres non libérés d'investissements 11.8 M€
 - Avances de la MEL 6.4 M€
 - Produits Constatés d'avance 2.8 M€
 - Dettes fiscales et sociales 1.9 M€

3 - COMPTES SOCIAUX DU GROUPE IRD

3 – 1 COMPTE DE RESULTAT

En K€	31.12.2021	31.12.2020
CHIFFRE D’AFFAIRES	2.498	2.600
Autres produits d’exploitation	46	101
PRODUITS D’EXPLOITATION	2.544	2.701
Charges externes	2.852	2.720
Charges de personnel	1.443	1.183
Autres charges d’exploitation	119	125
Impôts et taxes	181	179
Dotations aux amortissements et aux provisions	150	145
RESULTAT D’EXPLOITATION	-2.201	-1.652
Produits financiers	2.299	4.964
Charges financières et provisions	-1.070	-1.351
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-972	1.962
Charges et produits exceptionnels	2.895	18
Impôts sur les résultats	-771	-225
RESULTAT NET	2.694	2.204

Les principales variations du résultat d’exploitation s’expliquent comme suit :

- Le chiffre d'affaires est en légère diminution d'un exercice sur l'autre : -3.92% (suite à une diminution des produits de cautions données aux filiales)
- Une hausse des charges externes : + 4.8% (l'exercice 2020 avait été marquée par un ralentissement des opérations de communication)
- La masse salariale évolue significativement suite au renforcement des équipes de direction justifié par les projets de développement du Groupe et à la mise en place d'un contrat d'intéressement.

Le résultat d'exploitation ressort à -2.201 k€ contre -1.652 k€ en 2020.

Le résultat financier s'élève à + 1.229 k€ contre un résultat en 2020 de +3.614 k€. Il se compose des éléments suivants :

- Les produits financiers : (2.299 k€)
 - Dividendes reçus 1.940 k€
 - BATIXIS 1.764 k€
 - SCI DU 36 120 k€
 - POINCARE GESTION 56 k€
 - Reprises de provisions 35 k€
 - IDEF 19 k€
 - ADER 10 k€
 - Auto-détention 5 k€
 - Intérêts de compte-courant 322 k€
 - Placements 2 k€
- Les charges financières : (1.070 k€)
 - Intérêts financiers Obligations et Lignes de tirage 630 k€
 - Couverture taux CBI 52 k€
 - Intérêts de compte-courant 66 k€
 - Provisions sur titres et CC 321 k€
 - Coboost 321 k€

Le résultat exceptionnel s'élève à 2.895 k€ (contre 18 k€ en 2020). Il correspond pour l'essentiel aux éléments suivants :

- Plus/value GEI1 + 2.550 K€
- Plus/value Poincaré Gestion (sortie du capital) + 211 k€
- Etalement de la PV du Crédit Immobilier + 122 K€

Le poste impôt sur les sociétés fait apparaître un profit de 771 k€.

- Ce profit est constaté dans le cadre de la convention d'intégration fiscale.

Le résultat net s'élève à 2.694 K€ contre 2.204 k€ en 2020.

3 – 2 COMPTES DE BILAN

En milliers d'euros	31.12.2021			31.12.2020
	Montant brut	Amortis. Prov.	Montant net	Montant net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Écarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles	101	100	1	14
Immobilisations corporelles	3.185	658	2.527	2.533
Titres de participations	89.271	1.130	88.141	88.112
Autres Immobilisations financières	45.839	697	45.142	30.493
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	138.396	2.585	135.811	121.152
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Clients et comptes rattachés	887		887	930
Autres créances et comptes de régularisation	19.657	84	19.573	16.310
Placements et disponibilités	2.193		2.193	2.858
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22.738	84	22.654	20.098
Charges à répartir				
TOTAL DE L'ACTIF	161.134	2.669	158.465	141.250

En milliers d'euros	31.12.2021	31.12.20
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital	44.275	44.275
Réserves	22.991	22.881
Report à nouveau	1.402	2.318
Résultat	2.694	2.204
Autres Fonds Propres	98	100
TOTAL CAPITAUX PROPRES	71.460	71.778
Provisions pour risques et charges	8	16
DETTES		
Emprunts et dettes financières Etab de crédit	43.618	42.824
Emprunt et dettes financières groupe	13.503	15.341
Fournisseurs et comptes rattachés	276	346
Autres dettes et comptes de régularisation	29.600	10.945
TOTAL DETTES	86.997	69.456
TOTAL DU PASSIF	158.465	141.250

Le total du bilan de la société Groupe IRD passe de 141,3 M€ à 158,5 M€, soit + 12,2 % reflétant la poursuite du développement qui s'est notamment concrétisé par le lancement de nouveaux projets en 2021.

ACTIF

- L'actif net immobilisé de 135.811 k€ (contre 121.152 k€ en 2020) est composé pour l'essentiel d'immobilier et de titres de participations.
 - Les principales variations de l'exercice sur l'actif immobilisé sont les suivantes :
 - Engagements + 24 M€
 - FE2T + 10 M€
 - GEI3 + 5 M€
 - CATHAY 4 + 5 M€
 - FINOVAM 2 + 4 M€
 - Remboursements - 8.8 M€
 - GEI2 - 6.3 M€
 - CATHAY 3 - 1.9 M€
 - CAP CROISSANCE - 0.6 M€
- L'actif circulant de 22.6 M€ est composé essentiellement :
 - Comptes courants de filiales 19.4 M€
 - Créances clients 0.9 M€
 - Trésorerie 2.0 M€

PASSIF

- Le capital social se compose de 2.903.273 actions d'une valeur nominale de 15,25 € par action.
- Les fonds propres sont en légères diminution de 0.3 M€
 - Résultat 2021 + 2.7 M€
 - Dividendes versés - 3.0 M€
- Le poste Emprunts obligataires passe de 20.7 M€ à 23.5 M€ à la suite de nouvelles émissions.
- Les lignes de tirage diminuent de 2 M€ à 20 M€ au 31/12/2021.

- Le poste « Emprunt et dettes financières Groupe » s'élève à environ 13.5 M€.
- Le poste « Autres dettes et comptes de régularisation » est composé essentiellement de :
 - Titres non libérés FE2T 9.7 M€
 - Titres non libérés GEI3 4.2 M€
 - Titres non libérés Cathay 4 3.6 M€
 - Titres non libérés Finovam 2 3.4 M€
 - Titres non libérés Humanis 2.7 M€
 - Titres non libérés Cap Entrepreneur 2 1.8 M€
 - Titres non libérés Reboost 0.9 M€
 - Titres non libérés CATHAY III : 0.4 M€
 - Économie de trésorerie des filiales liée à l'intégration fiscale : 0.8 M€
 - Produits constatés d'avance / PV cession CB : 0.5 M€

3 – 4 PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu des résultats 2021, votre Conseil propose de distribuer en 2022 un dividende de **1,04 € par action**, identique au dividende distribué en 2021.

Il vous propose d’affecter résultat net comptable de **2 693 834,91 €** de la façon suivante :

A la réserve légale (5 %)	135 000,00 €
Qui s’élevait à	3 819 829,00 €
Qui s’élèvera à	3 954 829,00 €

Solde du résultat de l’exercice	2 558 834,91 €
---------------------------------	----------------

Bénéfice distribuable :	
Solde du résultat de l’exercice	2 558 834,91 €
Solde du report à nouveau créditeur	1 401 877,07 €
Total distribuable :	3 960 711,98 €

A la distribution d’un dividende de 1,04 € par action	3 019 403,92 €
--	-----------------------

Après distribution, le compte « Report à nouveau » s’établirait à	941 308,06 €
---	--------------

Soit un dividende brut, avant prélèvements sociaux dus par les personnes physiques, de 1,04 € par action ayant droit à dividende, les actions détenues en auto-détention par la Société étant privées du droit à dividende.

Le montant total des dividendes versés sera réduit à proportion du nombre d’actions de la Société inscrites au compte de liquidité tenu par la Société de Bourse GILBERT DUPONT. Le report à nouveau après répartition sera augmenté à due proportion.

Sur la base des 2.903.273 actions composant le capital de la Société et d'un dividende brut, avant prélèvement sociaux dus par les personnes physiques, de 1,04 € par action, le montant du report à nouveau s'établirait comme suit :

Dividendes	3 019 403,92 €
Report à nouveau après répartition*	941 308,06 €

Les dividendes perçus par les personnes physiques domiciliées en France sont soumis à l'impôt sur le revenu au prélèvement forfaitaire unique (PFU) ou, sur option globale du contribuable, au barème progressif. En cas d'option pour le barème progressif, un abattement de 40 % est, le cas échéant, applicable (CGI 158,3-2° à 4°). Ils sont également soumis aux prélèvements sociaux.

Ce dividende sera mis en paiement le **mercredi 6 juillet 2022**.

Sont précisées, ci-dessous, les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices, soit par action :

Exercice clos le	Dividende	Eligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques	Non-éligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques
31.12.2020	1,04 €	1,04 €	
31.12.2019	0,00 €	0,00 €	
31.12.2018	0,69 €	0,69 €	

3 – 5 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal :

- Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du CGI : le montant des amortissements non déductibles au titre des véhicules de société réintégrés au 31/12/2021 est 13 592,14 €.

3 – 6 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au titre des cinq derniers exercices.

3 – 7 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous précisons, conformément à la loi, que notre Société n'a pas d'activité en matière de recherche et de développement, et qu'à ce titre elle n'a engagé aucune dépense.

4 - PRINCIPAUX ELEMENTS ET POLITIQUE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES – PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le Groupe exerce son activité dans trois pôles distincts d'activité : le capital-investissement, l'immobilier d'entreprises et d'habitation, le conseil/accompagnement (transmission, fusion acquisition, négociation immobilière, recherche de financements, appui au développement).

Ces activités exposent le Groupe à différentes natures de risques : financiers, juridiques, techniques, opérationnels, réglementaires...

La situation géopolitique actuelle peut engendrer des risques complémentaires notamment sur nos actifs financiers et immobiliers, voire d'éventuelles tensions sur les marchés financiers. Le Groupe déploie les mesures pour mesurer et anticiper au mieux l'impact de ces risques éventuels. Ces impacts feront l'objet d'une analyse spécifique lors des travaux de révision des actifs pour l'établissement des comptes au 30 juin 2022.

4 – 1 – 1 Risques liés aux activités du Groupe

Risques liés à la capacité d'investissement de la Société

Dans le cadre de la gestion de ses actifs et de ses passifs, la Direction Générale définit les politiques d'investissement et de liquidité du Groupe à l'occasion des exercices budgétaires annuels sur la base de prévisionnels de trésorerie sur 12 mois et 5 ans. Ils tiennent compte des rotations d'actifs envisageables selon les hypothèses travaillées avec les équipes métier. Un comité financier qui se réunit trimestriellement et qui est composé des principaux dirigeants du Groupe, permet de suivre la situation de trésorerie et d'ajuster les objectifs d'investissement, en fonction notamment de la rotation des actifs.

En 2020, un Comité de stratégie financière (annuel) a été créé. Il est présidé par le Président du Conseil d'Administration et est composé de trois à cinq administrateurs. Il a pour objet est de présenter et valider les plans prévisionnels de trésorerie pour adapter les stratégies d'allocations des ressources voire la politique d'investissement. Ces plans de trésorerie (intégrant les hypothèses d'investissement et les politiques de financement) sont également présentés annuellement au Conseil d'Administration du Groupe IRD et font l'objet de débats contradictoires. Le comité de stratégie financière du 3 décembre a permis d'examiner les plans d'investissement et les prévisions de désinvestissement sur les 5 prochaines années.

Ce plan financier sera actualisé chaque année, mais pourrait aussi être ajusté, si besoin, notamment en fonction de la situation des marchés financiers.

Risques liés à l'évolution de l'environnement juridique, fiscal et réglementaire

GROUPE IRD exerce ses activités dans un environnement réglementé. Des modifications législatives et réglementaires sont susceptibles d'avoir un effet sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société ou des sociétés de son portefeuille. Le service juridique du Groupe suit de façon attentive les évolutions réglementaires et assure une veille sur les principales évolutions juridiques en discussion.

Une attention particulière est portée aux évolutions réglementaires en matière d'engagements RSE notamment concernant les activités de capital investissement

A ce titre, IRD Gestion a engagé la rédaction d'une charte ESG d'investissement responsable et travaille actuellement sur l'identification des critères RSE à destination de nos participations. Parallèlement un outil de suivi proposé par le cabinet Goodwill Management a été choisi et sera déployer au cours de 2022.

Risques inhérents à l'activité de Capital-Investissement

L'activité de capital-investissement présente un certain nombre de risques spécifiques et notamment un risque de perte financière de l'investissement réalisé lors de la prise de participations dans une société.

Compte tenu de la stratégie d'investissement du Groupe, consistant dans la prise de participations de type capital-amorçage, capital-risque et capital-développement, ou à l'occasion de reprises d'entreprises, il ne peut être donné de garantie quant à la réalisation des objectifs de cession des participations, de plus-values ou même de remboursement du capital investi.

La stratégie du Groupe sur le pôle Capital-Investissement qui a pour objectif la réalisation de plus-values par la cession des participations détenues dans ses portefeuilles et la politique de division des risques des sociétés d'investissement du Groupe dont les interventions unitaires ne dépassent jamais 5 à 15 % des fonds gérés, selon les règles spécifiques validés pour chaque fonds par les actionnaires ou souscripteurs, permet de limiter l'impact des défaillances des participations sur les résultats des structures.

Par ailleurs, les sociétés de Capital-Investissement du Groupe sont agréées par BPI France qui est sollicitée au travers de conventions. Dans ce cadre, les interventions peuvent bénéficier d'une garantie des fonds engagés allant de 50 à 70 % selon les opérations. Les évolutions enregistrées des conditions de garantie

de BPI France ont conduit à des ajustements dans la politique d'investissement de façon à renforcer la division des risques. Les opérations peuvent également bénéficier de la garantie du Fonds Régional de Garantie, notamment pour les dossiers relatifs à des reprises d'entreprises, typologie de dossiers non couverts par les conventions BPI France.

Avec la SGP IRD GESTION, l'organisation des conditions d'engagement et de suivi des risques a évolué et diffère selon les types de sociétés ou fonds :

- Selon la réglementation AIFM, FE2T, IRD ENTREPRENEURS, NORD CROISSANCE et NORD CREATION sont des « Autres FIA » en raison de la taille des fonds gérés, de leur actionariat, de la typologie de leurs interventions, Cette classification au regard de la réglementation en vigueur impose des évolutions dont les principales sont :
 - Délégation de gestion à une société de gestion agréée par l'AMF qui précise les missions et obligations de la SGP et les conditions de contrôle de son exercice.
 - Recours à un dépositaire qui s'assure de la correcte utilisation des fonds et garantit ainsi les souscripteurs/actionnaires des fonds ou sociétés
- Les autres fonds ou sociétés (Artois Expansion (gestion extinctive), Côte d'Opale Expansion (gestion extinctive), Grand Hainaut Expansion (gestion extinctive), Grand Lille Expansion (gestion extinctive), Construire Demain (arrêt des investissements), Idef (gestion extinctive) et Inovam (gestion extinctive)) sont considérés comme des « holdings » en raison du nombre limité des actionnaires (par exemple pour Grand Lille Expansion, NORD CREATION et CCI), de la participation de l'ensemble des associés aux process de décision, et de leur objet social (rôle de développement territorial ou sectoriel). De ce fait, la convention de Conseil en Investissement qui a été signée maintient la compétence de décision au niveau des actionnaires ou souscripteurs de ces sociétés ou de ces fonds.
- L'IRD a aussi souscrit au fond de dette Humanis Croissance Hauts de France géré par HGA (Humanis Gestion d'Actifs), aux FPCI GEI 1, 2 et 3 gérés par Poincaré Gestion et au FPCI Cap Croissance et Cap Entrepreneur 2 gérés par UI Gestion. Ces souscriptions s'inscrivent dans le cadre de partenariats permettant à l'IRD d'accroître indirectement son champ d'action. Ces fonds sont gérés par les sociétés de gestion précédemment citées dont les missions et les obligations relèvent de la réglementation l'AMF. IRD gestion a pour mission de déployer ces fonds en Haut de France sous le contrôle indépendant des sociétés gestionnaires des fonds. A noter qu'à l'exception de Cap Entrepreneur 2 et de GEI 3, les autres fonds sont en phase de désinvestissement, suite à la clôture de la période d'investissement.

Il est à noter enfin qu'IRD Gestion a signé un contrat de prestation avec la société OPADEO, qui l'accompagne dans la rédaction des procédures et dans l'analyse du respect des procédures de contrôle interne et de conformité au travers du rapport annuel de contrôle permanent

Risques inhérents à l'activité de prise de participations

Le Groupe dispose en interne de professionnels expérimentés dans les opérations de capital-investissement qui sont salariés depuis le 1^{er} juillet 2017 de la SGP IRD GESTION. Des embauches sont engagées pour adapter les effectifs et les compétences en fonction des projets de développement de l'activité de capital développement.

En tant qu'actionnaire dans des fonds d'investissement ainsi que de la société de gestion IRD Gestion, le Groupe IRD est soumis aux risques inhérents à l'activité de prise de participations dans d'autres sociétés : valorisation de la participation, conditions et modalités de financement de la participation, modification des conditions d'exploitation, contentieux

Les opérations font donc, avant engagement, l'objet d'un processus d'analyse et de validation par IRD Gestion qui s'appuie :

- Sur les compétences et l'expérience des équipes d'IRD GESTION (financières, techniques et juridiques) dans l'analyse et le montage des opérations, avec également appel à des experts externes si besoin.
- Sur des Pré-comités au sein d'IRD GESTION qui se réunissent de façon hebdomadaire, et qui ont pour objectifs de valider et/ou préciser les orientations, voire d'émettre des préconisations à destination des comités d'investissement (audit, plan de financement, ...).
- Sur des comités d'investissement auxquels sont associés des experts, sollicités ponctuellement sur les opérations, et des chefs d'entreprises, reconnus pour leurs compétences et leur expérience. Depuis le 1^{er} juillet 2017, ces comités d'investissement émettent un avis consultatif pour FE2T, IRD Entrepreneurs, NORD CROISSANCE et NORD CREATION, les décisions d'investissement revenant au comité de direction de la SGP IRD GESTION dans le cadre de la convention de délégation de gestion. En revanche, pour toutes les autres sociétés d'investissement (Sociétés locales ou sectorielles d'investissement), le comité d'investissement/désinvestissement est souverain dans ses décisions et la SGP doit appliquer les décisions prises.

Le processus de décaissement est encadré par une procédure, qui précise les responsabilités de contrôle des conditions de mise en place des opérations. Les procédures d'étude, de décision et de décaissement s'inscrivent dans une logique de stricte séparation des fonctions.

A noter également que la SGP IRD GESTION dispose d'un Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) en charge des contrôles de deuxième niveau, conformément à la réglementation AMF en vigueur. Ce RCCI appuie ses travaux sur une société externe (OPADEO), retenue pour ses compétences.

La création de la SGP IRD GESTION et les obligations réglementaires liées à son agrément par l'AMF ont encore renforcé ces dispositifs de surveillance et de contrôle, avec des obligations de reporting à destination de l'AMF et de formalisation des procédures existantes. Les rapports du cabinet OPADEO en charge de nous accompagner dans la mise en œuvre de ces obligations réglementaires et des Contrôles second niveau confirment le respect des obligations réglementaires et la qualité des contrôles réalisés et permettent de faire évoluer les procédures et leurs conditions d'application pour répondre au mieux à ces obligations réglementaires.

Enfin, les mandats de délégation de gestion signés entre IRD Gestion et les fonds sous gestion prévoient la possibilité de les dénoncer par anticipation, moyennant un préavis ou une indemnisation, en cas notamment de désaccord sur la stratégie d'investissement.

Risques liés à l'estimation de la valeur des participations du portefeuille du Groupe – Risque de liquidité

Durant leur détention dans les portefeuilles du GROUPE IRD ou dans les portefeuilles sous gestion ou sous conseil d'IRD GESTION, les participations font l'objet d'évaluations semestrielles selon les règles définies dans les procédures de suivi des participations mises en place par la Société et qui font l'objet d'évolutions régulières en fonction des pratiques professionnelles. En fonction de l'évolution de la situation économique, comme en 2020 lors de la crise Covid 19, les grilles d'analyse sont complétées par des sondages spécifiques. Ces évaluations sont assurées depuis le 1^{er} juillet 2017 par la SGP IRD GESTION.

IRD GESTION applique les méthodes de valorisation préconisées par les associations professionnelles du capital-investissement. L'application de ces méthodes et les valorisations retenues font l'objet d'un audit par les Commissaires aux comptes du Groupe. Des réunions fréquentes ont lieu entre les équipes d'investissement et les dirigeants des sociétés détenues en portefeuille pour évaluer les perspectives d'évolution des participations. Des réunions contradictoires entre les équipes de la SGP et la Direction Générale du GROUPE IRD permettent de conforter ces analyses, dans le respect de l'indépendance d'IRD GESTION mais aussi de la responsabilité de la Direction Générale du GROUPE IRD pour l'établissement des comptes consolidés.

Les fonds ou sociétés d'investissement dont le Groupe IRD est souscripteur ou actionnaire intervenants uniquement dans des sociétés non cotées, les investissements sont soumis au risque spécifique attaché à ce type d'actifs notamment en raison d'un marché moins liquide pour les titres non cotés que pour les titres cotés.

Le retour sur les capitaux investis et la réalisation de plus-values, résultent essentiellement de la cession totale ou partielle des participations voire d'opérations de refinancement secondaire. Or, la cession d'une participation dans une société non cotée peut être plus ou moins difficile à réaliser et n'intervient généralement que plusieurs années après son acquisition, rendant ainsi plus difficile sa valorisation.

Risques liés à la détention de participations minoritaires

Compte tenu de son positionnement, de la stratégie d'investissement des fonds dont il est actionnaire ou souscripteur et enfin des statuts fiscaux certaines structures (NORD CROISSANCE et NORD CREATION - SCR), le Groupe IRD a demandé à la société de gestion IRD Gestion de privilégier le statut d'actionnaire minoritaire (yc pour FE2T et IRD ENTREPRENEURS, compte tenu du positionnement du GROUPE IRD) et de mettre en place les mesures nécessaires pour protéger ses investissements et notamment prévoir leur liquidité à un horizon déterminé à travers un pacte d'associés prévoyant des engagements de sortie conjointe, clauses de rendez-vous ou de liquidité, date de négociation de sortie et toute autre modalité permettant de sécuriser son engagement.

La position d'investisseur minoritaire – bien que prise en compte dans les valorisations retenues et malgré les termes des pactes d'actionnaires qui préservent les intérêts des actionnaires et souscripteurs des fonds – peut être un modérateur de la plus-value et un frein aux négociations de sortie. Cette position est systématiquement intégrée lors du processus d'évaluation des lignes de participation.

Cependant, ces mesures ne prémunissent pas toujours les fonds contre les risques de perte sur investissement ou de valeur des participations.

Risques inhérents à l'activité Immobilière

Pour rappel, les activités immobilières du GROUPE IRD sont animées par les équipes de BATIXIS, société d'investissement également prestataire de services, détenue à 99,99% par l'IRD. A ce titre, BATIXIS peut également intervenir, dans le respect de la réglementation en vigueur, en tant que prestataire, en animation ou en support technique, de sociétés immobilières dans lesquelles le GROUPE IRD est investisseur minoritaire voire de sociétés immobilières tierces.

Risques liés aux acquisitions

La stratégie d'acquisition d'actifs immobiliers ou des sociétés les détenant comporte plusieurs risques susceptibles d'affecter l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe :

- Une surestimation des rendements attendus ou du potentiel d'accroissement de valeur des actifs ; toutefois la majorité des investissements immobiliers significatifs du Groupe sont réalisés sur la base d'engagements de location signés sur des durées longues. Les conditions de rendement locatif sont validées par des comités d'investissement, en fonction de la qualité de l'immeuble, de l'emplacement, de la solvabilité du locataire et de la nature du bail.
- L'existence de défauts cachés sur les actifs ; la présence dans les équipes du pôle immobilier d'ingénieurs du bâtiment, ainsi que l'intervention de la direction juridique du Groupe lors des études de projets, limitent ces risques ;

Les études présentées aux comités d'investissement incluent une analyse du risque locataire, du risque immobilier – sur la base d'une étude technique réalisée par l'équipe d'ingénieurs en bâtiment de BATIXIS au sein du Groupe IRD et d'une analyse de la qualité du programme, de son emplacement et de sa capacité à se valoriser – et du potentiel de liquidité à terme.

Risques liés à la construction

Le Groupe confie la construction des immeubles qu'il réalise à des entreprises tierces. L'équipe technique de BATIXIS assure le suivi technique de la construction, de l'élaboration du permis de construire à la livraison du bien et à sa maintenance.

Risques liés à l'estimation de la valeur des actifs

Le portefeuille d'immeubles du Groupe ou des foncières dont il est actionnaire est évalué semestriellement dans le cadre de l'arrêté des comptes par la méthode du rendement (méthode documentée intégrant les rendements minimums attendus par des investisseurs complétés de paramètres spécifiques tels que la qualité de l'emplacement, la fongibilité de l'immeuble, sa capacité à se valoriser dans le temps ou encore la qualité du locataire ou la durée du bail). Cependant, pour les actifs immobiliers ayant une valeur d'investissement supérieur à 10 M€, une expertise immobilière est systématiquement réalisée chaque année. Cette expertise est par ailleurs comparée aux résultats obtenus selon les méthodes de rendement appliquées sur les autres immeubles, permettant ainsi de vérifier la méthodologie interne de valorisation des actifs immobiliers. Une rotation des experts est également effectuée pour chaque immeuble. En 2021 sur 11 actifs de plus de 10 M€, 8 ont été évalués par de nouveaux experts au titre de la procédure de rotation.

Ces modalités de valorisation des actifs immobiliers sont définies dans une note de procédure qui est actualisée régulièrement pour tenir compte de l'évolution des conditions de marché (immobilier ou financier). La méthodologie retenue et les résultats sont examinés par les Commissaires aux Comptes dans le cadre de leurs travaux de certification ainsi que par le Comité d'Audit du Groupe IRD.

En 2021, la détermination des justes valeurs des immeubles de moins de 10 M€ a été revue compte tenu de l'évolution des taux afin de substituer au TME, composant du taux de capitalisation, le TR7 qui est le taux de crédit immobilier aux entreprises. L'impact 2021 par rapport à l'ancienne méthode a été de dévaloriser les actifs concernés de 3%.

Enfin, dans la période actuelle, une attention particulière est exercée sur l'évolution des taux en rapport avec l'inflation, le renchérissement des matières premières impactant le coût de la construction et la situation géopolitique.

Risques d'insolvabilité des locataires et liés au taux d'occupation des immeubles

Sauf exception, la stratégie du Groupe consiste à ne lancer la construction d'un immeuble ou à n'acquérir un bien que lorsqu'un locataire de qualité a été trouvé et un bail signé. Dans ce cadre, l'analyse du risque locataire est un élément déterminant des décisions d'investissement.

Les investissements les plus significatifs du Groupe sont réalisés sur des immeubles de bureaux avec des locataires de premier plan (VILOGIA, Entreprises et Cités, THALES, KILOUTOU, SUEZ, EIFFAGE, ...), et avec des baux longs qui vont jusqu'à 12 ans fermes

L'échelonnement des échéances des baux permet au Groupe ou aux foncières dont il est actionnaire d'anticiper les risques et de mettre en place les solutions nécessaires dans l'hypothèse où les locataires ne souhaiteraient pas procéder à leur renouvellement.

Une attention particulière avait été portée en 2020 sur la situation financière des locataires dans le contexte de risque sanitaire. Les impacts sont demeurés néanmoins très limités eu égard aux plans d'apurement et d'étalement qui avaient été mis en place et qui sont respectés

Risques liés à la sous-traitance

Le Groupe ou les foncières dont il est actionnaire font appel à des prestataires extérieurs mais l'équipe technique de BATIXIS, constituée d'ingénieurs en bâtiment, a en charge le suivi de ces prestataires. La compétence de ces ingénieurs permet de limiter l'impact de ces risques.

Risques liés aux évolutions réglementaires

Le Groupe et les foncières dont il est actionnaire sont tenus de respecter de nombreuses réglementations contraignantes notamment relatives à la construction, l'entretien et la rénovation des bâtiments, l'hygiène, la sécurité, l'environnement, l'aménagement et l'urbanisme.

Des normes professionnelles nouvelles, des pratiques validées par les professions, des labels de qualité ou des certifications encadrent certaines activités ou imposent des objectifs techniques non réglementaires demandés par les clients du Groupe (HQE, BBC, LEED, BREEAM, Patrimoine Habitat & Environnement).

Le Groupe et les foncières dont il est actionnaire ont adopté une politique volontariste en matière de qualité de construction, en anticipant en particulier les obligations réglementaires en matière de consommation énergétique. Cette politique volontariste, adoptée pour toutes les opérations de montant significatif, doit permettre de limiter les risques de dévalorisation des actifs, liée à l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation.

4 – 1 - 2 Risques liés à la Société

Risques liés à la dépendance à l'égard du dirigeant et des collaborateurs clés

Dans le cadre de son développement, le Groupe IRD a renforcé, depuis plusieurs années, ses structures de direction.

Le directeur général s'appuie sur

- Un comité de direction qui se réunit mensuellement et regroupe les compétences métiers du groupe (Immobilier, capital investissement, services financiers) et back office (juridique, financier, RH, ...). A cette occasion, sont examinés en particulier l'activité et les résultats des différentes activités du groupe, le suivi des plans d'actions ainsi que tout sujet à caractère transversal en particulier concernant l'évolution de l'environnement du Groupe. Ce comité de direction se subdivise trimestriellement en comité financier, en y intégrant les responsables de la trésorerie et des relations bancaires.
- Un comité d'audit qui intervient lors des procédures semestrielles d'arrêté des comptes mais aussi pour la supervision des travaux réalisés dans le cadre des procédures de contrôle interne. Le rapport du comité d'audit est établi en toute indépendance et est commenté lors des Conseils d'Administration du Groupe IRD.
- Un Comité stratégique semestriel dont l'objet est de présenter la stratégie et l'activité des différents métiers, analyser les évolutions de l'environnement de la société et de réfléchir aux orientations stratégiques au travers des besoins des entreprises. Il est composé du Président, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, des responsables métiers et de 3 à 5 membres nommés par le Conseil d'Administration.

- Un Comité de stratégie financière annuel dont l'objet est de présenter et valider les plans prévisionnels de trésorerie pour adapter les stratégies d'allocations des ressources voire la politique d'investissement. Il est composé du Président, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, du Directeur Financier, du Responsable Juridique et de 3 à 5 membres nommés par le Conseil d'Administration.

Le Directeur Général est secondé par :

- Un Directeur Général Adjoint,
- Un Directeur Administratif et Financier,
- Une Responsable Juridique,
- Les Responsables Métiers du groupe,

qui sont tous des professionnels expérimentés.

Par ailleurs, la création de la SGP IRD GESTION, qui assure l'animation et la gestion des activités de capital investissement du groupe, renforce encore la structuration de ses activités. Le Comité de direction de la SGP, constitué de professionnels expérimentés, se réunit de façon hebdomadaire pour assurer le suivi des orientations des comités d'investissement, valider les conditions d'investissement, pour orienter la politique d'investissement des fonds sous gestion ou conseillés ou encore définir la stratégie commerciale. Ce comité de direction valide également les projets de développement de nouveaux fonds.

Cette structuration, les procédures mises en place ainsi que la politique de gestion des ressources humaines et de formation visent à limiter les risques de dépendance par rapport aux dirigeants et à certains collaborateurs clés.

Risques liés aux faits exceptionnels et litiges

A la connaissance du groupe, il n'existe pas de litige ou arbitrage ayant eu dans un passé récent ou susceptible d'avoir un impact défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du groupe.

4 – 1 – 3 Risques de marché

Risque sur actions et de change

Le Groupe IRD privilégie des placements à garantie certaine en capital, dont les rendements sont certes particulièrement faibles actuellement mais qui permettent de sécuriser la trésorerie du Groupe IRD et de ses filiales, dans le respect de leurs missions.

Aucune opération n'est réalisée dans une devise différente de l'euro ; en conséquence le Groupe n'est pas exposé au risque de change.

Risque de taux

La majorité des financements à taux variable du Groupe a fait l'objet de contrats de couverture de taux sur des durées moyennes initiales de 7 ans. Le risque de taux est donc limité.

A noter cependant que le Groupe IRD est exposé à un risque lié à l'évolution des taux sur les marchés financiers par leur impact éventuel sur les rendements attendus par les investisseurs de marché, notamment sur le secteur immobilier. Ainsi, une augmentation de 0,25 % des rendements attendus par les investisseurs sur le secteur immobilier aurait un impact négatif de l'ordre de 5 M€ sur la valeur patrimoniale de l'IRD (selon les normes IFRS retenues pour l'établissement des comptes consolidés). Ces risques sont partiellement sécurisés par la mise en place de baux longs sur des locataires de qualité. Néanmoins, le Groupe IRD demeure très attentif lors des expertises immobilières à limiter l'impact de ces risques et également à l'impact qu'aura l'inflation.

Risque de liquidité

La situation de liquidité du Groupe et des différentes sociétés est examinée de façon trimestrielle, sur la base d'un plan de trésorerie annuel et de façon bisannuelle par une extrapolation sur 5 ans. Cette analyse permet d'ajuster éventuellement la politique et les objectifs d'investissement, en fonction de l'évolution des marchés mais aussi des disponibilités du Groupe. Ces plans de trésorerie, après échanges avec le Comité d'Audit, le Comité Stratégique Financier et le Conseil d'Administration, sont régulièrement présentés aux partenaires bancaires qui jusqu'à présent en ont validé les hypothèses et conséquences notamment en termes de covenants qui ont d'ailleurs fait l'objet d'ajustements.

Les principaux crédits dont bénéficie le Groupe IRD sont assortis de dispositions contractuelles relatives au respect de certains ratios financiers ou au cas de changement de contrôle, qui influent sur les conditions de rémunération ou les clauses d'exigibilité anticipée de ces crédits.

A noter que les lignes de crédit du Groupe IRD ont été renégociées, bien à propos, au second semestre 2021 pour un montant de 40 M€ dans des conditions financières excellentes comparées à celles que nous aurions aujourd'hui.

Par ailleurs, les engagements du Groupe, tant en Capital-Investissement qu'en Immobilier, comportent généralement des clauses d'obtention de crédits qui lui permettent de se rétracter si les conditions de liquidité sur les marchés se dégradent ou si les financements prévus lors de l'accord ou à la signature d'un protocole ne sont pas respectés.

Risques de contrepartie financière

Dans le cadre de ses opérations financières, notamment de couverture du risque de taux, le Groupe IRD utilise des instruments dérivés.

Le Groupe IRD ne travaille, sur ses opérations de placement ou de couverture, qu'avec des acteurs financiers français de premier rang. Par ailleurs, le comité financier examine trimestriellement la répartition des engagements et des encours (prêts, instruments de couverture, placements) par contrepartie de façon à assurer une division équilibrée de ses engagements.

Il assure un suivi régulier de ses encours auprès de ses partenaires bancaires de façon à répartir de façon optimale ses engagements dans une double logique de répartition de risques de contrepartie financière et de partenariat sur le long terme.

4 – 1 – 4 Risques financiers liés aux effets du changement climatique

Le groupe IRD ayant une activité "tertiaire" de capital investissement, de conseil et de gestion d'actifs immobiliers, son activité n'a pas d'impact direct sur l'air, l'eau et le sol affectant l'environnement.

Concernant la branche immobilière, les démarches d'évaluation et de certification en matière d'environnement s'illustrent essentiellement au sein des filiales BATIXIS et AVENIR ET TERRITOIRES qui investissent principalement dans des projets à forte valeur environnementale : RT2000 – DPE B-C, RT2005 – DPE B, RT 2012, RT 2020.

En raison de son activité de services et de la localisation dans les HAUTS DE FRANCE des projets gérés ou financés par le groupe, la société n'a pas identifié de risques financiers associés au changement climatique.

Néanmoins, le GROUPE IRD a engagé une réflexion sur les engagements attendus de ses clients et sur le suivi des critères identifiés. De la même manière le Groupe IRD a entamé une étude liée aux impacts du décret tertiaire.

4 – 1 – 5 Assurance et couverture des risques

Les contrats d'assurance souscrits par la Société et le Groupe couvrent les risques liés à l'exploitation de la Société et de ses filiales et notamment pour leurs immeubles d'exploitation ou de placement (assurances multirisques), de fraude et responsabilité civile ainsi que de responsabilité des mandataires sociaux.

Enfin pour 2022, le Groupe IRD s'est engagé à diligenter avec un intervenant extérieur une cartographie de ses risques à des fins de contrôle interne.

4 – 2 PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Dans le cadre du transfert au 1^{er} janvier 2018 des activités de back-office, assurées antérieurement par GROUPE IRD, à la société RESALLIANCE SERVICES, la responsable du contrôle interne s'est attachée à assurer la pertinence et le contrôle du système de facturation des prestations facturée par RESALLIANCE SERVICES.

A noter que GROUPE IRD S.A., en qualité de holding active, assure au bénéfice des filiales les fonctions de supervision, contrôle interne, gestion de trésorerie, consolidation, back office immobilier, prestations juridiques relatives au pôle capital investissement.

Les procédures mises en place par le Groupe s'inspirent du cadre de référence de l'AMF. Elles couvrent l'ensemble de la société mère et des sociétés consolidées.

Elles impliquent :

- le respect des politiques de gestion,
- la sauvegarde des actifs.
- la prévention et la détection des fraudes et erreurs,
- l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables,
- l'établissement d'informations comptables et financières fiables.

Elles ont pour but de s'assurer de la fiabilité des comptes et de la gestion financière, et de la maîtrise des risques inhérents à l'activité de la Société.

D'une manière générale, les procédures de contrôle interne reposent essentiellement sur des contrôles hiérarchiques de niveau 1 et 2, avec appui de procédures codifiées. L'organisation des différents métiers et activités « support » intègre une séparation des responsabilités entre les fonctions étude, engagement et contrôle des opérations.

Description synthétique du système comptable

Les principaux éléments ci-après précisent l'organisation dans laquelle s'inscrit l'élaboration de l'information financière et comptable destinée aux actionnaires.

La production des informations comptables et financières de la Société est sous la responsabilité de la Direction Financière. Ce service assure également le suivi et la gestion de la trésorerie du groupe constitué de la Société et de ses filiales.

Les équipes de la direction financière utilisent les outils informatiques suivants :

- TALENTIA – Comptabilité générale et analytique et analyse budgétaire
- PROGILAD – Dématérialisation de la comptabilisation des factures fournisseurs
- FCRS-Consolidation IFRS
- C-TRESO-Suivi et prévisions de trésorerie
- PROGIDOC-Dématérialisation et suivi des flux de validation de paiement des fournisseurs
- EVEN-Gestion locative

L'ensemble de ces outils permet de formaliser et de fiabiliser les différents flux financiers et économiques. Ils permettent également de respecter la piste d'audit.

Les comptabilités de la Société et de ses principales filiales sont soumises aux contrôles des commissaires aux comptes dans le cadre de leur mission légale.

Procédures de contrôle interne

Le dispositif de Gestion des risques, mis en place en avril 2010 au sein du Groupe, s'inspire du cadre de référence de L'AMF.

Son application se décompose selon les étapes suivantes :

- Déterminer les zones à risques
- Mettre en place un dispositif de gestion des risques et l'optimiser
- Faire fonctionner ce dispositif
- Améliorer la performance des différents processus

Le dispositif de gestion des risques s'applique au périmètre de consolidation du Groupe.

Il a pour objectif de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité notamment les risques financiers et comptables, mais aussi les risques opérationnels divers.

5 – VARIATION DES PARTICIPATIONS

Nous vous signalons qu'au cours de l'exercice 2021, les participations de la Société ont varié dans les conditions décrites dans l'annexe des comptes.

6 - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

6 – 1 DISSOCIATION PRESIDENT ET DIRECTEUR GENERAL

Les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Direction Générale sont dissociées.

Les fonctions de Président du Conseil d'administration ont été dévolues à Monsieur Jean-Pierre LETARTRE, et celle de Directeur Général à Monsieur Thierry DUJARDIN.

Vous trouverez toutes précisions sur ce sujet dans le Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise.

6 – 2 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS

La liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux est reprise en annexe.

Les curriculums vitae des administrateurs sont en ligne sur son site internet.

6 – 3 REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS (ex jetons de présence)

La rémunération versée aux administrateurs, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021, correspondra à celle votés par l'Assemblée Générale du 21 juin 2022 pour un montant de 110 000,00 €. Ils sont traditionnellement attribués aux administrateurs au prorata de la participation de chaque administrateur aux réunions du conseil, un jeton double étant attribué au Président du Conseil d'administration ainsi qu'aux administrateurs constituant le Comité d'audit. Les Censeurs perçoivent une rémunération brute annuelle de 6 000,00 €.

7 - CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE ET PROCEDURE D'EVALUATION DES CONVENTIONS COURANTES

7 – 1 CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L 22-10-13 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions. Ils procéderont à la lecture du Rapport Spécial sur les Conventions et Engagements Réglementés qui décrit les nouvelles conventions soumises à autorisation et qui, seules, sont soumises au vote de l'assemblée, ainsi que les conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Ces nouvelles conventions et leur exposé des motifs seront repris dans le « Texte des Résolutions Présentées à l'assemblée et Exposé des Motifs ».

7 – 2 CONVENTIONS COURANTES

1 - A date du 31 décembre, le Service Financier transmet au Service Juridique le listing des facturations émises ou reçues par la société afin que soit effectué un tri croisé par destinataires et émetteurs et un pointage des personnes listées à l'article L225-38 soit réalisé.

Lorsque des opérations, d'un montant significatif, sont repérées, une appréciation du caractère d'opération courante à des conditions normales est effectuée.

2 - Avant le Conseil d'Administration d'arrêté des comptes, le Service Juridique présentera au Comité d'Audit ses travaux sur l'évaluation des conventions courantes.

3 – Lors de la réunion du Conseil d'Administration d'arrêté des comptes de l'exercice précédent, le Service Juridique présente au Conseil d'Administration les résultats des investigations et la liste des conventions pour lesquelles une interrogation pourrait exister.

Le Conseil d'Administration a pour mission de valider l'examen des conventions.

4 - Cette revue peut conduire le Conseil à :

- Reconsidérer la classification a priori de certaines conventions présumées libres ;
- Modifier la qualification d'une convention, de réglementée vers libre ou inversement
- Le ou les administrateurs Intéressés ne participent pas aux délibérations et votes du Conseil d'administration.

5 - Lors de ce contrôle, dans le cas où, une convention présumée libre est caractérisée de réglementée, elle sera a posteriori :

- Soumise au vote du Conseil,

- Puis transmise aux Commissaires aux Comptes afin qu'ils puissent l'adjoindre à leur rapport,
- Publiée sur le site internet
- Soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale

afin de respecter la procédure initiale.

La Charte des conventions libres est en ligne le sur le site internet de la société www.groupeird.fr

8 - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Nous vous précisons qu'aucun salarié ne détient d'actions de la Société au titre de la participation des salariés.

9 – INFORMATIONS SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES

GROUPE IRD est dispensé de Déclaration de Performance Extra-Financière, ne dépassant pas les seuils pour l'établissement de la déclaration. Cependant, vous trouverez, ci-dessous, un condensé des informations concernant cette rubrique.

9 – 1 - DONNEES SOCIALES

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la société GROUPE IRD SA était 8.71 salariés contre 7 salariés au 31 décembre 2020, répartis comme suit :

Répartition des salariés de GROUPE IRD par catégories socioprofessionnelles	Hommes	Femmes	Total
Cadres	5.76	0.5	6.26
Employés	0	2.45	2.45
Total	5.76	2.95	8.71

L'ensemble du personnel est en contrat à durée indéterminée.

Depuis le 1er janvier 2018, l'essentiel du personnel dédié aux services support de la société a été transféré. Dans le cadre de la rationalisation des outils supports au profit des filiales et sous filiales, le transfert des salariés a été réalisé vers la société RESALLIANCE SERVICES, après avoir été au préalable validé par le Conseil d'Administration de GROUPE IRD SA.

Au sein du groupe sont intervenus en 2021 :

- 3 embauches en contrat à durée indéterminée,
- 1 embauche en contrat à durée déterminée en contrat d'apprentissage,
- 3 démissions,
- 2 départs en retraite,
- 1 fin de contrat d'apprentissage à durée déterminée,
- 1 départ dans le cadre d'une rupture conventionnelle.

La société GROUPE IRD SA n'a pas été confrontée à de problèmes d'absentéisme au cours de l'année 2021. L'absentéisme total représente 0.44 % du temps de travail total pour 9 jours d'absence (contre 21j en 2020). Au niveau du groupe, le taux d'absentéisme est de 0.88 % du temps de travail total soit 91 jours d'absence pour maladie en 2020 (contre 141 j en 2020).

Au niveau de la société GROUPE IRD SA, les charges de personnel de l'exercice 2021 se sont élevées à 1 443 k€ (contre 1 183 k € en 2020), dont 1 029 K€ au titre des rémunérations brutes (contre 776 k€ en 2020) et 414 k€ au titre des charges sociales (contre 407 k€ en 2020).

Au niveau du groupe, les charges de personnel de l'exercice 2021 se sont élevées à 5 349 k€ (contre 5 316 K€ en 2020), dont 3 727 k€ au titre des rémunérations brutes (contre 3 498 k€ en 2020) et 1 622 k€ au titre des charges sociales (contre 1 818 k€ en 2020).

L'effectif salarié du groupe selon le périmètre de consolidation s'établit désormais à 48 personnes réparties comme suit :

Répartition du nombre de salarié par activité	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Pôle Immobilier	9	9	12
Pôle Capital Investissement	15	16	14
Pôle Conseil	12	12	12
Activités transversales (Direction Générale, Direction Financière, Direction Juridique)	9	7	6
Total	48	44	44

Répartition du nombre de salariés du groupe par catégories socioprofessionnelles au 31/12/2020	Hommes	Femmes	Total
Cadres	60%	16%	76%
Employés	4%	20%	24%
Total	64%	36%	100%

L'âge moyen des collaborateurs est de 44,9 ans, pour une ancienneté moyenne de 11,86 ans. Les salariés de plus de 50 ans représentent 36 % de l'effectif.

Les élections des délégués du personnel ont été organisées en décembre 2015 et se sont soldées par un PV de carence, en l'absence de candidat. En 2021, la société GROUPE IRD est en deçà des seuils d'effectifs pour le déclenchement d'élections de représentants du personnel.

L'ensemble des salariés du groupe est régi par les mêmes textes et conventions, en ce qui concerne les embauches, offres d'emploi, sanctions disciplinaires ou licenciements.

Par ailleurs, les salariés bénéficient de régimes de prévoyance et de complémentaire santé, quel que soit leur statut.

La convention collective SYNTEC est appliquée pour l'ensemble du personnel du groupe IRD.

A compter du 1^{er} décembre 2021, le contrat de retraite sur complémentaire dit Article 83, mis en place pour l'ensemble du personnel depuis le 1^{er} janvier 2018 devient PERO.

Un entretien annuel est organisé chaque fin d'année pour l'ensemble des collaborateurs. A cette occasion, le bilan de l'activité est réalisé. L'entretien professionnel a été mis en place, conformément à la loi du 7 mars 2014 sur la formation professionnelle. Les entretiens professionnels ont été déployés pour l'ensemble des collaborateurs début 2016. L'entretien professionnel est organisé tous les 2 ans, ou au retour d'absence. Les besoins de formation sont évoqués lors de l'entretien professionnel, quand il se tient, et à défaut, à l'occasion de l'entretien annuel. Les salariés sont sensibilisés dans le cadre de la formation professionnelle continue aux régimes existants (au Compte Personnel de Formation – CPF, au CIF).

L'ensemble des managers bénéficie depuis 2019 d'ateliers de co-design et de partages d'expériences entre pairs, dans le prolongement des formations en management qui avaient été organisées ces dernières années. Depuis novembre 2021, un parcours de formation composé de trois ateliers ; communication non violente, feedback et courbe du changement, est proposé à l'ensemble des salariés.

Un accord d'intéressement est conclu pour une durée de 1 an, courant à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2021. L'exercice social des entreprises du périmètre s'étend du 01.01 au 31.12. Une prime d'intéressement basée sur une participation collective aux résultats financiers des entreprises du périmètre de l'accord et à l'atteinte des objectifs annuels de chaque unité de travail sera calculée selon les modalités exposées dans l'accord et versée à l'ensemble des salariés bénéficiaires de l'entreprise. Lors de chaque versement, les bénéficiaires de l'intéressement sont informés, par un avis d'option, envoyé par lettre simple, des sommes qui lui sont attribuées au titre de l'intéressement et du montant dont il peut demander tout ou partie le versement. Cette demande doit être formulée dans un délai de 15 jours à compter de la date à laquelle il a été informé du montant qui lui est attribué.

La société a mis en place différentes actions afin d'augmenter la qualité de vie de ses salariés : conciergerie d'entreprise, réservation de berceaux au sein de crèches interentreprises, jardin participatif, notamment. Les séances de sport bihebdomadaires sont organisées sur le lieu de travail depuis 2016 et se poursuivent avec succès dans le respect des règles sanitaires.

Les conditions de santé et de sécurité au travail font l'objet d'une étude actualisée annuellement dans le document unique de gestion des risques. Aucun accord spécifique en matière de santé et sécurité au travail n'a été signé. L'entreprise met en place annuellement une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière. A l'automne 2021, celle-ci n'a cependant pas pu avoir lieu du fait de la situation sanitaire. Aucun accident de travail, ni de maladie professionnelle, n'ont été déclarés en 2021.

Une plateforme d'écoute et de soutien psychologique a été mise à disposition des salariés depuis le mois d'avril 2020 par le biais de Malakoff Humanis. Ce dispositif perdure à ce jour et permet aux salariés qui en auraient besoin d'accéder à titre anonyme, gratuit et confidentiel, à une équipe de psychologues.

Comme en 2020, la pandémie COVID 19 aura marqué l'année 2021, la charte télétravail prévoyant la possibilité d'une journée par semaine de télétravail a été appliquée dans le respect des mesures gouvernementales. Afin de lutter contre l'épidémie COVID 19 et comme préconisé par le gouvernement, le télétravail renforcé a été mis en place. La possibilité a été ouverte pour un retour ponctuel et limité sur le lieu de travail, en accord avec le manager, sur la base du volontariat afin de faciliter l'exercices des différentes fonctions, de garder un contact avec l'entreprise mais également de limiter l'isolement de certains collaborateurs.

L'activité de GROUPE IRD SA se limitant au territoire de la Communauté Européenne, cela implique notamment le respect des stipulations en matière de liberté d'association et du droit de négociation collective, d'absence de discriminations en matière d'emploi et de profession, d'absence de travail forcé ou obligatoire et de travail des enfants.

9-2- DONNEES ENVIRONNEMENTALES

Politique générale

L'activité du groupe IRD, dite "tertiaire" n'entraîne pas de risque environnemental ou de pollution majeurs. Le groupe IRD ayant une activité capital investissement, de gestion d'immeuble mis en location et de conseil, son activité propre n'a pas d'impact direct affectant gravement l'environnement.

Depuis 2015, le groupe a lancé une démarche RSE « campus vert » sur le campus Entreprises & Cités dont GROUPE IRD est propriétaire. Un tri sélectif des déchets est mis en œuvre (papiers / plastics / matériel informatique) dans la cadre de partenariat avec la société ELISE et dans le respect des règles de tri communautaire de la MEL. Un jardin potager a été créé en 2019, géré par les salariés, et participe à la qualité des échanges ; de même les gobelets ont été supprimés, et l'eau distribuée en réunion n'est plus en bouteilles plastique mais en carafe depuis les fontaines à eau filtrée (économie : 3000 bouteilles).

Le groupe procède à un entretien différencié des espaces verts dans ses parcs d'activité, mise en œuvre de flore indigène dans les projets d'espaces verts. Des ruches sont installées sur le campus d'Entreprises et Cités.

Investissements immobiliers

Le groupe est propriétaire d'immeubles construits par des tiers qu'il donne à bail à des locataires.

Les filiales BATIXIS ou AVENIR & TERRITOIRES investissent principalement dans les projets immobiliers à forte valeur environnementale. Les entreprises intervenant dans le cadre des projets d'investissements immobiliers gérés par le groupe sont tenues de respecter la réglementation en matière de rejets dans l'air, l'eau et le sol.

Les principaux fournisseurs sont les groupes comme BOUYGUES, EIFFAGE, VINCI, RABOT DUTILLEUL, SPIE qui intègrent au cœur même de leurs opérations de construction une politique tournée vers les enjeux sociaux et environnementaux.

Les entreprises intervenant dans le cadre des projets d'investissements immobiliers gérés par le groupe sont tenues d'éviter toute nuisance à l'égard du voisinage et des tiers (émission de poussières, de fumées, de gaz d'échappement, d'odeurs, production de vibrations, de bruits, passages répétés d'engins ou de matériels). Elles respectent les dispositions légales en matière de recyclage et traitement des déchets.

Plusieurs projets immobiliers ont recours à des équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable : pompes à chaleur installée dans les projets EFS, Cité Haute Borne, Ephimmo, Euralliance, Tour Euravenir, Marquette, Avelin.

Les rénovations des bureaux que nous réalisons ponctuellement chaque année, imposent la transformation de types d'éclairage - passage progressif en LED + détections en parties communes.

Au-delà de la norme en vigueur le groupe s'attache à faire l'évaluation des critères environnementaux de nos immeubles dès le stade la conception, sans pour autant passer au stade de la certification, ainsi, les consignes sont données à nos architectes de suivre au maximum les 14 CIBLES HQE. Ces cibles sont en effet des gages de réussites de nos opérations immobilières et augmentent l'attractivité de nos bâtiments, dont les qualités sont unanimement reconnues par nos pairs.

Dans les projets d'aménagement de parcs d'activité de la Croisette, d'Herlies ou de la Pilaterie, Hellemmes, Carvin, le groupe réalise des études d'impacts, de diagnostics loi sur l'eau, et réalisation de l'ensemble des analyses nécessaires à la bonne prise en compte des paramètres environnementaux dans la réalisation des projets.

Les audits « décret tertiaires » sont lancés dans la perspective de la saisie des données dans la plateforme OPERAT en septembre 2022.

Un programme d'installation d'environ 200 bornes électriques est en cours de finalisation afin d'équiper l'ensemble de nos parkings de notre parc immobilier, en vue de la mise au normes 2025

10 - PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS ET CONTRAT DE LIQUIDITE

10 – 1 PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale du 22 juin 2021 avait autorisé le Conseil, dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de commerce relatifs aux rachats en Bourse par la Société de ses propres actions et pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui serait appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sans pouvoir excéder 18 mois à compter de l'assemblée du 22 juin 2021 à opérer des rachats en Bourse, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminerait, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions pouvaient être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action IRD par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF.
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société.
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions.

Ces achats d'actions pouvaient être opérés par tous moyens y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera.

Ces opérations pouvaient notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La société n'entendait pas utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés.

Le prix maximum d'achat était fixé à 35 € par action et le prix minimum de vente pour une action de 10 €. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué devait être ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération était ainsi fixé à 10.161.445 €.

A la clôture de l'exercice, au 31 décembre 2021, la Société n'avait mis en œuvre ce programme que dans le cadre de la gestion du contrat de liquidité repris ci-dessous.

Nous vous demanderons par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L 22-10-62 du Code de commerce, de bien vouloir autoriser le nouveau programme de rachat d'actions de la Société répondant à des conditions et objectifs décrits dans la vingt-deuxième résolution.

L'autorisation sera valable pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sans pouvoir excéder 18 mois à compter de l'assemblée du 21 juin 2022.

10 – 2 CONTRAT DE LIQUIDITE

La Société a signé une convention avec la société de bourse GILBERT DUPONT, à partir du 8 février 2007 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, par lequel elle a confié à cette société la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la déontologie de l'AFEI devenue l'AMAFI. La rémunération de l'Animateur est de 18 000 € H.T. par an.

Un avenant a été signé en date du 19 décembre 2018, dans le cadre de l'entrée en vigueur du Règlement du Parlement Européen et du Conseil sur les abus de marché (MAR).

Historique des mouvements sur le contrat de liquidité

- En date du 27 mai 2010 les administrateurs ont autorisé le Directeur Général à procéder à un versement complémentaire d'un montant de 300 000 €, qui pouvait être libéré par tranches successives de 100 000 €, à l'effet de confier à la société de bourse GILBERT DUPONT les liquidités nécessaires au bon fonctionnement du contrat de liquidité.
- Un premier versement de 100 000 €, tiré sur ladite autorisation a été autorisé par le Conseil d'administration le 17 mai 2011.
- Aucun versement complémentaire n'a été effectué au cours de l'exercice 2012.
- Un versement complémentaire a été effectué en date du 24 septembre 2013 pour un montant de 20 000,00 €.
- Aucun versement complémentaire n'a été effectué au cours des exercices 2014, 2015 et 2016.
- En date du 18 juillet 2017, il a été procédé à un retrait de 245 000,00 € sur le compte liquidité.
- Aucun versement complémentaire n'a été effectué au cours des exercices 2018
- Par délibération du 25 juin 2019, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur Général à procéder à un versement complémentaire d'un montant de 50 000,00 € qui pourra être libéré au cas où la société de bourse GILBERT DUPONT alerterait la Société sur le niveau des fonds nécessaires au bon fonctionnement du contrat de liquidité.
- Aucun versement complémentaire n'a été effectué au cours des exercices 2019, 2020 et 2021.

Nombre initial de titres au 31.12.2020		10 905 actions soit 0,22 % du capital	
Année 2021	Quantité	CMP	Montant total
Achats	5 374	24,0846 €	129 430,65 €
Ventes	7 452	24,1200 €	179 742,54 €

Soldes du contrat de liquidité au 31 décembre 2021 :

- Solde titres :	8 827 actions
- Pourcentage d'auto-détention	0,30 %
- Cours au 31.12.21 :	24,605 €
- Valorisation titres :	217 188,33 €
- Solde espèces au 31.12.21 :	248 526,12 €
- TOTAL :	465 714,45 €

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, les actions en auto-détention sont privées de droit au dividende et de droit de vote.

11 - INFORMATIONS BOURSIERES

- Cours 2021 au plus haut : 26,00 €
- Cours 2021 au plus bas : 21,20 €
- Cours au 31.12.21 : 24,20 €

Cours moyen par action :

2017	2018	2019	2020	2021
19,90	24,80	26,12	21,78	24,20

Valeur actif net par action :

2017	2018	2019	2020	2021
23,83 €	23,81 €	23,96 €	24,72 €	24,61 €

Distributions de dividendes :

2017	2018	2019	2020 *	2021 *
0,69 €	0,69 €	0,00 €	1,04 €	1,04 €

* Proposition du Conseil

12 - OPERATIONS REALISEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS, LES PERSONNES ASSIMILEES ET LEURS PROCHES

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous informons qu'aucune opération n'a été portée à la connaissance de la société par des actionnaires et intervenues au cours de l'exercice 2021.

13 - ETAT DE L'ACTIONNARIAT AU 31.12.21

Actionnaires	31.12.21	Actions
RESALLIANCE SA coopérative à capital variable	26,19 %	760 351
GPI – CITE DES ENTREPRISES Association	24,66 %	716 002
CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS-DE-France	12,84 %	372 700
GIPEL Association	12,18 %	353 592
HOLDING MALAKOFF HUMANIS	7,03 %	204 000
UITH Association	6,91 %	200 644
Flottant	9,89 %	287 157
Action en auto-détention (Sté Bourse Gilbert DUPONT)	0,30 %	8 827
Nombre d'actions total	100 %	2 903 273

14 – MANDATS D'ADMINISTRATEURS - CENSEURS

Aucun mandat d'administrateur n'est à terme à l'Assemblée Générale du 21 juin 2022

Ratification de cooptation d'administrateur :

Suite à l'atteinte de la limite d'âge de Monsieur Luc DOUBLET au 31 décembre 2021, par délibération en date du 14 décembre 2021, le Conseil a décidé de coopter :

- CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE Hauts-de-France dont le siège est sis à EURALILLE (59777) 135 Pont de Flandres (RCS LILLE METROPOLE n° 383.000.692), en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Luc DOUBLET, à compter du 1^{er} janvier 2022 et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'AGO tenue en 2023 et statuant sur les comptes 2022 et prend acte de la désignation de Monsieur Laurent ROUBIN, de nationalité française, né le 02 novembre 1969 à PARIS (75008), demeurant professionnellement à EURALILLE (59777) 135 Pont de Flandres en qualité de représentant permanent de CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE Hauts-de-France au sein du Conseil

d'administration de GROUPE IRD SA. La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE Hauts-de France, détenteur de 12,84% du capital, repris au CREDIT COOPERATIF est appelé être un actionnaire stable avec lequel des partenariats opérationnels seront développés.

Le Conseil d'administration sollicite la ratification de la cooptation de cet administrateur.

Vous trouverez, en annexe au présent rapport, la fiche individuelle comprenant la formation et l'expérience professionnelle ainsi que la liste des mandats sociaux de son représentant permanent.

15 – MANDATS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats d'AEQUITAS, Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Arnaud DHAUSSY, Commissaire aux comptes suppléant, arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale. Par ailleurs, le Cabinet AEQUITAS a atteint la durée maximale de cumul de 24 ans et ne peut être renouvelé.

Bien qu'étant dispensé de réaliser un appel d'offre pour le choix d'un nouveau cabinet, à l'initiative de Thierry DUJARDIN, le service finance a lancé une procédure d'appel d'offre volontaire, en concertation avec le Comité d'Audit, à l'automne 2021. A l'issue de cette procédure, les résultats ont été présentés lors de la réunion du Conseil d'Administration en date du 14 décembre 2021.

Votre Conseil d'administration, vous propose de procéder comme suit :

- Nomination de GRANT THORNTON, Commissaire aux comptes, 91 rue Nationale 59045 LILLE, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2028, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.
- De ne pas procéder à la nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant conformément à L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce qui n'oblige à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant que lorsque le Commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I – REFERENCE A UN CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le conseil d'administration a adopté le code MIDDLENEXT de gouvernement d'entreprise comme code de référence de la Société.

Dans sa séance du 14 décembre 2021, le conseil d'administration a adopté la nouvelle édition du Code MIDDLENEXT (édition septembre 2021), disponible sur le site de MIDDLENEXT (www.middlenext.com).

Depuis qu'il a adopté le code MIDDLENEXT, le conseil d'administration a initié une démarche de conformité avec ses recommandations et n'a écarté aucune de ses dispositions.

R1 Déontologie des membres du conseil

Le Règlement Intérieur définit les règles de déontologie des membres du Conseil. Chaque administrateur est sensibilisé aux responsabilités qui lui incombent au moment de sa nomination et encouragé à observer les règles de déontologie relatives à son mandat : se conformer aux règles légales de cumul des mandats, informer le conseil en cas de conflit d'intérêt survenant après l'obtention de son mandat, respecter les prescriptions légales et réglementaires en matière de déclaration des transactions et de période d'abstention d'intervention sur les titres de la société, respecter à l'égard des tiers une véritable obligation de confidentialité, faire preuve d'assiduité aux réunions du conseil et d'assemblée générale, s'assurer qu'il possède toutes les informations nécessaires sur l'ordre du jour des réunions du conseil avant de prendre toute décision et respecter le secret des informations qu'il détient sur la société.

R2 Conflits d'intérêts

Le Règlement Intérieur comporte les dispositions suivantes en matière de prévention des risques de conflit d'intérêt : « En cas de conflit d'intérêts, un administrateur doit informer le conseil, s'abstenir de voter ou de participer aux délibérations, et, le cas échéant, si le conflit d'intérêt ne lui permet plus d'exercer son mandat en toute indépendance, il devra démissionner. Une absence d'information équivaldra à la reconnaissance qu'aucun conflit d'intérêts n'existe. ». Le Conseil d'administration peut se livrer à toutes investigations raisonnables afin d'évaluer les mesures à prendre pour assurer une prise de décision conforme à l'intérêt de l'entreprise.

R3 Composition du conseil – Présence de membres indépendants

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'administration a compté 6 administratrices indépendantes :

- Madame Fabienne DEGRAVE,
- Madame Alice GUILHON,
- Madame Isabelle HOTTEBART - DE GRAEVE,
- Madame Odile MAUDENS,
- Madame Blandine PESSIN - BAZIL,
- Madame Caroline POISSONNIER – BRYLA.

Elles répondaient aux critères d'indépendance édictés par le Code MIDDLENEXT, à savoir :

- Ne pas avoir été, au cours des 5 dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son groupe ;
- Ne pas avoir été, au cours des 2 dernières années, et ne pas être en relation d'affaires significative avec la société ou son groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier, etc.) ;
- Ne pas être actionnaire de référence de la Société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif ;
- Ne pas avoir une relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- Ne pas avoir été, au cours des 6 dernières années, commissaire aux comptes de l'entreprise.

R4 Information des membres du conseil

Les règles d'information des administrateurs sont définies par le règlement intérieur.

Par ailleurs, la Société adresse une « Note aux Administrateurs » avant chaque réunion du conseil, apportant toutes explications sur les points importants inscrits à l'ordre du jour.

R5 Formation des membres du Conseil

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration et les représentants des personnes morales sont des dirigeants d'entreprises informés des obligations attachées aux responsabilités des mandataires sociaux.

Deux administrateurs ont été l'un Président du Tribunal de commerce, l'autre juge au sein de ce tribunal, une administratrice, membre du H3C et plusieurs Administrateurs ont une formation juridique. Le Président du Conseil d'Administration est l'ancien Président d'Ernst & Young France.

Néanmoins, les Administrateurs ont été formés aux métiers du Groupe. La question du plan de formation des administrateurs sera traitée par le Comité Stratégique et RSE.

R6 Organisation des réunions du conseil et des comités

Le conseil d'administration est réuni en principe 4 fois par an, une fois par trimestre. Le conseil débat et statue sur toutes les questions d'actualité et délibère sur tout point qui relève de sa compétence. Lors de la dernière réunion de l'année, il adopte le budget de l'exercice suivant et délibère de la stratégie de la société.

Le Comité d'Audit rend compte de sa mission 2 fois par an, lors des réunions du conseil d'administration qui arrêtent les comptes annuels (avril) et semestriels (septembre).

R7 Mise en place de comités

Il appartient au Comité d'audit de mener les missions qui lui sont dévolue par la Loi et d'établir ses rapports dans les conditions de l'article L 823-19 du Code de commerce.

Un règlement intérieur du Comité d'audit a été adopté par le conseil d'administration en sa réunion du 23 avril 2019.

Le Comité est composé de Madame Fabienne DEGRAVE et de Madame Odile MAUDENS. Monsieur Luc DOUBLET, frappé par la limite d'âge, ayant été remplacé par cette dernière au 1^{er} janvier 2022.

Fabienne DEGRAVE a été Associée chez ERNST&YOUNG, auditeur financier de 1980 à 2010. Elle est aujourd'hui membre du H3C, Haut Conseil du Commissariat aux Comptes.

Odile MAUDENS, diplômée de l'IAE, est actuellement Directrice Administrative et Financière au sein de l'entreprise TROCME VALLART EMBALLAGES.

Au cours de l'exercice 2021, les Comités Stratégiques et Financiers se sont réunis :

- Comité Stratégique (semestriel)
 - 1^{er} décembre 2021
- Comité de stratégie financière (annuel)
 - 3 décembre 2021

R8 Mise en place d'un Comité spécialisé sur la RSE

Pour faire suite à l'adoption du nouveau Code Middlednext et de la création d'un Comité RSE, le Conseil a attribué au Comité Stratégique, les missions attribuées en matière de RSE.

R9 Mise en place d'un règlement intérieur du conseil

Un règlement intérieur du conseil d'administration a été adopté par le conseil d'administration, signé par l'ensemble des administrateurs.

R10 Choix des administrateurs

La Société fait partie des valeurs moyennes et petites. Ses administrateurs sont désignés par l'assemblée générale parmi ses principaux actionnaires. Six membres indépendants, toutes femmes, ont également été nommés en qualité d'administratrice, soit 43% des membres du conseil.

Lors de la nomination ou du renouvellement du mandat de chaque administrateur, une information sur son expérience et sa compétence est communiquée dans le rapport annuel et à l'assemblée générale. La nomination de chaque administrateur fait l'objet d'une résolution distincte.

R11 Durée des mandats de membre du conseil

Au 31 décembre 2021, le conseil était composé de 14 membres, nommés pour une durée de 6 années pour tenir compte de la spécificité des activités opérationnelles principalement axées sur le capital investissement et l'investissement immobilier, activités à cycle long.

La nomination des mandats des administrateurs, statutairement prévu par roulement, donne une possibilité de modification régulière de la composition du conseil.

R12 Rémunération de l'administrateur

Les administrateurs perçoivent une rémunération (ex jetons de présence) dont le montant global est fixé par l'assemblée générale annuelle. Pour l'exercice 2021, il vous sera proposé de répartir cette rémunération en fonction de l'assiduité des administrateurs aux réunions et du temps qu'ils consacrent à leur fonction. Il vous sera proposé que les administrateurs membres du Comité d'audit et le Président du Conseil d'administration perçoivent une rémunération double.

R13 Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil

Les membres du Conseil d'administration mettent l'évaluation des travaux du conseil à l'ordre du jour de l'une de leur réunion tous les deux ans.

La dernière évaluation a eu lieu lors du conseil du 22 juin 2021.

R14 Relation avec les actionnaires

Les actionnaires peuvent participer à l'assemblée annuelle qui se tient physiquement et au cours de laquelle le Directeur Général et les administrateurs sont invités à dialoguer avec ces derniers. Dans le courant de l'exercice, ils trouvent toutes informations sur le site internet de la société www.groupeird.fr

Analyse des votes à la précédente Assemblée Générale et adoption des résolutions

Nombre d'actions présentes ou représentées à l'AGO du 22 juin 2021 : 2 533 623

Soit **87,53% du capital**

Résolution 1 à 4	A l'unanimité
Résolution 5	20 actions contre (1 actionnaire)
Résolution 6 à 29	A l'unanimité

Une grande cohésion apparaît dans l'expression du vote par les actionnaires de la société.

R15 Politique de diversité et d'équité au sein de l'entreprise

Le Conseil d'Administration respecte la parité hommes-femmes.

Dans la mesure des compétences existantes sur le marché du travail, la Société est attentive à une représentation équilibrée des personnes de tous genres.

A titre d'exemple, un poste de cadre de direction, tenu par un homme, s'est récemment libéré et a été pourvu par une femme.

R16 Définition et transparence de la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux

Les mandataires et administrateurs perçoivent une rémunération votée par l'assemblée générale.

Voir ci-dessous au point IV - POLITIQUE DE REMUNERATION MANDATAIRES SOCIAUX ET DES DIRIGEANTS

R 17 Préparation et succession des dirigeants

Thierry DUJARDIN a pris les fonctions de Directeur Général de la société le 17 avril 2018.

Il est né le 11 octobre 1963 (59 ans).

Diplômé d'E.S.C. LILLE - Option finance/contrôle de gestion, c'est un spécialiste du financement des entreprises. Il a rejoint le Groupe IRD après 20 ans passés au sein d'OSEO (auparavant BDPME et CEPME), société dans laquelle il a exercé de nombreuses fonctions : Directeur du Contrôle de Gestion, Directeur des Opérateurs, Directeur du Réseau Nord-Ouest, Directeur Financier. Thierry Dujardin a également été conseiller technique au sein du Secrétariat d'État aux PME, au Commerce, à l'Artisanat et à la Consommation, aux côtés de François Patriat en 2001.

Il assure la direction générale de la société en s'appuyant sur des cadres responsables de l'animation et du développement des différents pôles d'activité du groupe (capital investissement, immobilier, conseil).

En date du 1^{er} mars 2021, après 21 ans au sein du Groupe et 10 ans au poste de Président d'IRD CONSEIL, Monsieur Paul DAMESTOY a été nommé en qualité de Directeur Général Adjoint (non-mandataire social).

Il est diplômé de PANTHEON – ASSAS - DESS en finances des entreprises et titulaire d'un DESCF (diplôme d'études supérieures comptables et financières). Il a été pendant 7 ans chef de mission d'audit et de conseil au sein du Cabinet d'expertise comptable et d'audit régional. Puis, il a intégré en 1999 le département fusion et acquisition du Groupe pour en prendre la Direction en 2011.

Il assure aujourd'hui en tant que DGA la supervision des différents pôles métiers du groupe ainsi que la gestion des partenariats.

R18 Cumul contrat de travail mandat social

Il n'y a pas de cumul de contrat de travail et de mandat social dans la société. Si, dans l'avenir, une situation de cumul se présentait, le conseil serait amené à statuer sur une telle situation et à en justifier l'opportunité.

R19 Indemnité de départ

Voir ci-dessous situation du Directeur Général au 4.2.2

R 20 Régime de retraite complémentaire

Voir ci-dessous situation du Directeur Général au 4.2.2

R21 Stock-options et attribution d'actions gratuites

La Société n'a pas pris de disposition au profit des dirigeants en matière de stocks options et attributions gratuites d'actions.

R 22 Revue des points de vigilance

En leur réunion du 27 avril 2021, les administrateurs ont procédé à une révision des points de vigilance et des recommandations du Code MIDDLENEXT et ont adopté le nouveau Code lors de la réunion du 14 décembre 2021.

II – STRUCTURE DE GOUVERNANCE

2.1 Présidence et Direction Générale

En date du 23 juin 2020, le Conseil d'administration a reconduit la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et celles de Directeur Général de la Société.

Depuis cette date, Monsieur Jean-Pierre LETARTRE assure le mandat de Président du Conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur qui prend fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2026.

M. Thierry DUJARDIN, a été confirmé dans ses fonctions de Directeur Général qui prendront fin à l'issue de la réunion du Conseil d'administration appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et tenue en 2024.

Les mandats et fonctions exercés par le Président et le Directeur Général dans d'autres sociétés sont repris dans l'annexe « LISTE DES ADMINISTRATEURS - MANDATS EXERCES ».

Aux termes de l'article 12-5 des statuts, le Président du Conseil d'administration organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Dans la continuité des pratiques antérieures, le Conseil d'administration n'a pas apporté de limitations aux pouvoirs du Directeur Général et exerce son contrôle sur l'activité de ce dernier dans le cadre des dispositions légales et statutaires en vigueur.

2.2 Composition du Conseil d'administration au 31.12.21

Nombre	NOM	Représentant permanent	TERME DU MANDAT
1	JP LETARTRE Président du CA		AGO 2026
2	Fabienne DEGRAVE Présidente Comité d'Audit		AGO 2023
3	Luc DOUBLET Membre du Comité d'audit		31/12/2021
4	Alice GUILHON		AGO 2023
5	Isabelle HOTTEBART-DE GRAEVE		AGO 2027
6	Odile MAUDENS		AGO 2027
7	Blandine PESSIN - BAZIL		AGO 2023
8	Caroline POISSONINER - BRYLA		AGO 2025
9	Marc VERLY		AGO 2025
10	RESALLIANCE	P BOULANGER	AGO 2024
11	G.P.I – CITE DES ENTREPRISES	G MEAUXSOONE	AGO 2027
12	GIPEL	P MALBRANQUE	AGO 2027
13	HOLDING MALAKOFF HUMANIS	P BORDE	AGO 2027
14	UITH	B VANDERSCHOTTEN	AGO 2027
% femmes		6/14 = <u>42,85%</u>	

Les Administrateurs sont rééligibles.

Est jointe en annexe la liste des mandataires sociaux indiquant les mandats et fonctions qu'ils ont exercés dans toute société durant l'exercice écoulé.

2.3 Censeur

La Société compte deux Censeurs :

- Monsieur Gilbert HENNIQUE. Ce dernier est Président du GIPEL (Groupement Interprofessionnel Paritaire pour l'Emploi et le Logement), actionnaire de la société

- Monsieur Jean-Pierre GUILLON. M. GUILLON est Président du GPI-CITE DES ENTREPRISES. Le Conseil a souhaité pouvoir continuer à bénéficier de ses conseils avisés.

Les Censeurs exercent leur mandat et perçoivent une rémunération dans le cadre des dispositions légales et de l'article 20 des statuts.

2.4 Application du principe de représentation équilibré des femmes et des hommes

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'administration comptait 6 représentantes du sexe féminin sur 14, soit 42,85 % des membres du Conseil.

III – CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

3.1 Règlement intérieur

Le Règlement Intérieur définit notamment les règles de déontologie des membres du Conseil. Il précise que « Les administrateurs doivent faire preuve d'une totale indépendance d'esprit vis-à-vis de l'exécutif dans l'exercice de leur mandat et veiller à ce que la stratégie définie soit menée dans l'intérêt social et dans la perspective de la pérennité de la société. » Il est signé par l'ensemble des Administrateurs.

Le règlement intérieur est disponible sur le site de la Société.

3.2 Comité d'Audit

Sans préjudice des compétences du conseil, le comité d'audit est notamment chargé des missions suivantes :

- 1° Il suit le processus d'élaboration de l'information financière et, le cas échéant, formule des recommandations pour en garantir l'intégrité,
- 2° Il suit l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sans qu'il soit porté atteinte à son indépendance,
- 3° Il émet une recommandation sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale. Cette recommandation adressée au conseil est élaborée conformément à la réglementation ; il émet également une recommandation au conseil lorsque le renouvellement du mandat du ou des commissaires est envisagé dans les conditions définies par la réglementation,
- 4° Il suit la réalisation par le commissaire aux comptes de sa mission et tient compte des constatations et conclusions du Haut conseil du commissariat aux comptes consécutives aux contrôles réalisés en application de la réglementation,
- 5° Il s'assure du respect par le commissaire aux comptes des conditions d'indépendance dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation,
- 6° Il approuve la fourniture des services autres que la certification des comptes dans le respect de la réglementation applicable,
- 7° Il rend compte régulièrement au conseil de l'exercice de ses missions. Il rend également compte des résultats de la mission de certification des comptes, de la manière dont cette mission a contribué à l'intégrité de l'information financière et du rôle qu'il a joué dans ce processus. Il l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Au cours de l'exercice 2021 et début 2022, le Comité d'audit s'est réuni aux dates suivantes :

- 25 février 2021 : Présentation des comptes sociaux d'IRD et des travaux des commissaires aux comptes
- 18 mars 2021 : Présentation des comptes consolidés et des travaux des commissaires aux comptes

- 28 juin 2021 : Examen avec la direction financière des faits significatifs et des options comptables pour l'arrêté des comptes semestriels du groupe
- 10 septembre 2021 : Présentation des comptes sociaux semestriels d'IRD et des travaux des commissaires aux comptes
- 14 septembre 2021 : Présentation des comptes consolidés semestriels du groupe IRD et des travaux des commissaires aux comptes
- 9 décembre 2021 : Examen avec la direction financière des faits significatifs et des options comptables pour l'arrêté des comptes annuels du groupe
- 23 février 2022 : Présentation des comptes sociaux d'IRD et des travaux des commissaires aux comptes
- 16 mars 2022 : Présentation des comptes consolidés et des travaux des commissaires aux comptes.

La Présidente du Comité d'audit a également régulièrement échangé avec la Direction Juridique.

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 26 avril 2022, le rapport du Comité d'Audit sur l'accomplissement de sa mission au titre de l'exercice clôt au 31 décembre 2021 a été présenté aux membres du conseil.

3.3 Réunion du Conseil d'administration

Le fonctionnement du conseil d'administration (convocation, réunions, quorum, information des administrateurs) est conforme aux dispositions légales et statutaires de la Société.

Le conseil d'administration détermine les orientations stratégiques de la société, veille à leur mise en œuvre et se saisit de toutes questions intéressant la bonne marche de la société et de toutes opérations significatives de gestion ou d'investissement. Il arrête également les comptes sociaux et les comptes consolidés, convoque les actionnaires en assemblée, en fixe l'ordre du jour et le texte des résolutions.

Par ailleurs, il procède à un examen détaillé de la marche des affaires : évolution de l'activité des différents pôles, résultats financiers, état des dettes et situation de trésorerie. En outre, le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns et autorise les conventions relevant de l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce.

Les administrateurs sont convoqués par le Président plusieurs jours à l'avance par lettre simple.

Les Commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil d'administration sans exception, par LRAR pour les arrêtés de comptes, par lettre simple pour les autres réunions.

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois. L'agenda des réunions des Conseils a été le suivant : 27 avril, 22 juin, 28 septembre, 14 décembre. Le taux moyen de participation à ces Conseils s'est élevé à 71 %.

3.4 Information des administrateurs

Les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à leur mission avant chaque réunion du Conseil. Ils reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la vie de la Société. Ainsi leurs sont adressés : l'ordre du jour de la réunion, le procès-verbal de la réunion précédente, le rapport d'activité trimestriel, semestriel ou annuel du groupe ainsi qu'une « Note aux Administrateurs » développant les points importants inscrits à l'ordre du jour. Pour l'arrêté des comptes annuels, les comptes sociaux et consolidés de l'exercice antérieur, le projet de rapport de gestion de l'exercice et les projets de rapports devant être présentés à l'assemblée générale, le projet des textes des résolutions. Pour l'examen des comptes du 1^{er} semestre, les comptes consolidés semestriels et le rapport d'activité du 1^{er} semestre.

3.5 Tenue des réunions et décisions adoptées

Les réunions du Conseil se sont déroulées sur le Campus de LA CITE DES ENTREPRISES à MARCQ-EN-BAROEUL en présentiel et en visioconférence compte tenu de la crise sanitaire.

Leur durée moyenne est de 3h00.

Au cours de l'exercice 2021, hors l'arrêté des comptes annuels, semestriels, et de l'examen trimestriel de l'activité du Groupe, le Conseil a notamment pris connaissance, examiné et/ou autorisé les opérations suivantes :

- Prise de participation au sein du fonds CATHAY SMALLCAP IV,
- Prise de participation au sein du fonds FPCI GEI 3,
- Participation à l'augmentation de capital de COBOOST,
- Refonte des conventions de prestations de coordination et de développement,
- Participation à l'augmentation de capital du Fonds Régional de Garantie.

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est établi par le secrétaire nommé par le Conseil, puis arrêté par le Président, qui le soumet à l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante. Les procès-verbaux sont retranscrits dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur.

3.6 Evaluation du Conseil

Dans sa réunion du 21 juin 2021, le Conseil a procédé à l'analyse des résultats du questionnaire d'autoévaluation des travaux du conseil.

IV - POLITIQUE DE REMUNERATION MANDATAIRES SOCIAUX ET DES DIRIGEANTS

4.1 Vote « ex ante » au titre de l'exercice 2022

4.1.1 Politique de rémunération

La Société est cotée au compartiment C sur Euronext Paris. Elle fait partie des valeurs de petite taille.

GROUPE IRD S.A. est une société régionale dont l'actionnariat est principalement composé d'entreprises et d'associations à caractère professionnel ainsi que de partenaires bancaires ou mutualistes qui se sont donnés pour but de contribuer au développement des entreprises des Hauts de France.

Le groupe a pour objectif d'accompagner la création, le développement et la croissance des entreprises de son territoire dans les domaines du capital investissement de l'immobilier, du conseil et des services financiers. Il intervient notamment par des prises de participations, généralement minoritaires, dans des sociétés en création, en développement ou à l'occasion de reprises d'entreprises. Le Groupe IRD a également développé depuis de nombreuses années une offre de services en accompagnement de la transmission des entreprises, en recherche de financement et, de façon plus récente, en prestations de diagnostics et d'accompagnement.

Le groupe s'inscrit dans des objectifs de réussite à moyen et long terme et ne développe pas une vision spéculative à court terme.

Le groupe inscrit sa stratégie dans une démarche d'accompagnement patient dans l'ensemble de ses métiers et dont les performances s'apprécient dans le moyen et long terme

- Dans sa stratégie d'intervention en immobilier comme en capital investissement, avec des durées moyennes d'intervention de respectivement 8 à 10 ans pour l'immobilier et de 5 à 7 ans pour l'activité de capital investissement.
- Dans l'évaluation de ses actifs avec une politique prudente et raisonnée en matière d'évaluation des Justes Valeurs de ses actifs (participations au capital et immobilier) et se refuse à suivre un mouvement inflationniste qui pourrait contribuer à la constitution de bulles artificielles.
- Dans l'immobilier, comme il vous l'est indiqué ci-dessus dans le chapitre RSE, le groupe mène des projets respectueux des normes environnementales et promeut notamment les constructions à ossature bois.

Pour le groupe, il s'agit essentiellement d'accompagner les projets des entreprises de son territoire et non de poursuivre une politique spéculative.

Sur le plan social, le groupe veille à ce que ses collaborateurs évoluent dans un environnement confortable et que leurs rémunérations soient à la hauteur de leurs performances. A titre d'exemple, lorsque le régime de retraite surcomplémentaire Article 83 a été mis en place, il l'a été au bénéfice de l'intégralité du personnel, sans distinction. Depuis 2021, un contrat d'intéressement a été mis en place afin de récompenser l'engagement collectif, de renforcer les synergies entre les équipes et de fixer des objectifs opérationnels.

Le Conseil d'administration a ainsi adopté une démarche raisonnable, conforme à son positionnement et dimensionnée à la nature des activités du groupe, à sa taille et à ses performances, dans la fixation de la politique de rémunération des mandataires sociaux. Il a souhaité que cette politique ne les conduise pas à une recherche effrénée du profit à court terme. L'instauration d'une rémunération variable, à compter de l'exercice 2022, pour le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général, est donc définie en partie sur des critères de performance financière mais surtout sur la réalisation de projets structurants pour le développement de la Société dans la durée. Afin de pouvoir évaluer les performances réalisées, apprécier la quote-part attachée à chaque objectif et fixer les rémunérations variables, le Conseil constituera un Comité des nominations et des rémunérations.

Pour l'exercice 2022, le Comité des nominations et des rémunérations intégrera dans l'appréciation de la part variable les objectifs suivants :

1. Réalisation du budget/performance financière (Pondération 20%)
2. Avis des Administrateurs sur la gouvernance de la Société et l'atteinte des objectifs stratégiques définis par le Conseil d'Administration (Pondération 40%)
3. Déploiement du Fonds FE2T (engagement d'investissement minimum de 15M€ dans les cibles du fonds et prise en compte des critères RSE pour la qualité des investissements) (Pondération 20%)
4. Politique RSE (Pondération 20%) :
 - Plan d'actions RSE pour les activités de conseil et d'investissement du Groupe IRD. Inclut le déploiement de l'activité RSE Inside (réalisation du budget)
 - Rédaction et lancement d'une politique RSE pour GROUPE IRD et ses filiales (particulièrement pour les investissements du pôle capital développement et du pôle immobilier)

Le Comité des nominations et des rémunérations se réunira préalablement à la réunion du Conseil d'Administration d'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2022 pour évaluer la réalisation de ces objectifs et présentera au Conseil d'Administration ses préconisations.

Parallèlement, la taille atteinte du Groupe IRD et la diversité de ses activités ont nécessité, dans l'intérêt social de la société, de renforcer sa structure de pilotage et sa gouvernance. En effet, le Groupe IRD est confronté à des évolutions fortes de son environnement et de ses métiers, dans ses activités d'investissement comme de conseil. La volonté d'élargir l'intervention de l'IRD sur l'ensemble de la région Hauts de France nécessite également la recherche de nouveaux partenariats. Enfin, le positionnement et le développement de ses activités d'investissement (tant en immobilier qu'en capital investissement) ainsi que les créations de valeurs reposent de plus en plus sur sa capacité à proposer des services de conseil et d'accompagnement.

Ces constats ont conduit à renforcer la structure de pilotage en associant à ces réflexions des administrateurs reconnus pour leur expérience, leur compétence et leurs réseaux.

Concernant les administrateurs

Comme pour les exercices précédents, il vous est proposé de ne pas verser une rémunération aux administrateurs. Il est d'usage dans la société de les répartir en fonction de l'assiduité aux réunions, pratique adoptée par 72 % des sociétés qui ont adopté le Code de gouvernance MIDDLENEXT, une rémunération double étant attribuée au Président du Conseil et aux membres du Comité d'audit.

On remarquera que le montant perçu individuellement par les administrateurs de GROUPE IRD est inférieur à la moyenne des rémunérations perçues par ceux des sociétés adhérentes à MIDDLENEXT : 7 857 € en 2020 chez GROUPE IRD contre en moyenne de 14 497 € pour les entreprises du compartiment C (source Rapport 2019 IFGE – Lyon business school).

Concernant le Président du Conseil d'administration

A l'issue de l'AG du 23 juin 2020, le Conseil d'administration a nommé un nouveau Président en la personne de Jean-Pierre LETARTRE.

Monsieur LETARTRE est diplômé de la Faculté de Lille - DEA de droit des Affaires, Expert-comptable et Commissaire aux Comptes et a réalisé la plus grande partie de sa carrière au sein d'ERNST & YOUNG. Associé en 1990, il en deviendra le Président EY France, Regional Managing Partner pour l'Europe occidentale et le Maghreb, Membre du comité exécutif d'EY pour la zone EMEIA (Europe, Moyen-Orient, Inde, Afrique), Président de la Fondation d'entreprise EY pour les métiers manuels. Il est aujourd'hui spécialisé dans l'accompagnement, le conseil, l'assistance, la réalisation d'études, d'audits, d'analyses ou de prestations notamment dans les domaines du management, de l'organisation, de la stratégie, de l'organisation.

Ses compétences personnelles sont mises à profit pour le développement géographique des interventions du groupe, pour celui des réseaux de partenaires, pour l'élargissement des réseaux de souscripteurs des fonds gérés ainsi que pour le développement des services et des activités de prestations.

En tant que Président du Fonds de Dotation Entreprises et Cités, Président du RESEAU ALLIANCES, Président du COMITE GRAND LILLE, il est un des acteurs majeurs de la réflexion entrepreneuriale sur le territoire, il met son carnet d'adresse au profit du développement du groupe et il est un des acteurs de l'accroissement de sa notoriété et de son attractivité.

Au cours de l'année 2021, Monsieur LETARTRE, en sa qualité de Président, est intervenu en relais du Conseil d'Administration et en appui de la Direction Générale du Groupe, pour renforcer les organes de gouvernance afin notamment d'améliorer l'information et les capacités de décision des administrateurs ; Dans le cadre de ces réflexions, Monsieur LETARTRE a été amené à s'impliquer dans la mise en place de partenariats stratégiques visant à compléter et élargir les offres de produits et de services et à déployer l'activité du Groupe IRD sur l'ensemble des Hauts de France. Ses principales interventions ont concerné l'animation des comités spécialisés, le développement de partenariats stratégiques, notamment avec la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS-DE-France et PICARDIE INVESTISSEMENTS, le développement de nouveaux services, la structuration des démarches RSE. Le Président s'est personnellement investi dans la création et le développement du fonds FE2T - FPCI de capital transformation des PME et ETI régionales s'appuyant potentiellement sur les family offices régionaux et sur des groupes experts internationaux.

Le Conseil d'administration vous propose que le Président perçoive une rémunération fixe et une rémunération variable. Il bénéficie d'une mutuelle ainsi que d'un contrat de prévoyance.

Le Conseil pourra vous proposer le versement d'une prime exceptionnelle lorsqu'il estimera que les performances globales du Groupe le justifient.

Concernant le Directeur Général

Le Conseil d'administration vous propose que le Directeur Générale perçoive une rémunération fixe et un rémunération variable et que la société prenne en charge des dépenses liées à son statut social (indemnité de rupture, cotisations GSC et indemnité de période de carence, régime article 83, véhicule de fonction).

Le Conseil pourra vous proposer le versement d'une prime exceptionnelle lorsqu'il estimera que les performances globales du Groupe le justifient.

Résolution proposée :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.1.1 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve son contenu ainsi que la politique de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022. »

4.1.2 Rémunération collective des Administrateurs :

Le Conseil d'administration vous propose de modifier le montant global de la rémunération allouée au Conseil d'administration et de la fixer à la somme de 150 000,00 €, pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Résolution proposée :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.1.2 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve son contenu ainsi que la rémunération des Administrateurs au titre de l'exercice 2022 »

4.1.3 Rémunération du Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration vous propose de fixer les modalités de rémunération du Président du Conseil d'administration, à savoir :

- Rémunération brute annuelle 150 000,00 €,
- Versement d'une prime exceptionnelle de 120 000,00 € au titre des performances économiques et des performances extra-financières,
- Rémunération variable au titre de l'exercice 2022 pour un montant maximum de 100 % de la rémunération fixe

Résolution proposée :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.1.3 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve son contenu ainsi que la rémunération du Président du Conseil d'administration. »

4.1.4 Directeur Général

Le Conseil d'administration vous propose de fixer les modalités de rémunération du Directeur Général, à savoir :

- Rémunération brute annuelle 160 000,00 €
- Versement d'une prime exceptionnelle de 65 000,00 € au titre des performances économiques et des performances extra-financières
- Rémunération variable au titre de l'exercice 2022 pour un montant maximum de 50 % de la rémunération fixe

Prise en charge par la Société :

- sur présentation des factures correspondantes, au moins 75% des cotisations GSC (Formule 70) de façon que l'ensemble des charges incombant au bénéficiaire (y inclus la GSC) n'excède pas 25% du salaire brut mensuel (hors avantage en nature) pour une durée d'indemnisation de 24 mois et jusqu'à un montant cumulé correspondant à la rémunération brute (fixe + variable) du précédent exercice,
- une indemnité égale à rémunération du mandat social de Directeur Général en cas de révocation sans juste motif dudit mandat pendant le délai de carence prévu par ladite assurance (carence = 12 premiers mois à compter de la première cotisation à l'assurance),

- un régime de retraite complémentaire et surcomplémentaire article 83 dans le cadre du régime collectif pour tous des salariés, la cotisation globale obligatoire est fixée à 5% sur les salaires bruts déclarés par l'employeur à la Sécurité Social, la cotisation étant prise en charge à 100% par l'employeur,
- d'une garantie d'indemnisation à hauteur d'une année de rémunération brute en cas de rupture sans juste motif dudit mandat de Directeur Général
- un véhicule de fonction (795 euros HT par mois).

Résolution proposée :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.1.4 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve son contenu ainsi que la rémunération du Directeur Général. »

4.1.5 Mandataires sociaux dans des sociétés du périmètre de consolidation au sens de l'article L233-16

Président, Monsieur Jean-Pierre LETARTRE :

- Le Président ne recevra aucune rémunération d'administrateur au titre de 2022 dans des filiales du groupe

Directeur Général, Monsieur Thierry DUJARDIN :

- Rémunération d'administrateur (exercice 2022) à percevoir en 2023 en sa qualité de représentant permanent de GROUPE IRD membre du Conseil de surveillance de la société BATIXIS pour un montant brut qui sera fixé par les organes délibérant de ladite société.

Mandataire social, Monsieur Marc VERLY :

- Rémunération au titre du mandat de Président du Directoire de BATIXIS pour un montant annuel brut de 10 000,00 €.
- Rémunération de la convention de prestation de services liant la société OXALIS CONSULTING, dont Monsieur Marc VERLY est le Gérant, à la société AVENIR ET TERRITOIRES SAS La rémunération est calculée à hauteur de 2% HT de l'assiette constituée des loyers encaissés ainsi que toutes indemnités compensatrices versées par le preneur dans le cadre de la révision de sa situation locative sur actifs immobiliers détenus par AVENIR ET TERRITOIRES S.A. et ses filiales

Mandataire social, Monsieur Gérard MEAUXSOONE :

- Rémunération d'administrateur (exercice 2022) à percevoir en 2023 en sa qualité de membre du Conseil de surveillance de la société BATIXIS pour un montant brut qui sera fixé par les organes délibérant de ladite société.

Mandataire social, GIPEL :

- Rémunération d'administrateur (exercice 2022) à percevoir en 2023 en sa qualité de membre du Conseil de surveillance de la société BATIXIS pour un montant brut qui sera fixé par les organes délibérant de ladite société.

Résolution proposée :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.1.5 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve son contenu ainsi que la rémunération des mandataires sociaux concernés. »

4.2 Vote « ex post » au titre de l'exercice 2021

4.2.1 Règles de rémunérations des mandataires sociaux

L'Assemblée Générale du 22 juin 2021 a fixé la rémunération globale des administrateurs à 110.000,00 €.

Les administrateurs ne perçoivent pas d'autre rémunération.

Par ailleurs, le Président du Conseil d'administration perçoit une rémunération fixe.

Le Directeur Général perçoit une rémunération fixe, une prime sur vote favorable de l'AGO, ainsi que la prise en charge de cotisation CSG, d'une indemnité en cas de révocation sans juste motif, d'un régime de retraite complémentaire et surcomplémentaire article 83, d'un véhicule de fonction. Il ne bénéficie d'aucune rémunération variable qui serait attribuée sur la base d'objectifs et de critères de performance.

Administrateurs : au titre des 5 derniers exercices, la rémunération votée au bénéfice des administrateurs n'a pas augmenté :

2017	2018	2019	2020	2021
110 K€				

Président du Conseil d'administration : au titre des 5 derniers exercices, la rémunération du Président s'établit comme suit :

Au titre de sa rémunération d'administrateur :

2017	2018	2019	2020	2021
13 134,33 €	15 172,41 €	17 254,90 €	13.134,33 €*	16 923,08 €*

* M. JP LETARTRE tant qu'administrateur et Président depuis le 1^{er} juillet 2020.

Depuis ce 1^{er} juillet 2020, une rémunération fixe qui s'ajoute à la rémunération d'administrateur du Président JP LETARTRE.

Au titre de l'exercice clos le 31.12.21, il a perçu une somme brute de 150 000,00 €.

Directeur Général :

Le mandat du Directeur Général est rémunéré depuis le 17 avril 2018. Il s'est vu attribuer une rémunération brute annuelle et la prise en charge par la Société d'un certain nombre de dépenses telles que décrites au point 4.2.4 ci-dessous.

2018	2019	2020	2021
150 000,00 €	160 000,00 € + prime 30 000,00 €	160 000,00 € + prime 30 000,00 €	160 000,00 € + prime 50 000,00 €

Ratios de comparaison de la rémunération du DG :

2019

- Ratio / moyenne des rémunérations 2.14
- Ratio / salaire médian 3.73
- Evolution du salaire moyen 2019 / 2018 +5.9%

2020

- Ratio / moyenne des rémunérations 1.92
- Ratio / salaire médian 3.12
- Evolution du salaire moyen 2020 / 2019 +3.4%

2021

- Ratio / moyenne des rémunérations 1.82
- Ratio / salaire médian 2.58
- Ratio SMIC 9.32
- Evolution du salaire moyen 2021 / 2010 +5.7%

Résolution proposée :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.2.1 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve son contenu ainsi que les principes et modalités des règles de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2021. »

4.2.2 Rémunération des Administrateurs

La rémunération des administrateurs la Société, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, a été votée par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 22 juin 2021, qui en a fixé le montant à 110 000,00 €.

Le Conseil d'Administration l'attribue traditionnellement aux administrateurs personnes physiques et personnes morales au prorata de la participation de chaque administrateur ou représentant permanent aux réunions, une rémunération double étant attribué aux administrateurs constituant le Comité d'audit, ainsi qu'au Président du Conseil d'administration.

	23-avr-21	22-juin-21	28-sept-21	14-déc-21	
Jean-Pierre LETARTRE	1	1	1	1	16 923,08 €
Fabienne DEGRAVE	1	1	1	1	16 923,08 €
Luc DOUBLET	1	1	1	1	16 923,08 €
Alice GUILHON	0	0	0	0	0 €
Isabelle HOTTEBARE	1	1	1	1	8 461,54 €
Odile MAUDENS	1	0	1	1	6 346,15 €
Blandine PESSIN	1	1	0	0	4 230,77 €
Caroline POISSONNIER	1	1	1	1	8 461,54 €
Marc VERLY	1	1	1	1	8 461,54 €
RESALLIANCE	1	1	0	0	4 230,77 €
GPI - CDE	1	0	0	1	4 230,77 €
GIPEL	1	0	1	0	4 230,77 €
HOLDING MALAKOFF HUMANIS	1	1	1	0	6 346,15 €
UITH	1	0	0	1	4 230,77 €
TOTAUX	13	9	9	9	110 000,00 €

La rémunération annuelle brute des Censeurs est fixée à 6 000,00 € :

- Gilbert HENNIQUE : 6 000 €
- Jean-Pierre GUILLON : 6 000 €

Résolutions présentées :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.2.2 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve la répartition de la rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2021, au prorata de la participation de chacun aux réunions, une rémunération double étant attribué aux administrateurs constituant le Comité d'audit, ainsi qu'au Président du Conseil d'administration. Elle approuve également la rémunération des Censeurs »

4.2.3 Rémunérations du Président du Conseil d'administration :

Monsieur Jean-Pierre LETARTRE : Au titre de l'exercice 2021, il aura perçu la rémunération brute de 150 000,00 €. Il percevra sa rémunération d'Administrateur telle que décrite au point 4.2.2.

Résolutions présentées :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.2.3 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, constatant leur conformité avec le vote de l'AGO du 22 juin 2021, approuve la rémunération attribuée aux Présidents à raison leur mandat au titre de l'exercice 2021. »

4.2.4 Rémunération du Directeur Général - Monsieur Thierry DUJARDIN :

- En date du 23 avril 2021, le Conseil d'administration a proposé que la rémunération brute annuelle du Directeur Général de maintenir la rémunération à 160 000, 00 €, au titre de son mandat de Directeur Général. Le Conseil d'administration a également proposé de lui verser une prime exceptionnelle de 50 000,00 €, au titre du résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces propositions ont été approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2021 et ont donc été mises en œuvre.

La rémunération brute annuelle du Directeur Général, au titre de son mandat, est assortie d'une garantie d'indemnisation à hauteur d'une année de rémunération brute en cas de rupture sans juste motif dudit mandat de Directeur Général.

La Société prend également à sa charge :

- sur présentation des factures correspondantes, au moins 75% des cotisations GSC (Formule 70) de façon que l'ensemble des charges incombant au bénéficiaire (y inclus la GSC) n'excède pas 25% du salaire brut mensuel (hors avantage en nature) pour une durée d'indemnisation de 24 mois et jusqu'à un montant cumulé correspondant à la rémunération brute (fixe + variable) du précédent exercice,
- une indemnité égale à rémunération du mandat social de Directeur Général en cas de révocation sans juste motif dudit mandat pendant le délai de carence prévu par ladite assurance (carence = 12 premiers mois à compter de la première cotisation à l'assurance),
- un régime de retraite complémentaire et surcomplémentaire article 83 dans le cadre du régime collectif pour tous des salariés.
- un véhicule de fonction (795,11 € par mois).

Résolutions présentées :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.2.4 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, constatant leur conformité avec le vote de l'AGO du 22 juin 2021, approuve la rémunération et les avantages attribués au Directeurs Général à raison de son mandat au titre de l'exercice 2021. »

4.3 Information au titre de l'article L 22-10-9 du Code de commerce - Rémunérations perçues par des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2021 dans des sociétés du périmètre de consolidation au sens de l'article L233-16

Présidents du Conseil d'Administration :

- Monsieur Jean-Pierre LETARTRE : néant

Directeur Général, Monsieur Thierry DUJARDIN :

- Jetons de présence (exercice 2020) perçus en 2021 en sa qualité de représentant permanent de GROUPE IRD membre du conseil de surveillance de la société BATIXIS pour un montant brut de 8 035 €

Administrateur, Monsieur Marc VERLY :

- Rémunération au titre du mandat de membre du Directoire de BATIXIS pour un montant annuel brut de 10 000,00 €
- Rémunération de convention de prestation de services liant la société OXALIS CONSULTING, dont Monsieur Marc VERLY est le Gérant, à la sociétés AVENIR ET TERRITOIRES S.A. La rémunération s'est élevée à 131 760 HT au titre de prestations de services

Administrateur, Monsieur Gérard MEAUXSOONE :

- Jetons de présence (exercice 2020) perçus en 2021 en sa qualité de membre du conseil de surveillance de la société BATIXIS pour un montant brut de 8 035 €

Administrateur GIPEL :

- Jetons de présence (exercice 2020) perçus en 2021 en sa qualité membre du conseil de surveillance de la société BATIXIS pour un montant brut de 8 035 €

V – CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 225-37-4-2° DU CODE DE COMMERCE (actionnaire significatif, mandataire social)

- Convention de prestations de services de RESALLIANCE SERVICES SAS, dont RESALLIANCE S.A. détient 96 % du capital, au bénéfice de GROUPE IRD SA et de ses filiales : Comptabilité, Finances, Contrôle de gestion, Juridique, Gestion des Ressources Humaines, Paie, Communication, Informatique, Gestion des locaux et moyens généraux, Suivi contrats et sinistres assurances, ...
RESALLIANCE SERVICES SAS, prestataire pour l'ensemble des sociétés du groupe, a mis en place un référentiel de facturation basé sur des taux journaliers, avec des références de prix de marché néanmoins préférentielles compte tenu de la mutualisation des fonctions.
Les tarifs ont été fixés sur les bases suivantes : Comptabilité : 600 € HT/jour, Juridique : 800 € HT/jour, Contrôle de Gestion : 800 € HT/jour, Communication : 800 € HT/jour, Gestion assurances : 100 € HT/Heure et un coût forfaitaire pour l'ouverture d'un dossier sinistre à hauteur de 800 € HT, soit forfaitairement une journée de travail. Ces tarifs sont indexés annuellement sur l'indice SYNTEC. Les interventions ou actes exceptionnels font l'objet d'une facturation complémentaire selon des modalités prédéfinies.
Les prestations, assurées par RESALLIANCE SERVICES, couvrent également les services suivants : Affranchissement, Copieurs / impressions, Services généraux, Reprographie, PAO, Informatique, Téléphonie, Paye, Gestion RH. Ces prestations sont facturées selon une base forfaitaire faisant référence à des conditions de marché et sont actualisées au 1^{er} janvier de chaque année. Ces tarifs sont indexés annuellement sur l'indice SYNTEC.
- Bail de sous-location entre GROUPE IRD S.A. (bailleur) et RESALLIANCE SERVICES SAS (preneur) dont RESALLIANCE S.A. détient 96 % du capital, à effet du 1^{er} janvier 2018. Depuis le 27 décembre 2010, la société GROUPE IRD SA est crédit-preneur de la totalité des surfaces du campus du 40 rue Eugène Jacquet dans le cadre d'un contrat de crédit-bail immobilier. Un bail de sous-location a été régularisé entre GROUPE IRD SA et la société RESALLIANCE SERVICES SAS (à l'exception des m² à l'usage de ses propres salariés) tant pour les locaux de bureaux que pour les locaux de séminaires, RESALLIANCE SERVICES sous-louant aux autres sociétés, associations et autres structures présentes sur le Campus. Le loyer global annuel 2021 est 1 667 762,26 € HT.
- Convention de gestion locative conclue prestée par la société BATIXIS au bénéfice de la société AVENIR ET TERRITOIRES et ses filiales. La convention a été conclue moyennant une rémunération annuelle HT de 3% des loyers encaissés du périmètre consolidé d'AVENIR ET TERRITOIRES. Par avenant, l'assiette de fixation des redevances dues a été étendue au montant de toutes indemnités compensatrices versées par le preneur au propriétaire bailleur dans le cadre de la révision de sa situation locative.
- Convention de prestation de services fournie par la société OXALIS CONSULTING, dont Monsieur Marc VERLY est le Gérant, à la sociétés AVENIR ET TERRITOIRES.

VI - MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES

Les modalités de convocation et de participation des actionnaires aux assemblées sont régies par l'article 15 des statuts de la Société (en ligne sur le site internet de la société www.groupeird.fr) ainsi que par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

VII - ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR UNE OFFRE PUBLIQUE - Article L 22-10-11 DU CODE DE COMMERCE

1° La structure du capital de la société :

Actionnaires détenant + de 5% du capital	01.01.2022	Actions
RESALLIANCE SA coopérative à capital variable	26,19 %	760 351
GPI – CITE DES ENTREPRISES Association	24,66 %	716 002
CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS-DE-France	12,84 %	372 700
GIPEL Association	12,18 %	353 592
HOLDING MALAKOFF HUMANIS	7,03 %	204 000
UITH Association	6,91 %	200 644
Total plus de 5%	89,91 %	2 607 279

Nombre d'actions total : 2 903 273

2° Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11 :

Il n'y a pas de restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il n'existe pas de droit de vote double.

L'article 8-2 des statuts prévoit que « La société est autorisée à demander à tout moment au dépositaire central d'instruments financiers les renseignements prévus par la loi relatifs à l'identification des détenteurs de titres au porteur conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'actionnaires. La société est en outre en droit de demander dans les conditions fixées par la loi l'identité des propriétaires de titres lorsqu'elle estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été révélée sont propriétaires de titres pour le compte de tiers. La société peut demander à toute personne morale propriétaire de plus de 2,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social de cette personne morale ou des droits de vote à ses Assemblées Générales. »

L'article 8-4 des statuts prévoit que « En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 2 % du capital ou des droits de vote ou un multiple de cette fraction, est tenue d'informer la société, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 5 jours de négociation, soit avant la clôture des négociations du cinquième jour à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 2 % au moins du capital social. A l'obligation d'information ci-dessus, s'ajoute à l'obligation d'information des franchissements de seuils prévue par les dispositions légales. »

3° Les participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 ;

NC

4° La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci ;

NC

5° Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier ;

NC

6° Les accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

NC

7° Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la société ;

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration fixées à l'article 12 des statuts / 12-1 et 12-2

Règles applicables à la modification des statuts de la société reprises à l'article 15 des statuts.

8° Les pouvoirs du conseil d'administration, en particulier en ce qui concerne l'émission ou le rachat d'actions ;

Hormis les dispositions relatives au programme de rachat d'actions et contrat de liquidité reprises au rapport de gestion, application des dispositions légales et réglementaires.

9° Les accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts ;

NC

10° Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique d'achat ou d'échange.

NC

NC : non concerné

CONCLUSION

En conclusion, nous souhaitons que les propositions que nous vous soumettons recueillent votre approbation et que vous acceptiez de donner aux membres du Conseil d'administration et au Directeur Général de la Société, quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice social et consolidé 2021, sur lesquels vous devez vous prononcer.

Votre Conseil d'administration vous invite, après avoir pris connaissance du rapport de gestion contenant le rapport sur le gouvernement d'entreprise ainsi que des rapports de vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à MARCQ-EN-BAROEUL

Le 26 avril 2022

Le Conseil d'administration

Date d'arrêté	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	44 274 913	44 274 913	44 274 913	44 274 913	44 274 913
Nombre d'actions					
- ordinaires	2 903 273	2 903 273	2 903 273	2 903 273	2 903 273
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 497 230	2 599 841	2 581 745	2 734 281	3 930 389
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	2 350 620	2 603 779	2 106 336	-1 046 382	1 300 717
Impôts sur les bénéfices	-771 276	-225 152	-329 029	-674 768	-666 333
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	428 061	624 552	5 453	-2 311 582	-148 011
Résultat net	2 693 835	2 204 379	2 429 912	1 939 968	2 115 061
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1,08	0,97	0,84	-0,13	0,68
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0,93	0,76	0,84	0,67	0,73
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale	977 696	775 799	656 488	883 230	1 208 456
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	464 881	407 466	389 630	405 422	631 095

	Article D. 441-II : 1° : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre cumulé de factures concernées	0					59
Montant cumulé des factures concernées H.T.		124 700	18 260		4 735	
Pourcentage du montant total H. T. des factures reçues dans l'année						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisés						
Nombre de factures	20				146 980	
						Montant total des factures
(C) Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement (article L. 441-6 ou article L. 433-1 du code du commerce)						
Délais contractuels (préciser)	30					
Délais légaux (préciser)	30					

	Article D. 441-II : 2° : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre cumulé de factures concernées	20					0
Montant cumulé des factures concernées H.T.	215 587	433 408	-2 870		-85	
Pourcentage du montant total H.T. des factures émises dans l'année						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisés						
Nombre de factures	5				93 500	
						Montant total des factures
(C) Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement (article L. 441-6 ou article L. 433-1 du code du commerce)						
Délais contractuels (préciser)	40					
Délais légaux (préciser)	40					

LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2021

Monsieur Jean-Pierre LETARTRE

Né le : 20 avril 1956 à LILLE (59)

Domicilié : 5 rue d'Angleterre
59000 LILLE

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

*PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD SA DEPUIS LE 23 JUIN 2020 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2026
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025*

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Président de :

- JPL Conseil SASU depuis le 22 juillet 2019
- GROUPE IRD SA depuis le 23 juin 2020
- RESALLIANCE SA depuis le 03 mars 2020
- ENTREPRISES ET CITES – FONDS DE DOTATION depuis décembre 2016
- RESEAU ALLIANCES (Asso)

Président du Comité d'Audit :

- PAPREC HOLDING SA depuis le 05 février 2020

Directeur Général de :

- RESALLIANCE SA depuis le 03 mars 2020

Administrateur de :

- GROUPE IRD SA depuis le 23 juin 2020
- RESALLIANCE SA depuis le 03 mars 2020
- PAPREC HOLDING SA depuis le 05 février 2020
- LOXAM SAS depuis juin 2020
- CMI SAS en qualité de représentant de ENTREPRISES ET CITES - FONDS DE DOTATION depuis le 16 septembre 2020
- BECOMING SAS
- ENTREPRISES ET CITES – FONDS DE DOTATION depuis décembre 2016
- ALLIANCE EMPLOI Groupement d'employeurs (Asso) depuis le 26 mai 2020
- MEDEF LILLE METROPOLE (Asso)
- IFA (Institut français des administrateurs) (Asso) depuis le 25 novembre 2020
- RESEAU ALLIANCES (Asso)

Membre du Conseil de Surveillance, représentant permanent de :

- NORD CREATION au sein du Conseil de Surveillance de FINOVAM – SAS depuis le 13 décembre 2019

Membre du Conseil de Surveillance, de :

- IRD GESTION SAS depuis le 31 mars 2020

Madame Fabienne DEGRAVE épouse LEIGNEL
Née le :20 septembre 1949 à STEENVOORDE (59)
Domiciliée : 11 Place Gilleson
59000 LILLE

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 25 AVRIL 2017 JUSQU' A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A TENIR DANS L'ANNEE 2023 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

PRESIDENTE DU COMITE D'AUDIT DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 25 AVRIL 2017

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

VILOGIA SA

- Membre du Conseil de Surveillance jusque mars 2021
- Présidente du Comité d'Audit

LOGIS DES FLANDRES INTERIEURE ET MARITIME SA

- Membre du Conseil de Surveillance jusque mars 2021

VILOGIA HOLDING

- Membre du Conseil de Surveillance depuis le 27 mai 2021
- Présidente du Comité d'Audit

CARTONNERIES DE GONDARDENNES SA

- Administrateur depuis Juin 2017

Monsieur Luc DOUBLET

Né le :05 décembre 1946 à LILLE (59)

Domicilié 6 rue de l'Eglise

80120 VILLERS SUR AUTHIE

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 28 MAI 2004 JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2021

MEMBRE DU COMITE D'AUDIT

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Président du Conseil de Surveillance de :

- DOUBLET SAS

Représentant Permanent de :

- SOFINACTION au conseil d'administration de BANQUE SCALBERT DUPONT
- GROUPE IRD SA au sein du conseil d'administration de NORD CROISSANCE

Président de :

- Centre Chorégraphique national de Roubaix
- l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Lille jusqu'au 30 septembre 2020

Vice-Président de :

- Frac grand large

Madame **Alice GUILHON LANFRANCHI**
Née le : 30 mai 1967 à NICE (06)
Domiciliée : Villa Malice
 235 chemin de Saquier
 06 NICE

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 19 SEPTEMBRE 2013 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2023 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

NEANT

Madame **Isabelle HOTTEBART-DEGRAVE**
Née le : 28 juillet 1959 à ROUBAIX (59)
Domiciliée : 61 avenue du Plat Pays
 59910 BONDUES

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 17 DECEMBRE 2014 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2028 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2027

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

- Gérante IDH PERFORM jusque juin 2021
- Présidente Région Hauts de France Femmes Chefs d'Entreprise jusque décembre 2021
- Membre associé CCI GRAND LILLE et CCIR jusque octobre 2021
- Membre de l'assemblée générale JUNIA (Groupe HEI ISA ISEN)

Madame **Odile MAUDENS-D'HONDT**
Née le : 24 Novembre 1962 à BAPAUME (62)
Domiciliée : 14 rue Fagard
 02110 BOHAIN EN VERMANDOIS

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

***MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 20 JUIN 2017 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2028
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2027***

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

- TROCME VALLART EMBALLAGE SAS – 80740 LE RONSSOY (Directrice Administrative et Financière)

Monsieur Marc VERLY

Né le : 07 avril 1951 à LA GORGUE (59)
Domicilié : 88 corniche des Roches Roses - Aiguebelle
83980 – LE LAVANDOU

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

*MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD SA DEPUIS LE 27 DECEMBRE 2007 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2025
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024*

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

DANS LES SOCIETES ANONYMES

❖ **MANDATS DE DIRECTION**

NEANT

❖ **MANDATS DE GESTION**

Administrateur de :

- GROUPE IRD SA
- RESALLIANCE SA
- BATIXIA SA en qualité de représentant de BATIXIS SAS depuis le 25 juin 2019

❖ **MANDATS DE CONTROLE**

NEANT

AUTRES MANDATS

AU SEIN DU GROUPE IRD

❖ MANDATS DE DIRECTION AU SEIN DU GROUPE IRD

Président de SAS de :

- AVENIR ET TERRITOIRES
- AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HALLUIN jusqu'au 07 avril 2021
- AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HERLIES jusqu'au 07 avril 2021
- BATIXIS
- CROISETTE en qualité de représentant de BATIXIS jusqu'au 29 mars 2021
- DES DEUX PONTS en qualité de représentant de BATIXIS jusqu'au 29 mars 2021
- FONCIERE DE LA PILATERIE
- FORELOG jusqu'au 07 avril 2021

Membre du Directoire de :

- BATIXIS SAS

Gérant de :

- Représentant d'AVENIR ET TERRITOIRES au titre de la Gérance de ses filiales sous forme de SCI
- Représentant de BATIXIS au titre de la Gérance de ses filiales sous forme de SCI
- SCI DU 36

❖ MANDATS DE GESTION / DE CONTROLE AU SEIN DU GROUPE IRD

Administrateur de :

- AVENIR ET TERRITOIRES SAS
- FORELOG SAS
- IRD CONSEIL SASU

Censeur de :

- CRECHES ET ENTREPRISES SAS

HORS GROUPE IRD

❖ MANDATS DE DIRECTION

Président de SAS de :

- A&T ACTIVITES en qualité de représentant d'OXALIS CONSULTING (SARL à AU)
- A&T COMMERCES en qualité de représentant d'OXALIS CONSULTING (SARL à AU)
- AVENIR ET TERRITOIRES II en qualité de représentant d'OXALIS CONSULTING (SARL à AU)
- AVENIR ET TERRITOIRES III en qualité de représentant d'OXALIS CONSULTING (SARL à AU) depuis le 23 septembre 2020

Gérant de :

- OXALIS SC
- OXALIS CONSULTING SARL à Associée Unique
- ATEMPOLIVING SARL à Associée Unique
- Représentant d'A&T COMMERCES au titre de la Gérance de ses filiales sous forme de SCI
- SOCIETE DE LA VIGNE – SARL jusqu'au 07 avril 2021

❖ MANDATS DE GESTION / DE CONTROLE

Administrateur de :

- CITE DES ECHANGES SASU depuis le 21 juin 2019

Membre du Conseil de Surveillance de :

- SERGIC INVEST SAS en qualité de représentant permanent de NORD CROISSANCE

Monsieur Pascal BOULANGER

Né le : 11/04/1963 à VALENCIENNES (59)

Domicilié : 42, bis avenue Bailly Ducroquet
59130 LAMBERSART

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

REPRESENTANT PERMANENT DE RESALLIANCE SA ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 22 NOVEMBRE 2016 JUSQU' A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A TENIR DANS L'ANNEE 2024 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

DANS LES SOCIETES ANONYMES

❖ **MANDATS DE DIRECTION**

❖ **MANDATS DE GESTION**

Administrateur de :

- RESALLIANCE SA (RCS 400.263.034)
- GROUPE IRD SA (RCS 456.504.877) en qualité de représentant permanent de RESALLIANCE SA

AUTRES MANDATS

❖ **MANDATS DE DIRECTION**

Président de SAS de :

- SIGLA NEUF (RCS 418.690.467)
- PRO IMPEC (RCS 379.129.497)
- LA LAITERIE (RCS 443.645.585)
- PBI (PASCAL BOULANGER INVESTISSEMENTS (RCS 753.266.212)
- SOCAM (RCS 423.371.574)
 - L'ARBRE (RCS 351.776.422) depuis le 12 août 2017

Monsieur Gérard MEAUXSOONE

Né le : 18 juin 1954 à LILLE (59)
Domicilié Vagevuurstraat 67
8930 REKKEM (Belgique)

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE IRD SA

REPRESENTANT PERMANENT DE GPI-CITE DES ENTREPRISES, ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD SA DEPUIS LE 23 JUIN 2020 JUSQU' A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A TENIR DANS L'ANNEE 2028 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2027

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Président :

- MEO SA
- CMI SAS depuis le 29 octobre 2019
- VILOGIA HOLDING SA D'HLM

Président du Conseil de Surveillance :

- IRD GESTION SAS depuis le 07 décembre 2018
- BATIXIS SAS depuis le 17 décembre 2018

Vice-Président du Conseil de Surveillance :

- VILOGIA SA D'HLM depuis le 17 octobre 2018

Directeur Général :

- MEO-FICHAUX SAS

Membre du Directoire :

- CAFES MEO-FICHAUX SAS

Administrateur :

- GROUPE IRD SA en qualité de représentant permanent de GPI-CITE DES ENTREPRISES à compter du 23 juin 2020
- CMI SAS depuis le 29 octobre 2019
- GPI-CITE DES ENTREPRISES (Asso) – Secrétaire du bureau et Représentant de la société Groupe IRD SA
- IRD CONSEIL SASU depuis le 1^{er} février 2019
- AVENIR ET TERRITOIRES SAS depuis le 20 juin 2019
- ENTREPRISES & CITES – FONDS DE DOTATION (Représentant de la société BATIXIS) depuis le 29 septembre 2020
- VILOGIA PREMIUM (SCP D'HLM)
- PUISSANCE 3 SAS
- GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL PARITAIRE EMPLOI LOGEMENT (GIPEL) (Asso) depuis décembre 2020

LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2021

GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL PARITAIRE POUR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT (GIPEL), Association enregistrée à la Préfecture du Nord sous le n° W595001636, dont le siège social est sis 445 boulevard Gambetta - Immeuble Mercure - 59200 TOURCOING dont le représentant permanent est :

Monsieur **Patrick MALBRANQUE**
Né le : 17 mai 1959 à HENIN BEAUMONT (62)
Domicilié : 43 avenue de la Marne
 59700 MARCQ EN BAROEUL

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

REPRESENTANT PERMANENT DU GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL PARITAIRE POUR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT (GIPEL) ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 13 DECEMBRE 2016 JUSQU' A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A TENIR DANS L'ANNEE 2028 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2027

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Gérant :

- CHABELOU SCI

Administrateur :

- NORD CROISSANCE SAS en qualité de représentant du GIPEL
- NORD CREATION SAS en qualité de représentant du GIPEL

**Mandats et fonctions exercés par M. Philippe BORDE
Etat au 31.12.2021**

SOCIETE	RCS	FORME	Fonction exercée	Fin de mandat
EPSENS	538 045 964 RCS Paris	SA	Administrateur (nomination 09.06.2021) Membre du Comités d'Audit et Comité des Risques (nomination au 12.12.2019)	AG 2025
Groupe IRD	456 504 877 RCS Lille	SA	Représentant de Holding Malakoff Humanis, Administrateur (nomination au 25.06.2020)	
Foncière Hospi Grand Ouest	531 323 517 RCS Nantes	SAS	Représentant de Holding Malakoff Humanis membre du Conseil d'administration	

LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2021

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES ET HABILLEMENT (UITH) anciennement dénommée UNION DES INDUSTRIES TEXTILES DU NORD (UIT NORD) dont le siège 41, rue des Métissages – CS 70314 - 59336 TOURCOING CEDEX dont le représentant permanent est, depuis le 17 avril 2018 :

Monsieur Bernard VANDERSHOOTEN

Né le : 09 septembre 1960 à ARMENTIERES (59)
Domicilié : 15 rue du Maréchal Foch
59280 ARMENTIERES

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

**REPRESENTANT PERMANENT DE L'UNION DES INDUSTRIES TEXTILES ET HABILLEMENT (UITH) anciennement dénommée UNION DES INDUSTRIES TEXTILES DU NORD (UIT NORD),
ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD SA DEPUIS LE 17 AVRIL 2018 JUSQU' A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A TENIR DANS L'ANNEE
2028 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2027**

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Président de :

- VANDERSHOOTEN SASU en qualité de représentant de VDS MANAGEMENT
- ALEXANDRE TURPAULT SASU en qualité de représentant de VDS MANAGEMENT
- INDUSTRIES TEXTILES COTONNIERES ITC SASU en qualité de représentant de VDS MANAGEMENT
- NORLINGE SASU en qualité de représentant de VDS MANAGEMENT

Gérant de :

- SC MAISON6
- SCI VDS IMMOBILIERE
- SC FINANCIERE VDS
- SARL VDS MANAGEMENT

LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2021

Madame **Blandine PESSIN née BAZIL**
Née le : 07 mars 1972 à PARIS (75017)
Domiciliée : 7 Rue Jeanne d'Arc
 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

***MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 29 SEPTEMBRE 2020 JUSQU' A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A TENIR DANS L'ANNEE 2023
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022***

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Administratrice de :

- PAPREC HOLDING SA (RCS PARIS n° 753.994.805) depuis le 09 décembre 2021

Censeur au sein du Conseil de Surveillance de :

- GROUPE PETIT FORESTIER SAS (RCS BOBIGNY n° 498.923.747) depuis le 14 décembre 2021

Madame **POISSONNIER née BRYLA Caroline**
Née le : 06 octobre 1984 à ARMENTIERES (59)
Domiciliée : 112B, rue de la Gare
 59189 STEENBECQUE

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 29 SEPTEMBRE 2020 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A TENIR DANS L'ANNEE 2025 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Membre du Conseil d'administration de SOFIE depuis Septembre 2020

Membre du Conseil d'administration du FBN depuis Juin 2019

CENSEUR GROUPE IRD SA – NON ADMINISTRATEUR

Monsieur Gilbert HENNIQUE

Né le : 17 décembre 1941 à CAMBRONNE-LES-RIBECOURT (60)

Domicilié : Villa Tamaris

21 boulevard de la Marne

59420 MOUVAUX

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

CENSEUR DE GROUPE IRD SA DEPUIS LE 20 JUIN 2017 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2023 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

DANS LES SOCIETES ANONYMES

❖ **MANDATS DE DIRECTION**

NEANT

AUTRES MANDATS

❖ **MANDATS DE DIRECTION**

Président d'Association :

➤ GIPEL (Association)

Gérant de :

➤ LES CANAUX DE LA METROPOLE – S. C. I.

❖ **MANDATS DE GESTION / DE CONTROLE**

Administrateur de :

- NORD CREATION – SAS, anciennement dénommée ALLIANSYS
- NORD CROISSANCE – SAS

Administrateur, représentant permanent de :

- GIPEL au sein du Conseil d'administration d'INOVAM SAS
- GIPEL au sein de COMPAGNIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT - CMI SAS depuis le 30 Juin 2015

Censeur :

- depuis le 20 Juin 2017, au sein du Conseil d'Administration de la société GROUPE IRD – SA

Monsieur Jean-Pierre GUILLON

Né le : 03 novembre 1944 à PARIS (75)

Domicilié : 127 D avenue de la Marne
59700 MARCQ EN BARCEUL

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

CENSEUR DE GROUPE IRD SA DEPUIS LE 23 JUIN 2020 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2023 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

DANS LES SOCIETES ANONYMES

❖ **MANDATS DE DIRECTION**

NEANT

❖ **MANDATS DE GESTION**

Administrateur de :

- BATIXIA – SA
- VILOGIA PREMIUM – SCP HLM

Administrateur, représentant permanent de :

- VILOGIA SA au sein du Conseil d'Administration de VILOGIA PREMIUM GRAND EST – SCP HLM
- VILOGIA SA au sein du Conseil d'administration de VILOGIA PREMIUM PAYS DE LA LOIRE – SCIC HLM
- VILOGIA SA au sein du Conseil d'administration de VILOGIA PREMIUM AUVERGNE-RHONE-ALPES – SCIC HLM
- VILOGIA SA au sein du Conseil d'administration de VILOGIA PREMIUM NOUVELLE AQUITAINE – SCIC HLM

❖ **MANDATS DE CONTROLE**

Président et membre du Conseil de Surveillance de :

- VILOGIA Société Anonyme d'HLM – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Vice-Président et Membre du Conseil de Surveillance de :

- VILOGIA HOLDING (anciennement dénommée LOGIS DES FLANDRES INTERIEURE ET MARITIME (LOGIFIM) – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
- VILOGIA LOGIFIM – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
- TERRES ET MERS HABITAT SOCIAL – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

AUTRES MANDATS

❖ **MANDATS DE DIRECTION**

Président de :

- JEAN-PIERRE GUILLON CONSEILS – SASU
- U.C.H – GIE

❖ **MANDATS DE GESTION / DE CONTROLE**

Administrateur de :

- COMPAGNIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT, sous le sigle C.M.I. – SAS jusqu'au 16 septembre 2020
- NORD CROISSANCE – SAS jusqu'au 16 juin 2020
- U.C.H – GIE
- La META – GIE

Administrateur, représentant permanent de :

- NORD CREATION au sein du Conseil d'Administration de INOVAM – SAS

❖ **AUTRES**

Censeur :

- au sein du Conseil d'Administration de la société GROUPE IRD – SA depuis le 23 juin 2020

DIRECTEUR GENERAL NON ADMINISTRATEUR DE GROUPE IRD SA

Monsieur **Thierry DUJARDIN**
Né le : 11 octobre 1963 à LILLE (59)
Domicilié : 52 rue de Boufflers
 59130 LAMBERSART

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

DIRECTEUR GENERAL DE GROUPE IRD SA DEPUIS LE 17 AVRIL 2018 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2024 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

DANS LES SOCIETES ANONYMES

❖ **MANDATS DE GESTION**

Administrateur de :

- GRAND HAINAUT EXPANSION – SA, anciennement dénommée : NORD DE FRANCE EXPANSION – SAMBRE AVESNOIS EXPANSION
- FONDS REGIONAL DE GARANTIE NORD PAS DE CALAIS – SA en qualité de représentant permanent de la société GROUPE IRD SA

❖ **MANDATS DE DIRECTION**

Directeur Général de :

- GROUPE IRD – SA depuis le 17 avril 2018

AUTRES MANDATS

❖ **MANDATS DE DIRECTION**

Président de :

- NORD FRANCE AMORCAGE – SASU
- INVESTISSEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENARIAT EN FRANCHISE – IDEF – SAS
- RESALLIANCE SERVICES – SAS depuis le 28 mai 2018
- CONSTRUIRE DEMAIN – SAS depuis le 19 avril 2018
- CITE DES ECHANGES – SASU depuis le 21 juin 2019
- NORD CROISSANCE SAS depuis le 09 avril 2020
- NORD CREATION SAS depuis le 08 avril 2020

Directeur Général de :

- NORD CROISSANCE – SAS jusqu'au 09 avril 2020
- NORD CREATION – SAS jusqu'au 08 avril 2020
- GRAND LILLE EXPANSION – SAS

Gérant de :

- LA VIGNE SARL depuis le 07 avril 2021

❖ **MANDATS DE GESTION**

Administrateur de :

- COTE D'OPALE EXPANSION – SAS
- CONSTRUIRE DEMAIN – SAS
- GRAND LILLE EXPANSION – SAS
- INOVAM SAS en qualité de représentant permanent de NORD CROISSANCE depuis le 25 mai 2018
- NORD CREATION SAS en qualité de représentant permanent de la société NORD CROISSANCE jusqu'au 08 avril 2020
- NORD CREATION SAS depuis le 08 avril 2020
- NORD CROISSANCE SAS depuis le 09 avril 2020
- CITE DES ECHANGES – SASU depuis le 21 juin 2019
- IRD CONSEIL – SASU en qualité de représentant permanent de GROUPE IRD SA depuis le 01 février 2019

❖ **MANDATS DE CONTROLE**

Membre du Conseil de Surveillance de :

- IRD GESTION SAS en qualité de représentant permanent de la société GROUPE IRD SA depuis le 20 novembre 2018

Président du Conseil de Surveillance de :

- FINOVAM GESTION – SAS en qualité de représentant permanent de la société GROUPE IRD SA à compter du 11 juin 2020

Membre du Conseil de Surveillance de :

- BATIXIS – SAS en qualité de représentant permanent de la société GROUPE IRD SA depuis le 17 décembre 2018
- FINOVAM – SAS en qualité de représentant permanent de NORD CROISSANCE depuis le 25 mai 2018
- FINOVAM GESTION – SAS en qualité de représentant permanent de la société GROUPE IRD SA

Coordonnées

www.linkedin.com/in/jeanpierreletartre (LinkedIn)
www.ey.com/fr (Company)

Principales compétences

Management Consulting
Business Strategy
Accounting

Honors-Awards

Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur

Publications

L'Ambition de grandir
20 ans de succès entrepreneurial en France
Entrepreneurs

Jean-Pierre LETARTRE

Entreprises & Cités, Réseau Alliances, World Forum, Comité Grand Lille #Engagé
Lille, Nord-Pas-de-Calais, France

Résumé

Après de nombreuses années à la tête du leader de l'audit et du conseil en France et en Europe de l'Ouest, j'ai décidé de mettre mon expérience, mon réseau et mon énergie au service des entreprises et du développement de la région de Lille, mon territoire natal.

Je suis aujourd'hui très fier d'ouvrir un nouveau chapitre qui sera marqué par :

- la contribution d'ENTREPRISES & CITES à la nécessaire transformation des entreprises et de la région Hauts-France pour répondre aux défis actuels.
- le développement de notre attractivité pour garder nos entreprises « pépites » et pour attirer de nouveaux investisseurs et des talents dans notre région dans un contexte de concurrence territoriale croissante.

J'en suis convaincu, notre réussite dépend pleinement de notre capacité à jouer collectif entre tous les acteurs du territoire et la mise en œuvre de nouveaux modes de coopération !

Expérience

Entreprises et Cités
Président
novembre 2019 - Present
Marcq-en-Baroeul

ENTREPRISES & CITES est l'un des plus importants campus entrepreneuriaux et patronaux de France. Transformé en octobre 2016 en Fonds de dotation, c'est un réseau entrepreneurial et une plateforme de services unique en son genre, dédiés aux entreprises de la région Hauts-de-France.

Situé à Marcq-en-Baroeul près de Lille, ENTREPRISES & CITES regroupe près de 3 000 collaborateurs dans une dizaine de structures dont le Groupe IRD (Capital investissement, Immobilier d'entreprises, Conseil & accompagnement des dirigeants), VILOGIA (Groupe privé d'immobilier social),

ALLIANCE EMPLOI (1er groupement d'employeurs de France), CITE DES ECHANGES (lieu d'événements et congrès).

Les structures d'ENTREPRISES & CITES sont engagées dans une mission commune : activer la croissance économique et le capital humain des entreprises de la région Hauts-de-France.

RESEAU ALLIANCES

Président

juillet 2019 - Present

Marcq-en-Baroeul

Réseau Alliances est un réseau d'entreprises expert en Responsabilité Sociétale des Entreprises. Il représente plus de 350 adhérents et partenaires de toute la région des Hauts-de-France et développe des communautés de pratiques autour des achats responsables, de la diversité en entreprise, de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, de la mobilité durable et du social business.

Organisé chaque année par Réseau Alliances, le Forum Mondial de l'Economie Responsable (World Forum for a Responsible Economy) est un cycle annuel d'événements dont l'objectif est de provoquer une économie mondiale responsable, en faisant connaître les « Bonnes Pratiques » d'entreprises qui, partout dans le monde, exercent de manière responsable leur activité.

Comité Grand Lille

Président

novembre 2016 - Present

Marcq-en-Baroeul

Le Comité Grand Lille est un Think tank territorial des Hauts-de-France réunissant les décideurs de tous horizons.

Le Comité Grand Lille a été créé en 1993. Il rassemble tous les deux mois à La Cité des Echanges plus de 300 personnes en assemblée plénière. Il est à l'origine d'un certain nombre d'actions d'envergure telles que la candidature de Lille aux Jeux olympiques ou Lille capitale européenne de la culture en 2004.

C'est une assemblée informelle d'acteurs impliqués dans leurs activités dont l'ambition est de voir ce territoire de l'aire urbaine de Lille, figurer parmi les métropoles qui compteront demain.

C'est un lieu de mouvement et de travail coopératif, qui fait émerger des projets concrets en faveur du développement économique, de l'attractivité et du rayonnement international du Grand Lille.

C'est un laboratoire d'idées, un lieu de création, un poil à gratter, un agitateur impertinent qui fait bouger les lignes et sauter les blocages.

A l'écoute de la transformation du monde, il favorise la rencontre des différences, le dépassement des intérêts personnels, le décroissement.

C'est un lieu de rassemblement, qui partage sur le présent et qui projette le territoire dans l'avenir.

AROP

Membre du conseil d'administration
2008 - Present

EY

Président
2008 - juillet 2019 (11 ans)
France

Président d'EY en France

Regional Managing Partner pour l'Europe occidentale et le Maghreb

Membre du comité exécutif d'EY pour la zone EMEIA (Europe, Moyen-Orient, Inde, Afrique)

Président de la Fondation d'entreprise EY pour les métiers manuels

Promu associé en 1990, précédemment en charge du marché des

Entrepreneurs

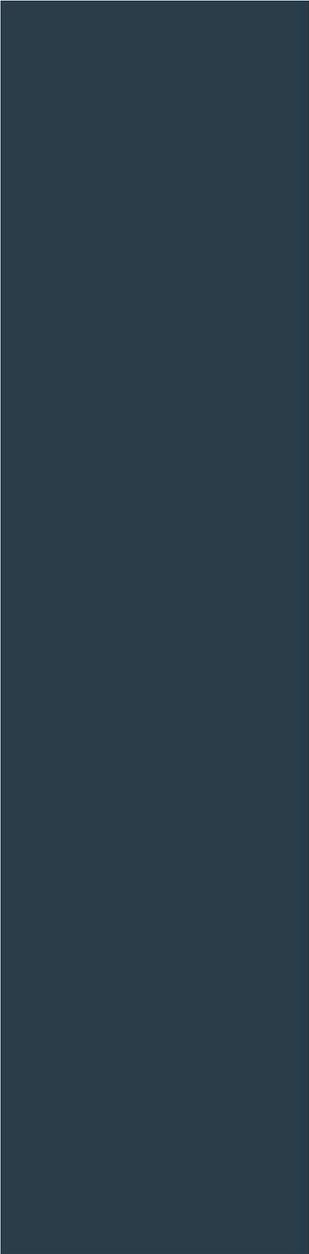
Co-fondateur et vice-président de Citizen Entrepreneurs, dont la vocation est de rendre populaire l'Entrepreneur

MEDEF

Président du pôle prospective France 2020
août 2013 - mai 2019 (5 ans 10 mois)

Nommé en juillet 2013 personnalité qualifiée du conseil exécutif du Medef et

Président du Pôle « France 2020 » (Prospective / Richesse des diversités / ETI / Nouveau dialogue).



Formation

Faculté de Lille

DEA de droit des Affaires - (1979)

Faculté de Lille

Expert comptable et Commissaire aux Comptes



MANDAT D'ADMINISTRATEUR

Fabienne DEGRAVE

11 Place Gilleson
59000 LILLE

fabienne.degrave@numericable

.fr

Tel.mob. :333684624747

Tel. Direct : 33320062359

Langues : Français et Anglais

Expérience Internationale :

Audit de sociétés de groupes internationaux intervenant dans de nombreux pays

Diplômes :

Expert- comptable

IESEG

Sciences économiques

Autres engagements :

Membre de l'IFA

PROFIL

Associée ERNST&YOUNG auditeur financier de 1980 à 2010

EXPERIENCE

- *Audit de groupes français et internationaux et de PME familiales principalement dans les secteurs suivants*
Agroalimentaire
Distribution
Industrie
- *Audit de comptes en référentiel IFRS et mise en place de ce référentiel dans des groupes français.*
- *Due diligence/fusions/évaluations de sociétés.*
- *Mise en place de procédures de contrôle interne et de cartographie des risques.*

MANDATS EN COURS OU DEJA EXERCES

Société Cosily membre du comité de direction (2010/2011)

Groupe Villogia administrateur (depuis Juin 2011), présidente du comité d'audit et membre du comité d'orientation stratégique

Roquette Frères expert auprès du conseil d'administration puis administrateur et membre du comité d'audit de Juillet 2011 à Mai 2015 et administrateurs des filiales en Italie et en Roumanie

MHV N.V. supervisory board member et membre du comité d'audit depuis septembre 2014

PARCOURS

STRECO	1973/1980	Assistant, senior puis manager en audit et expertise comptable.
ARTHUR YOUNG devenu en 1990 ERNST&YOUNG	1980/2010	Associée auditeur financier.
ERNST&YOUNG Director de bureau	1985/1997	Outre la responsabilité opérationnelle d'auditeur création, développement et direction du bureau de Lille
ERNST&YOUNG Responsable audit interne	1997/2010	Direction de l'audit interne de ERNST&YOUNG/ mission d'acquisitions de cabinets.

Laurent ROUBIN
Né le 02 novembre 1969



Représentant permanent du CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE Hauts-de-France depuis le 1^{er} janvier 2022 Terme du mandat en cours : à l'AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE Hauts-de-France détient 372 700 actions de la société.

FORMATIONS ET DIPLOMES

2015: Stanford Graduate School of Business - Executive Program
1992 : Université Paris IX Dauphine – DESS Stratégie et Contrôle de Gestion
1991 : Ecole Centrale Paris – Diplôme d'ingénieur des Arts et Manufactures (ingénieur centralien)

MANDAT EXERCE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Octobre 2018 : Président du Directoire de la Caisse d'Epargne des Hauts de France

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Mai 2016 à octobre 2018 : Directeur général Banque de proximité et Assurance, Membre du Directoire du Groupe BPCE – BPCE SA
Avril 2011 à avril 2016 : Président du Directoire – Caisse d'Epargne de Picardie
De 2008 à 2011 : Directeur du Développement Commercial des Caisses d'Epargne – BPCE SA
De 2005 à 2007 : Directeur des Opérations et Systèmes d'information Europe, Membre du Comité exécutif – Natixis Asset Management
De 2002 à 2005 : Membre du Directoire en charge du pôle Finances et Risques – Caisse d'Epargne du Pas de Calais
De 1996 à 2001 : Directeur de la division « Institutions bancaires et financières » (management et supervision d'activités de consulting) – PriceWaterhouseCoopers Management Consultants
De 1992 à 1995 : Attaché de direction Stratégie et Planification en charge du contrôle de gestion – Compagnie Bancaire (BNP Paribas Services Financiers)
De 1993 à 1994 : Attaché de direction des Risques en charge du recouvrement de créances et de la mesure de la performance – Cetelem Espana (BNP Paribas Services Financiers)

AUTRES RESPONSABILITES EXERCEES

Fédération Nationale des Caisses d'Epargne : Représentant CEHDF à l'assemblée générale depuis le 12 novembre 2018. V
Fondation des possibles : Trésorier depuis le 12 novembre 2018



Biographie **Alice GUILHON**

Directrice Générale - SKEMA Business School

Alice Guilhon est Directrice Générale de SKEMA Business School.
Elle était Directrice Générale du CERAM Business School à Sophia Antipolis jusqu'en novembre 2009, date de la fusion de l'établissement avec le Groupe ESC Lille.
Elle a piloté ce rapprochement qui a donné naissance à SKEMA Business School.

Elle est titulaire d'un doctorat en Sciences de Gestion de l'Université de Montpellier I en 1993 ainsi que d'une Habilitation à Diriger les Recherches soutenue à Montpellier I en 1998.

Auditrice à l'Institut National des Hautes Etudes de Sécurité (1999) et à l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (2003), Alice Guilhon était entre 1993 et 2000 maître de conférences à l'université de la Méditerranée (Aix-Marseille II).
Professeur de management au CERAM Sophia-Antipolis à partir de 2000, elle devient Doyenne de la recherche, Doyenne du corps professoral puis Directrice déléguée et enfin Directrice Générale.

Cette spécialiste de l'intelligence économique est membre du groupe IE de l'INHESJ.
Elle a participé à l'écriture du référentiel en l'intelligence économique, commandé par Monsieur Alain Juillet, Haut Responsable en IE auprès du Premier Ministre.
Par ailleurs, elle est membre du Conseil économique de Sécurité, créé en 2008 par Michèle Alliot-Marie, alors Ministre de l'Intérieur.
Elle a récemment codirigé un manuel de référence de l'intelligence économique : « Intelligence économique : s'informer, se protéger, influencer ».

Alice Guilhon a été membre du conseil d'administration de l'EFMD (« European Foundation for Management Development ») entre 2007 et 2013, elle est membre permanent du « EQUIS Committee » depuis 2015 toujours à l'EFMD.
Membre du Conseil d'Administration de l'IRD de Lille depuis 2013.
Membre depuis 2014 du "International Advisory Board" de LUISS Business School, Italie.
Présidente du groupe Enseignement supérieur, recherche & santé du Conseil de Développement de la Métropole Côte d'Azur, de 2015 à 2018.
« Advisor of Committee of Strategy » de Université de Xi'an Jiaotong – Suzhou Research Institute Science & Education Development Co., Ltd, depuis 2015.
Membre depuis 2016 du « International Advisory Council » de la Fundação Dom Cabral au Brésil.
Membre depuis 2017 du « Initial Accreditation Subcommittee Y », d'AACSB, USA.

Membre de l'association AFDESRI (Association pour les femmes dirigeantes de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation) depuis 2017.

Elle a été membre du « Board » de SURREY Business School entre 2017 et 2019.

Membre du Conseil d'Administration de l'EFMD depuis 2018.

Membre du Conseil d'Administration de la FNEGE (Chapitre Management de la CGE) depuis 2018.

Depuis mai 2018, Présidente du Chapitre des écoles de management de la CGE.

Depuis juin 2019, Membre du Conseil d'Administration de la CGE et membre du bureau – vice-présidente écoles.

Membre de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion – CEFDG depuis octobre 2019.

Côté loisirs, après avoir pratiqué le Tennis en compétition pendant des années, elle fait de la randonnée, de la natation et se passionne pour l'opéra et l'épistémologie.

Distinctions :

- Officier de l'ordre national du mérite – Décembre 2019
- Chevalier dans l'ordre national du Mérite – Janvier 2011
- Prix du Nouvel Économiste « les Hommes de l'année »,
- Prix de l'Engagement territorial
- Médaille de la Jeunesse et des Sports

Alice Guilhon est Officier de Réserve dans la Gendarmerie des Transports aériens.

Isabelle HOTTEBART - DE GRAEVE
Née le 28 Juillet 1959

Administrateur depuis le 17 décembre 2014
Terme du mandat en cours : à l'AGO 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Isabelle HOTTEBART détient 5 actions de la société.

Formation

DUT GEA/Maîtrise de gestion

Expérience

Chef d'entreprise

2012 à 2018 - Transmission de la société DE GRAEVE SAS à Charles HOTTEBART
2016 - Création d'IDH Perform
1993 - Reprise de l'entreprise DE GRAEVE
1981 - Intégration de l'entreprise familiale DE GRAEVE (fondée en 1962 dans le Nord à Wambrechies)
Domaines d'activités :
GRANDE CUISINE : Froid, Préparation, Cuisson, Laverie, Distribution
BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE : Lavage, Séchage, Repassage, Finition

2019 - Présidente délégation Grand Lille Femmes Chefs d'Entreprises
2017/2021 - Présidente de région Femmes Chefs d'Entreprises
Membre associé CCI Grand Lille et CCI Région

Odile MAUDENS -D'HONDT
Née le 24 novembre 1962

Administrateur depuis le 20 juin 2017
Terme du mandat en cours : à l'AGO 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Odile MAUDENS détient 5 actions de la société.

Formation

MASTER II, DESS CAAE gestion et administration des entreprises

BTS Technicien Transport option Douane

Expérience professionnelle

2001-à ce jour - **TROCME VALLART EMBALLAGE** - 80740 LE RONSSOY- extrusion et tricotage emballages plastique PEHD

Responsable Administrative

1992-2001 - **TROCME VALLART INTERNATIONAL** 80740 LE RONSSOY - façonnier textile fils pour tapis et moquettes

Assistante direction de production et direction commerciale

1988-1992 - **CITRA** Saint-Quentin (02) - Agence en douane

Déclarations en douane : export, import , C.E.E et grand export

1985-1988 - **EUROLYSINE**, Amiens (80) - Agroalimentaire

Service commercial

1982-1985 - **EQUIPART Frères**, Valenciennes (59) – Agence en douane

Déclarations en douane, export, import, C.E.E et grand export

CURRICULUM VITAE

Nom : **VERLY**
Prénoms : **Marc**
Né le : **7 Avril 1951**
Lieu de naissance : **LA GORGUE (59)**
Adresse personnelle : **59650 VILLENEUVE D'ASCQ, 290 rue des Fusillés**

E-MAIL : mverly18@gmail.com

Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

FORMATIONS ET DIPLOMES

(Indiquer les diplômes en toutes lettres – pas d'abréviation)

- ✓ **Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)** de finances et fiscalités internationales
- ✓ **Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)** de gestion des entreprises
- ✓ **Maîtrise en droit des Affaires** (Faculté de Droit de LILLE)
- ✓ **Formation professionnelle** Conseil juridique et fiscal – Stages formation Commissariat aux Comptes

Langues : Français, Anglais

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 1991 : Direction de sociétés – devenues Groupe IRD NORD PAS-DE-CALAIS (2004)

De 2004 à 2018 : Directeur Général de GROUPE IRD SA (Ancienne dénomination – Institut Régional de Développement de la Région Nord Pas de Calais)

De 1996 à 2017 : Directeur Général d'ENTREPRISES ET CITES

De 1976 à 1996 : Cadre à la MAISONS DES PROFESSIONS, devenue ENTREPRISES ET CITES (2000)

De 1973 à 1976 : Collaborateur en Cabinet de Commissariat aux Comptes

AUTRES RESPONSABILITES EXERCEES

- Fondateur / Administrateur / Trésorier d'ALLIANCE EMPLOI, Association de Groupement d'employeurs
- Fondateur / Administrateur / Trésorier de LA CHARTREUSE DE NEUVILLE SOUS MONTREUIL, Association

Date : 04/07/2018

Pascal BOULANGER

Né le 11 avril 1963

Représentant permanent de RESALLIANCE depuis le 22 novembre 2016

Terme du mandat en cours : à l'AGO 2024 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

RESALLIANCE détient 760 351 actions de la société.

Formation

Licence en droit

Expérience professionnelle

Chef d'entreprise

GROUPE PASCAL BOULANGER

Président Directeur Général

Professionnel indépendant depuis plus de 35 ans, le groupe BOULANGER a bâti sa notoriété sa notre proximité avec ses clients et sur la complémentarité ses différents savoir-faire. Partenaires des collectivités locales, de l'industrie, du tertiaire, ainsi que du secteur hospitalier, il intervient sur l'espace bâti ou à bâtir. Partenaires également des particuliers, il conçoit des logements (en résidence principale ou secondaire) sur des sites sélectionnés, aussi bien pour l'investisseur que pour l'utilisateur. Concevoir, vendre, gérer, louer, entretenir et rénover, sont les missions de ses 6500 collaborateurs.

Le Groupe Pascal Boulanger, c'est un pôle immobilier, un pôle propreté et services associés ainsi qu'un pôle gastronomie.

Gérard MEAUXSOONE

Né le 18 juin 1954

Administrateur depuis le 25 juin 2014

Président du Conseil d'administration

Terme du mandat en cours : à l'AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Gérard MEAUXSOONE détient 5 actions de la société.

Formation

1971 Mathématiques Supérieures

1972 Mathématiques Spéciales

1973 École d'Ingénieurs des Travaux Publics de l'État

1976 Faculté de Sciences Économiques Paris

1977 Certificat d'aptitudes à l'Administration des Entreprises à l'IAE-IPA de LILLE

1978/79 Doctorat de Gestion

Expérience professionnelle

1976 - Entrée à la Société MEO à Lille en tant que responsable technique

1977 - Directeur Commercial de la Société MEO

1983-2012 - Président du Directoire de la SA MEO

Depuis 2012 - Président de la SAS MEO et Directeur Général de la SAS FICHAUX

Juge Consulaire au Tribunal de Commerce de Lille

Président de Chambre du Tribunal de Commerce de LILLE

Président du Tribunal de Commerce de LILLE de 2008 à 2012

Secrétaire Général du Conseil d'Administration de la Conférence Générale des Juges Consulaires de France de 2009 à 2011

Vice-Président de la Conférence Générale des Juges Consulaires de France de 2011 à 2013

Patrick MALBRANQUE
Né le 17 mai 1959

Représentant permanent du **GIPEL – GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL PARITAIRE POUR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT** depuis le 13 décembre 2016
Terme du mandat en cours : à l'AGO 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Le GIPEL détient 353 592 actions de la société.

Formation :

Ingénieur ISEN – INSTITUT SUPERIEUR D'ELECTRONIQUE DU NORD

Expérience professionnelle :

Ingénieur responsable méthodologie développement logiciel

Philippe BORDE
7, Allée Jacques Daguerre
94300 Vincennes
email : philippeborde94@orange.fr
tél : 06.70.60.89.46
né le 7 janvier 1965

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis Avril 2008 Groupe MALAKOFF MEDERIC, puis MALAKOFF HUMANIS

Direction Financière Directeur des Participations

- Responsable d'une équipe de 4 personnes
- Négociation et mise en oeuvre d'opérations d'acquisition/cession et de partenariats sur les différents métiers du Groupe :
 - o Assurance : prise de participation dans Scor SE (2008), projet de rapprochement Malakoff Médéric / La Mutuelle Générale (2014/ 2015) ; travaux de simplification du Groupe Malakoff Médéric Humanis (notamment fusion des holdings) (2019)
 - o Gestion d'actifs : cession de la société d'épargne salariale à BNPP (2013), cession de la société de gestion d'actifs à LBPAM (2015)
 - o Services liés à la santé : prise de participation dans Korian (2008), partenariats avec Europ Assistance au sein d'une JV conjointe (2010), investissement dans plusieurs start up santé (depuis 2015)
- Suivi et pilotage financier des filiales et du portefeuille de participations stratégiques (dont les sociétés cotées Scor SE et Korian) du point de vue de l'actionnaire
- Gestion des fonds propres et des financements du Groupe
- Structuration du fonds innovation start-up
- Préparation et présentation des dossiers dans les instances de gouvernance du Groupe (Commissions et Conseil d'Administration)

Nov 2000 – Mars 2008 GROUPAMA SA

Direction Générale Finance Groupe Responsable Ingénierie Financière & Fusions-Acquisitions

- Participation étroite aux opérations de croissance externe en France et à l'international (étude de dossiers, travaux d'évaluation des cibles, relations avec les banques d'affaires, négociations des aspects financiers...)
- Conduite d'opérations financières de restructuration interne

- Préconisations financières sur les dossiers stratégiques du Groupe

Mars 1993 – Oct. 2000 ASSURANCES GENERALES DE France Groupe AGF – ALLIANZ depuis 1998

Avril. 1996 - Oct. 2000 Direction Financière Responsable Risk Management

- Membre de la Task Force Stratégie responsable de l'élaboration du plan financier 1998-2001 du nouveau Groupe AGF-Allianz
- Responsable de la mise en oeuvre de la nouvelle méthodologie d'allocation de capital au sein du Groupe (réflexion théorique et mise en place opérationnelle)
- Relations avec les agences de notation (Standard & Poor's, AM Best)
- Analyse de la rentabilité économique des business units assurances

Mars 1993 – Mars. 1996 Direction Internationale /Responsable Pays

- Responsable du suivi financier et technique des activités non vie sur une zone géographique : Allemagne, Benelux, Portugal, Afrique du Nord

Juin 1989 – Fev. 1993 CAISSE D'EPARGNE Languedoc Roussillon / SOREFI (Montpellier)

Juin 1991 – Fev. 1993 Chef du Service Données de Pilotage

- Service en charge du reporting mensuel pour le Directoire
- Conception et mise en place d'outils de pilotage pour les Etablissements et les agences (mesure des résultats commerciaux et financiers). Membre du Comité de Projet.

Juin 1989 – Juin 1991 Chargé d'études financières

- Etablissement des prévisions financières à court et moyen terme.
- Suivi de l'activité de collecte et de crédit.
- Calcul et analyse des ratios réglementaires de la profession.

LANGUES : Anglais : bon niveau. Pratique professionnelle depuis 1993

Allemand : bon niveau. Première langue scolaire

FORMATION :

Janv 2017 – Déc.2017 Certification Stratège de la Transformation (Polytechnique Executive

Education) dans le cadre du programme Lead Academy

Projet : Structurer la démarche de travail avec les start-up au sein de Malakoff Médéric

Janv 1995 – Déc 1996 Diplôme d'actuaire IAF. Centre d'Etudes Actuarielles

Mémoire : allocation de capital aux activités d'une société d'assurance Iart

Sept 1985 – Juin 1987 Diplôme de l'ENSAE

Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique

Juin 1985 DEUG de Sciences Economiques

Mention Assez Bien (Université des Sciences Sociales Toulouse)

Sept 1982 – Avril 1984 Classes préparatoires HEC. Lycée Montaigne (Bordeaux)

Juin 1982 Baccalauréat série C. Mention Assez Bien (Lycée Cabanis, Brive)

Bernard VANDERSCHOTEN
Né le 9 septembre 1960

Représentant permanent d'**UIT NORD** – UNION DES INDUSTRIES TEXTILES depuis le 17 Avril 2018
Terme du mandat en cours : à l'AGO 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020
UIT NORD détient 200 644 actions de la société.

Formation

Diplômé SKEMA

Expérience professionnelle

Chef d'entreprise – Société VANDERSCHOOTEN

Le Groupe Vanderschooten, spécialiste du linge de maison de qualité, a été créé en 1947. C'est à partir de 1983 que Bernard Vanderschooten, petit-fils du fondateur a repris les rênes de l'entreprise. Aujourd'hui, 180 personnes travaillent pour le Groupe à Paris et Nieppe. Les produits sont distribués en France et dans plus de 50 pays.

A travers ses propres marques (Essix, Alexandre Turpault, A Demain, Coucke) et licences (Designers Guild, Nina Ricci Maison), le groupe VDS commercialise du linge de lit, du linge de table, du linge d'office, du linge de toilette et des accessoires pour la chambre à coucher, le bain et la cuisine.



Blandine PESSIN-BAZIL

50 ans, mariée, 3 filles

06 50 38 07 12

Blandine.pessin-bazil@fortalents.com

J'ai piloté et accompagné des transformations & développements dans différents environnements actionnariaux. J'ai la conviction que l'actionnariat familial et la gouvernance familiale, synonymes d'un temps plus long, sont des « biens précieux » pour les entreprises, qu'il faut accompagner dans les phases de transmission pour la créer de la valeur : économique, Humaine et Sociétale.

For Talents



Partner – En charge du pôle For Talents Transmission

- Accompagnement (investissement et conseil) des ETI à actionnariat familial dans les phases de transmission d'une génération à une autre. Participations : Paprec Group, Groupe Petit Forestier, Riou Glass.



Carambar&Co

350 M€ de CA, 5 sites de production, 1200 personnes. Principales marques : Carambar, Lutti, Krema, Poulain, La Pie qui Chante, Malabar, Terry's. Actionnaire majoritaire : Eurozeo

Directrice Transformation, Développement Humain et RSE (juin 2020-août 2021)

- Création d'une ETI agile et performante à partir d'entreprises et de marques venant de structures différentes (Mondelez, Lutti) dans le cadre d'un LBO : déploiement du footprint industriel, process & outils, organisation & culture.
- Mise en place de la vision, stratégie et mobilisation collective autour du projet d'Entreprise
- Définition et pilotage de la stratégie RSE : être mieux disant nutritionnellement (recettes, achats responsables), innovation et rénovation des emballages, démarches de réduction de l'empreinte carbone & des énergies sur les sites industriels, bien être des collaborateurs et inclusion sociale.



Lutti

80 M€ de CA, 1 site de production, 350 personnes. Actionnaire Majoritaire : Katjes International GmbH (actionnaire familial)

Directrice Générale, en charge des activités Finance, Ressources Humaines, Juridique et Informatique (2013 – mai 2020)

- Pilotage de l'intégration dans le groupe Carambar&co : janvier 2019 – mai 2020 (organisation, outils, transferts)
- Valorisation et cession de Lutti à Carambar&co
- Gestion de 2 changements d'actionnariat (2011 et 2019)
- Animation de l'équipe Dirigeante autour du déploiement de la stratégie et de l'évolution de l'organisation : agile et performante
 - ⇒ Retournement de l'entreprise 2013 – 2018 : transformation du business model et retour à la rentabilité en 2014 après 9 années de résultats négatifs

Directrice des Ressources Humaines (2010 - 2013)

- Evolution et optimisation des organisations, culture managériale, gestion du changement, pilotage des coûts, stratégie sociale et communication



JFA&Interfaces (conseil en accompagnement du changement) : Consultante Senior puis Directrice de projets (2002 - 2009)

Missions dans différents secteurs : transport aérien, commerce/restauration, médias, loisirs, agro-alimentaires... (principaux clients : Air France, Radio France, Groupe Ejiar, Fromageries Bel, Club Med Gym, Fondation d'Auteuil, B Braun Medical...)

- Management de projets à enjeux stratégiques pour des grands comptes (projets d'entreprise, projets de transformation, projets d'évolution du management, évolution des organisations, métiers et/ou process ; ouverture d'une aéro-gare, ...)
- Accompagnement des équipes Dirigeantes et d'équipes projets



Guerlain – Groupe LVMH

Responsable de projet (2000 - 2002)

- Pilotage du projet d'entreprise « Objectives, Goals, Strategies & Measurement » (vision et stratégie) auprès des principaux marchés (Europe, Asie et Amériques) ; démarches participatives, suivi des plans d'action et mesure des résultats. Rattachement au comité de Direction



United Biscuits

Integration Manager (1998 - 1999) – United Biscuits France

- Responsable de l'intégration des sociétés Biscuiterie Nantaises (BN) et Delacré au sein du groupe suite à leur acquisition. Mise en place des nouvelles organisations, communication interne & externe, harmonisation des politiques RH, Pilotage de la réorganisation industrielle : fermeture d'un site de production (160 personnes) et transfert de la production vers un autre site (300 personnes).

Human Resources Officer (1997) – United Biscuits, headquarter (Londres)

Formation :

- 2022 Les meilleures pratiques de Gouvernance, IFA
- 2013 Finance pour Dirigeants, HEC
- 1996 Intercultural Management – Valparaiso University, Indiana USA
- 1995 DESS Droit Social et Gestion des Ressources Humaines, mention Assez Bien - Paris Ouest Nanterre
- 1994 Maîtrise de Droit Privé – Paris Est Créteil (UPEC)

Membre de l'APM depuis 2014

Membre du Conseil Consultatif de la Banque de France pour les Hauts de France : 2017-2021

Membre du Réseau Entreprendre Nord

Centres d'intérêt :

Voyages, spectacles vivants (théâtre et danse contemporaine), art contemporain, ski, activités familiales, ...



CAROLINE POISSONNIER-BRYLA

DIRECTRICE GÉNÉRALE

112B, rue de la gare
59189 Steenbecque

06 64 13 12 07
caroline.poissonnier@baudelet.fr

6 octobre 1984
Mariée
2 enfants

LANGUES

Anglais ●●●●●

Courant : lu, écrit, parlé
TOEIC : 960/990

COMPÉTENCES INFORMATIQUES

Word ●●●●●

Excel ●●●●●

PowerPoint ●●●●●

CENTRES D'INTÉRÊTS

Membre du MEDEF
Mandat de Conseiller
Prudhomal
(CPH d'Hazebrouck)

Membre du réseau YPO
(Young Presidents'
Organization)

Membre de l'APM
(Association Progrès du
Management)

Membre du Club
Jeune Génération (Deloitte)

Membre du FBN
(Family Business Network)

HOBBIES

Équitation Photographie



EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES



Groupe Baudelet Environnement,
Groupe familial et indépendant (3ème génération)
Secteur Environnement - CA : 140M€ - 380 pers.

Depuis 2018

Directrice Générale

De 2015 à 2018

Directrice Générale Adjointe – Direction Supports

- Management & Pilotage Services supports : Ressources Humaines, Contrôle de gestion & Comptabilité, Juridique, Communication et Systèmes d'information
- Stratégie d'entreprise : élaboration et mise en place du projet d'entreprise à 10 ans
- Gouvernance : membre du Comité Stratégie et du Comité de Direction

De 2013 à 2015

Responsable Communication / DRH

- Changement majeur d'orientation de la politique Ressources Humaines

De 2008 à 2013

Responsable Communication

- Refonte de l'identité visuelle et sonore (logo, charte graphique, plaquette, site web...), Relai des agences de communication externes
- Événementiel : Organisation d'événements internes comme externes
- Communication interne



2008 (8 mois)

Chargée Ressources Humaines, Experian CheetahMail (Roubaix)

- Recrutement de profils cadres et non cadres
- Mise en œuvre du plan de formation de l'entreprise
- Gestion du personnel : Elaboration de contrats, disciplinaire...

FORMATIONS

De 2004 à 2006

Grenoble Ecole de Management (ex-École Supérieure de Commerce de Grenoble)

Spécialisation « Ressources Humaines »

Année de césure de 18 mois en entreprise entre la 2ème et 3ème année

(La Redoute - RRH Junior / Michael Page - Chargée de Recrutement)

De 2002 à 2004

Classes Préparatoires aux Hautes Études Commerciales

Lycée St Paul - Lille Section Economie

2002

Baccalauréat ES - Spécialité Économie - Mention Bien - Lycée St Jacques - Hazebrouck

Luc DOUBLET
Né le 5 décembre 1946

Administrateur depuis le 28 mai 2004
Membre du Comité d'audit
Terme du mandat en cours : à l'AGO 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Luc DOUBLET détient 5 actions de la société.

Formation

Licence de sciences économiques

Expérience professionnelle

Chef d'entreprise

Ancien Président de DOUBLET – entreprise spécialiste des solutions standards et sur-mesure pour les entreprises et collectivités.

DOUBLET est une entreprise familiale, devenue groupe international. Fondée en 1832, l'entreprise DOUBLET est rapidement devenue leader français, puis européen dans les domaines de la fabrication de drapeaux et de l'impression tout support ainsi que dans les mâts, PLV, Supports de com, Mobilier, Barnums, Podiums. Aujourd'hui, le groupe DOUBLET compte 300 salariés répartis entre son siège social à Avelin dans le nord de la France et ses 5 filiales internationales en Allemagne, Espagne, Pologne, Portugal et les États-Unis.

Président de chambre au tribunal de commerce de Lille Métropole

Administrateur du CIC NORD OUEST

Gilbert HENNIQUE
Né le 17 décembre 1941

Censeur depuis le 20 juin 2017
Ancien Représentant permanent du GIPEL

Formation

Institut Français de Gestion Paris
Executive MBA
Diplôme d'ingénieur

Expérience professionnelle

Chef d'entreprise

Directeur Général et Vice-président de 4 entreprises au cours de sa carrière dont GOOSSENS (imprimerie)

Conseiller BANQUE de France pendant 9 ans
Administrateur CREDIT COOPERATIF pendant 9 ans

JEAN-PIERRE GUILLO

GROUPE VILOGIA SA

74 Rue Jean-Jaurès – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

FORMATION

1970 Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

1970 Diplôme d'Etudes Supérieures de Droit Public et de Sciences Politiques

AFFILIATIONS PROFESSIONNELLES

- Président Directeur Général de la Société RESALLIANCE, depuis 1995
- Past Président d'ENTREPRISES & CITES, depuis le 1^{er} janvier 2000
- Past Président du MEDEF LILLE METROPOLE
(Mouvement des Entreprises de France)
- Past Président du MEDEF Nord Pas-de-Calais
- Past Président du Conseil de Surveillance d'ACTION LOGEMENT
- Président du Groupe VILOGIA SA.

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Past Directeur Général puis Past Président de la MAISON DES PROFESSIONS,
devenue ENTREPRISES & CITES
- Créateur de la CITE des Entreprises et des Technologies Nouvelles
- Créateur de la CITE des Echanges de ~~Marcq-en-Baroeul~~
- Co-Fondateur de l'Institut Régional de Développement/Groupe IRD
 - o Fonds d'Investissements destinés au développement des PME
- Actuellement
 - o Président du Conseil de Surveillance du Groupe VILOGIA SA – CMI
 - Société d'HLM (actuellement 65000 logements sociaux)

Thierry DUJARDIN
Né le 11 octobre 1963
Directeur Général GROUPE IRD S.A.
Non actionnaire

Formation

E.S.C. LILLE (1981 - 1985) (SKEMA) - Option finance/contrôle de gestion
C.N.A.M. (1984) – Comptabilité et finance

Expérience professionnelle

Depuis septembre 2007 - **GROUPE IRD**

Depuis avril 2018 – Directeur Général

De Sept. 2007 à avril 2018 – Directeur Général Adjoint (non mandataire social)

2006 – 2007 – **OSEO**

Directeur Financier

Directeur Général Adjoint - AVENIR ENTREPRISES Gestion

2002 – 2006 – Directeur Réseau NORD OUEST OSEO Bdpme

2001 – 2002 - **Secrétariat d'Etat aux PME, au Commerce, à l'Artisanat et à la Consommation** (Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie) en charge du financement des PME

Conseiller Technique

1997 - 2001 - **BDPME**

Directeur des opérations

Directeur du contrôle de gestion

1986 – 1997 - **CEPME**

Responsable du reporting et de la consolidation de gestion

Auditeur Interne

Chargé d'affaires